

HD5727

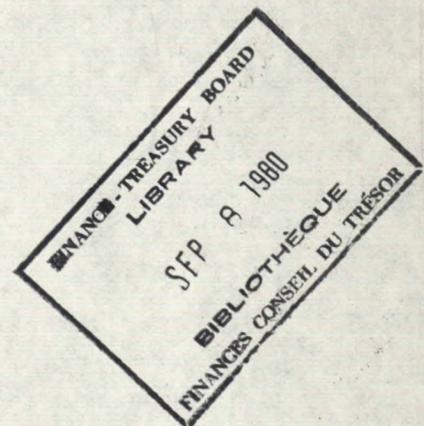
C581

ex.2

Croissance du taux d'activité et de la population active au Canada

Un d'une série de documents
portant sur les questions économiques
à moyen et à long terme

avril 1980



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



HD5727
C581
ex.2

Croissance du taux d'activité et de la population active au Canada



Dan Ciuriak et Harvey Sims
Division de l'analyse structurelle
et à long terme
Ministère des Finances

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1980

N° de cat. F 2-49/1980F

ISBN 0-662-90699-3

AVANT-PROPOS

Depuis 1973, la production réelle de l'économie canadienne a progressé à un taux moyen inférieur à celui des années 60 et du début des années 70. Quoique cette situation soit attribuable en partie aux effets du ralentissement cyclique enregistré au Canada et dans d'autres pays industrialisés, elle est aussi occasionnée par un ralentissement du taux de croissance à long terme ou tendanciel de l'économie canadienne au cours des années 70.

Il est important d'évaluer si le ralentissement du taux de croissance à long terme qui s'est manifesté au cours des années 70 se maintiendra au cours des années 80 et 90. A cet égard, l'hypothèse conventionnelle selon laquelle la croissance de la dépense nationale brute (DNB) à long terme est déterminée par le taux de croissance à long terme de l'emploi et par le taux de croissance à long terme de la productivité de la main-d'oeuvre, fournit un point de départ utile à l'analyse. Les projections sur les taux de croissance à long terme de la DNB sont donc fondées sur les projections de chacun des éléments de la croissance à long terme de l'emploi (c'est-à-dire l'augmentation naturelle de la population, l'immigration nette, la croissance des taux d'activité et l'évolution à long terme des taux de chômage) et de la croissance à long terme de la productivité.

Le présent document est surtout consacré à l'analyse des éléments déterminant les variations des taux d'activité au Canada depuis le début des années 50 et à l'établissement de projections sur la croissance des taux d'activité depuis ce temps jusqu'en l'an 2000. Le document offre aussi des projections sur la croissance de la population d'âge actif. Les projections sur la croissance du taux d'activité et de la population d'âge actif permettent ainsi de faire des projections sur la croissance de la population active pour les deux dernières décennies du siècle. Ces projections laissent entrevoir au Canada une population active qui continuera de croître sensiblement, mais à un rythme ralenti, au cours des années 80 et 90. Sans une croissance accélérée de la productivité, il est indubitable que le taux de croissance tendancielle de l'économie canadienne continuera de diminuer dans un avenir prévisible.

Ce document a été rédigé à la Division de l'analyse structurelle et à long terme sous la direction générale de Scott Clark, directeur de la division. Le document a bénéficié sensiblement des observations faites par d'autres fonctionnaires du ministère des Finances, ainsi que de discussions avec des membres du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, du Conseil économique du Canada, du C.D. Howe Research Institute, d'Informetrica Ltd., du Conseil du statut de la femme, de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration et de certains

membres des départements d'économie de l'Université McMaster et de l'Université de Toronto. Les auteurs assument toutefois entièrement la responsabilité des opinions qui y sont exprimées.

TABLE DES MATIERES

1.	Introduction.....	1
2.	Variation des taux d'activité: rétrospective et prévisions.....	3
2.1	Taux d'activité chez les femmes adultes.....	3
2.1.1	Rapport entre la procréation et la participation des femmes à la population active.....	12
2.1.2	Participation future des femmes adultes à la population active.....	23
2.2	Taux d'activité chez les hommes adultes.....	24
2.2.1	Taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans.....	24
2.2.2	Taux d'activité chez les hommes de 55 ans et plus.....	33
2.2.3	Taux d'activité chez les hommes de 20 à 24 ans.....	35
2.2.4	Taux prévisibles d'activité chez les hommes adultes.....	38
2.3	Taux d'activité chez les jeunes.....	39
3.	Projection de la croissance de la population active.....	43
3.1	Croissance de la population d'âge actif jusqu'à l'an 2000.....	43
3.2	Croissance du taux d'activité jusqu'à l'an 2000.....	47
3.3	Croissance de la population active jusqu'à l'an 2000.....	62
4.	Sommaire et conclusions.....	67
Annexe 1:	Participation des femmes à la population active, salaires réels et revenus des maris.....	70

LISTE DES TABLEAUX

1.	Taux de croissance annuels moyens, en pourcentage, des taux d'activité chez les femmes adultes, selon le groupe d'âge, Canada et Etats-Unis, au cours de périodes données.....	8
2.	Taux d'activité chez les femmes adultes, selon le niveau d'instruction, Canada, 1976.....	10
3.	Taux d'activité chez les femmes mariées, selon le groupe d'âge et la présence d'enfants au foyer, Etats-Unis, mars 1960 et mars 1977.....	18
4.	Taux d'activité chez les femmes mariées, époux présent, selon le groupe d'âge et la présence d'enfants au foyer, Canada, mai 1971 et mai 1976.....	19
5.	Taux d'activité chez les femmes de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans, Etats-Unis, années choisies.....	22
6.	Taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans selon le niveau d'instruction, Canada, 1971 et 1976.....	27
7.	Taux d'activité chez les hommes de 25 à 34 ans, 35 à 44 ans et 45 à 54 ans, Canada, 1965-1972.....	30
8.	Effectifs scolaires masculins dans les établissements post-secondaires, à plein temps et à temps partiel, en pourcentage de la population masculine âgée de 18 à 24 ans, Canada, 1962-1963 à 1976-1977.....	36
9.	Pourcentage des jeunes fréquentant l'école au Canada, 1960-1961 à 1978-1979.....	41
10.	Nombre anticipé de naissances, femmes actuellement mariées, selon l'âge, Etats-Unis, 1967-1977.....	44
11.	Augmentations annuelles moyennes, en pourcentage, de la population totale et de la population d'âge actif du Canada, données chronologiques (1956-1979) et prévisions (1980-2000).....	47
12.	Niveaux et taux de variation annuels moyens, en pourcentage, des taux d'activité chez les hommes, par groupe d'âge, Canada, données chronologiques (1953-1979) et prévisions (1980-2000).....	49
13.	Ecarts entre les taux d'activité chez les hommes et chez les femmes, par groupe d'âge, Canada, données chronologiques (1953-1979) et prévisions (1980-2000).....	50

14.	Niveaux et taux de croissance annuels moyens, en pourcentage, des taux d'activité chez les femmes, par groupe d'âge, Canada, données chronologiques (1953-1979) et prévisions (1980-2000), la projection modérée.....	52
15.	Niveaux et taux de croissance annuels moyens, en pourcentage, des taux d'activité chez les femmes, par groupe d'âge, Canada, données chronologiques (1953-1979) et prévisions (1980-2000), la projection élevée.....	53
16.	Niveaux et taux de croissance annuels moyens, en pourcentage, des taux d'activité chez les hommes et les femmes de 20 ans et plus et chez les personnes de moins de 20 ans, et taux global d'activité, Canada, données chronologiques et prévisions.....	61
17.	Niveaux et taux de croissance annuels moyens, en pourcentage, de la population active, hommes et femmes de 20 ans et plus, personnes de moins de 20 ans, et ensemble de la population active, Canada, données chronologiques et prévisions.....	63
18.	Autres projections de la croissance de la population et de la population active, Canada, 1986-2001.....	65
19.	Croissance du revenu du travail par travailleur rémunéré, par secteur industriel, Canada, 1950-1979.....	78
20.	Taux d'activité des épouses, classifiés par recoupement selon leur âge et le revenu de leur mari, Etats-Unis, mars 1960 et mars 1977.....	79
21.	Taux d'activité des épouses, classifiés par recoupement selon leur âge et le revenu familial, moins revenu en traitements et salaires des épouses, Canada, 1977.....	80

LISTE DES GRAPHIQUES

1. Taux d'activité chez les hommes et les femmes de 20 ans et plus et les personnes de moins de 20 ans, et le taux global d'activité, Canada, 1953-1979..... 4
2. Taux d'activité chez les femmes adultes, par groupe d'âge, Canada et Etats-Unis, 1953-1979..... 7
3. Taux global de fécondité et taux d'activité chez les femmes de 20-34 ans, Canada, 1953-1978..... 13
4. Taux global de fécondité et taux d'activité chez les femmes de 20-34 ans, Etats-Unis, 1953-1978..... 14
5. Taux d'activité chez les femmes, par cohorte, Canada, 1955-1975..... 20
6. Taux d'activité chez les hommes adultes, par groupe d'âge, Canada et Etats-Unis, 1953-1979..... 25
7. Taux d'activité chez les personnes de moins de 20 ans, Canada et Etats-Unis, 1953-1979..... 40
8. Taux d'activité chez les femmes, par cohorte, Canada, données chronologiques (1954-1979) et prévisions (1984-1999), projection modérée..... 55
9. Taux d'activité chez les femmes, par cohorte, Canada, données chronologiques (1954-1979) et prévisions (1984-1999), projection élevée..... 56

1. INTRODUCTION

A long terme, les éléments inhérents à la croissance de la population active, à savoir l'augmentation naturelle de la population, l'immigration nette et les changements dans les taux d'activité, jouent un rôle primordial dans la détermination du taux de croissance économique. En 1963, le taux global d'activité au Canada était presque identique à celui de 1950 (même si le taux d'activité a fluctué d'une année à l'autre). Les changements dans le taux d'activité ont donc eu peu sinon pas d'effet sur la croissance de l'économie entre 1950 et 1963. Toutefois, ultérieurement à 1963, le taux d'activité au Canada a augmenté presque à chaque année, de sorte qu'en 1975 il avait atteint 58.8 p. cent, soit 5.0 points de plus qu'en 1963. De plus, ce taux s'est encore accru de 1975 à 1979, passant de 61.1 p. cent à 63.3 p. cent (selon l'enquête sur la population active révisée). La population active s'est aussi accrue rapidement entre 1963 et 1979, augmentant à un taux annuel moyen de 3.2 p. cent. Cette croissance de la population active fut responsable des deux tiers environ de la croissance globale de la dépense nationale brute (DNB) canadienne au cours de cette période; la croissance du taux d'activité fut, à elle seule, la responsable de près du cinquième de cette portion de la croissance globale de la DNB.

Le présent document a d'abord pour but d'examiner l'évolution des taux d'activité au Canada au cours des vingt-six dernières années afin d'établir une base de projection à moyen et à long terme pour les taux d'activité. Dans un deuxième temps, les projections sur les taux d'activité et sur la croissance de la population d'âge actif sont alors combinés afin d'obtenir des prévisions sur la croissance de la population active pour les deux dernières décennies de ce siècle.

Les prévisions ou les projections à propos des tendances éventuelles des mouvements du taux d'activité deviennent un élément important pour parvenir à une quelconque projection à moyen ou à long terme des perspectives de croissance de l'économie. Il s'est toutefois révélé difficile de faire des projections précises sur les taux d'activité. Certaines de ces projections faites au Canada au cours des années 60 et 70, ont plutôt sous-estimé la croissance du taux global d'activité. La croissance des taux d'activité chez les femmes adultes, notamment, fut plus ou moins sous-estimée, quoique ce genre d'erreur eut été en partie compensé par une tendance à surestimer les niveaux éventuels d'activité chez les hommes adultes.(1) De telles erreurs se sont

(1) Voir par exemple Frank T. Denton, Yoshiko Kasahara et Sylvia Ostry, Projections de la population et de la main-d'oeuvre jusqu'à 1970, Conseil économique du Canada, étude n° 1 (Ottawa, 1964); Wolfgang M. Illing et al., La croissance de la population, du nombre de familles et de la main-d'oeuvre jusqu'en 1980, Conseil économique du Canada, étude n° 19 (Ottawa, 1967); et le ministère des Finances, L'économie canadienne: projections et objectifs à moyen terme, (Ottawa, 1978).

glissées dans les projections officielles faites par le gouvernement américain sur les taux d'activité aux Etats-Unis.(1) Cela porte à croire qu'il serait utile de réexaminer les facteurs qui déterminent les changements dans les taux d'activité.

Ce document comportera trois autres chapitres. Au chapitre 2, les tendances antérieures des changements dans les taux d'activité chez les femmes adultes, chez les hommes adultes et les adolescents seront examinées, pour ensuite faire une projection des taux d'activité de chacun de ces groupes pour les deux dernières décennies du siècle. Une grande partie de l'exposé de ce chapitre traitera du taux d'activité chez les femmes adultes; dans le passé, les changements dans les taux d'activité chez les femmes adultes ont été très marqués et ont contribué en majeure partie à la hausse du taux global d'activité enregistrée depuis 1963.

Dans le chapitre 3, des projections sur la croissance de la population au Canada jusqu'à l'an 2000 y seront établies pour ensuite être combinées avec celles du chapitre 2 sur les taux d'activité afin d'établir un profil de la croissance projetée de la population active à moyen et à long terme. Le chapitre 4 présentera un résumé de l'analyse et les principales conclusions de cet exercice.

(1) Paul M. Ryscavage, "BLS Labor Force Projections: A Review of Methods and Results", Monthly Labor Review, Vol. 102, n^o 4 (avril 1979), pp. 15 à 22.

2. VARIATIONS DES TAUX D'ACTIVITE: RETROSPECTIVE ET PREVISIONS

2.1 Taux d'activité chez les femmes adultes

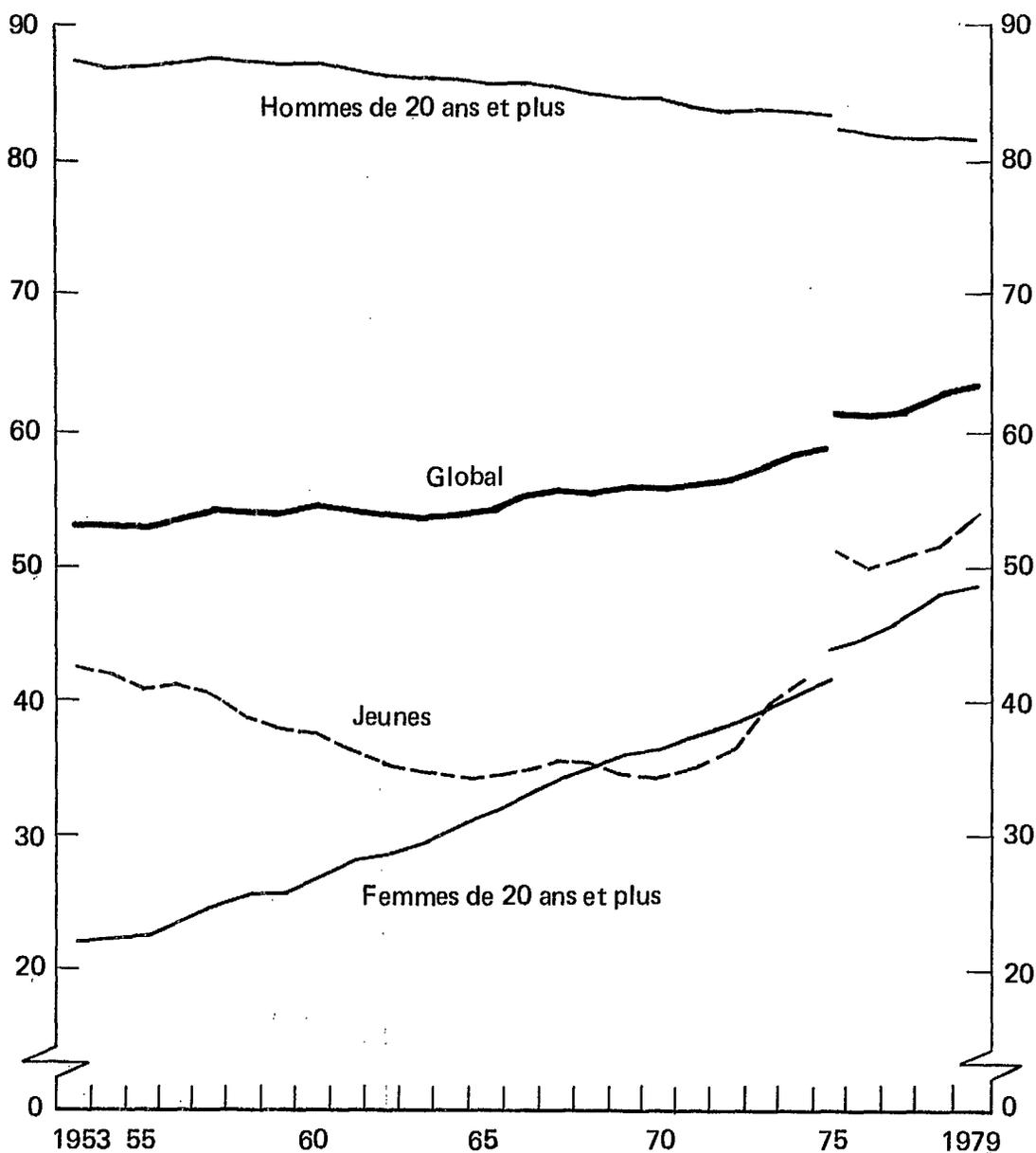
Le taux d'activité chez les femmes de 20 ans et plus a augmenté chaque année depuis 1953. De 1953 jusqu'au début des années 60, la hausse soutenue du taux d'activité chez les femmes adultes a contrebalancé les chutes considérables du taux d'activité chez les jeunes gens et le fléchissement modeste du taux d'activité chez les hommes adultes. Ainsi, le taux global d'activité est demeuré relativement constant (consulter le graphique 1). Au cours de la seconde moitié des années 60, le taux d'activité chez les adolescents s'est stabilisé et, les hausses du taux d'activité chez les femmes ayant largement compensé les baisses continues du taux d'activité chez les hommes, le taux global d'activité a commencé à relever. L'accroissement du taux global s'est accentué durant la majeure partie des années 70, en raison des hausses marquées et soutenues du taux d'activité chez les femmes adultes, jumelées à de fortes augmentations du taux d'activité chez les jeunes.

Au cours de cette période de 26 ans, le taux d'activité chez les femmes adultes a augmenté mais, bien sûr, à un rythme qui variait légèrement d'une année à l'autre. En dépit de ces fluctuations, le taux d'activité chez les femmes a affiché une hausse relativement constante, si l'on considère des périodes assez longues. A titre d'exemple, la hausse annuelle moyenne du taux d'activité chez les femmes adultes, exprimée en pourcentage, était de 3 p. cent de 1954 à 1964, de 2,9 p. cent de 1965 à 1975 et de 2,6 p. cent de 1976 à 1979.

La constance qui semble caractériser le rythme de croissance de l'activité chez les femmes adultes porte à croire que les mouvements cycliques de l'économie n'auraient peut-être aucune incidence notable sur les variations des taux d'activité chez les femmes. Cette observation est corroborée, de façon indirecte, par les conclusions d'un certain nombre d'études récentes ayant trait aux changements dans le taux d'activité au Canada. Pour tenter de déterminer les répercussions cycliques sur l'activité, les auteurs de ces études ont eu recours à des méthodes statistiques diverses et à des variables explicatives différentes et ils ont également utilisé des sources et des types différents de données. De plus, les résultats obtenus diffèrent sur une large mesure. C'est ainsi que Peter Kuch, Shmuel Sharir, Morley Gunderson et Robert Swidinsky ont constaté chez les femmes adultes l'existence d'un "effet du travail-leur découragé" dans le cas de certains groupes d'âge pour lesquels ils ont pu établir des relations explicatives et significatives; pour leur part, Neil Swan, Lawrence Officer et Peter Andersen ont découvert un

Graphique 1

Taux d'activité chez les hommes et les femmes de 20 ans et plus et les personnes de moins de 20 ans, et le taux global d'activité, Canada, 1953-1979



(1) Les séries sont interrompues en 1975, année des révisions majeures à l'enquête sur la population active. La discontinuité la plus prononcée se produit dans le cas du groupe des moins de 20 ans. Antérieurement aux révisions, ce groupe était formé des 14 à 19 ans. Après les révisions, ce groupe a été redéfini pour inclure les 15-19 ans.

Source: Statistique Canada, *La population active*, n° de Cat. 71-001.

"effet du travailleur d'appoint".(1) Pierre-Paul Proulx a relevé l'existence de ces deux effets dans les groupes d'âge composés de femmes adultes. En outre, pour tout groupe d'âge particulier, au moins une des études indiquait l'existence d'un effet du travailleur découragé, d'un effet du travailleur d'appoint ou l'absence de tout effet cyclique significatif. Ce manque d'uniformité dans la documentation empirique, ainsi que la croissance apparemment constante du taux d'activité chez les femmes, engage à croire que les répercussions cycliques ne constituent peut-être pas des facteurs importants à la détermination des variations du taux d'activité chez les femmes ou, du moins, qu'elles ne peuvent être perçues comme tel sur le plan global.(2)

Il a souvent été allégué que les principales modifications apportées, en 1971, à la Loi sur l'assurance-chômage ne sont pas étrangères à la forte hausse des taux d'activité enregistrés au début des années 1970. A cet effet on aura souvent mentionné deux effets possibles attribués à la venue d'un programme amélioré de prestations d'assurance chômage. Il s'agit d'une part de l'incitation pour de nouveaux travailleurs à joindre la population active due à la possibilité de toucher des prestations majorées et d'autre part du fait que certaines gens qui auraient, dans des circonstances différentes, quitté leur emploi et la population active, auront pu se raviser en vue de bénéficier des prestations pour une période additionnelle.(3) L'une des conséquences de cette observa-

(1) L'"effet du travailleur découragé" est une expression courante qui sert à désigner un rapport statistique négatif entre les taux de chômage (ou un autre indicateur de l'activité cyclique) et les taux d'activité. Un rapport négatif entre le taux de chômage et le taux d'activité signifie donc qu'au fur et à mesure que le chômage augmente, les personnes renoncent à chercher un emploi et se retirent du marché du travail. L'expression "effet du travailleur d'appoint" désigne un rapport positif entre le taux de chômage et le taux d'activité. Dans ce contexte, une hausse du chômage incite davantage de personnes à entrer sur le marché du travail afin d'augmenter les revenus de la famille qui ont subi une chute en raison du chômage d'autres membres de la famille.

(2) Voir, par exemple, Peter J. Kuch et Shmuel Sharir, "Added- and Discouraged-Worker Effects in Canada, 1953-1974", Revue canadienne d'économique, vol. XI, n° 1, (février 1978), pp. 112 à 120, pp. 119 et 120; Morley Gunderson, "Logit Estimates of Labour Force Participation Based on Census Cross-Tabulations", Revue canadienne d'économique, vol. X, n° 3, (août 1977), pp. 435 à 462; Neil Swan, "The Response of Labour Supply to Demand in Canadian Regions", Revue canadienne d'économique, vol. VII, n° 3, (août 1974), pp. 418 à 433; Pierre-Paul Proulx, "La variabilité cyclique des taux de participation à la main-d'oeuvre au Canada", Revue canadienne d'économique, vol. II, n° 2, (mai 1969), pp. 268 à 277; Robert Swidinsky, "A Note on Labour Force Participation and Unemployment", Revue canadienne d'économique, vol. III, n° 1, (février 1970), pp. 146 à 151; Lawrence H. Officer et Peter R. Andersen, "Labour-Force Participation in Canada", Revue canadienne d'économique, vol. II, n° 2, (mai 1969), pp. 278 à 287.

(3) Voir, par exemple, C. Green et J.-M. Cousineau, Chômage et programmes d'assurance-chômage, Conseil économique du Canada, (Ottawa, 1976), p. 10.

tion est que les hausses induites de l'activité dues à l'amélioration du programme d'assurance-chômage devraient se manifester principalement dans les taux d'activité chez les femmes et chez les jeunes, si l'on considère que les hommes dans la force de l'âge font presque tous partie de la population active et que la plupart d'entre eux ne peuvent se permettre de quitter leur emploi ni de se retirer de la population active.

Il existe une vaste documentation sur l'incidence des révisions (1971) concernant l'assurance-chômage sur les taux de chômage et les taux d'activité au Canada. Cette documentation, qui englobe une gamme de points de vue sur la question, a été examinée lors de la préparation de l'étude intitulée Inflation récente au Canada (ministère des Finances, Ottawa, novembre 1978). Une des conclusions de cette étude était la suivante:

L'étude des taux de participation par grande catégorie d'âge et par sexe, au niveau national, après 1970, ne révèle pas de changements susceptibles d'être reliés aux révisions de l'assurance-chômage. Les taux de participation des femmes et des hommes adultes ont évolué de façon conforme aux tendances passées.(1)

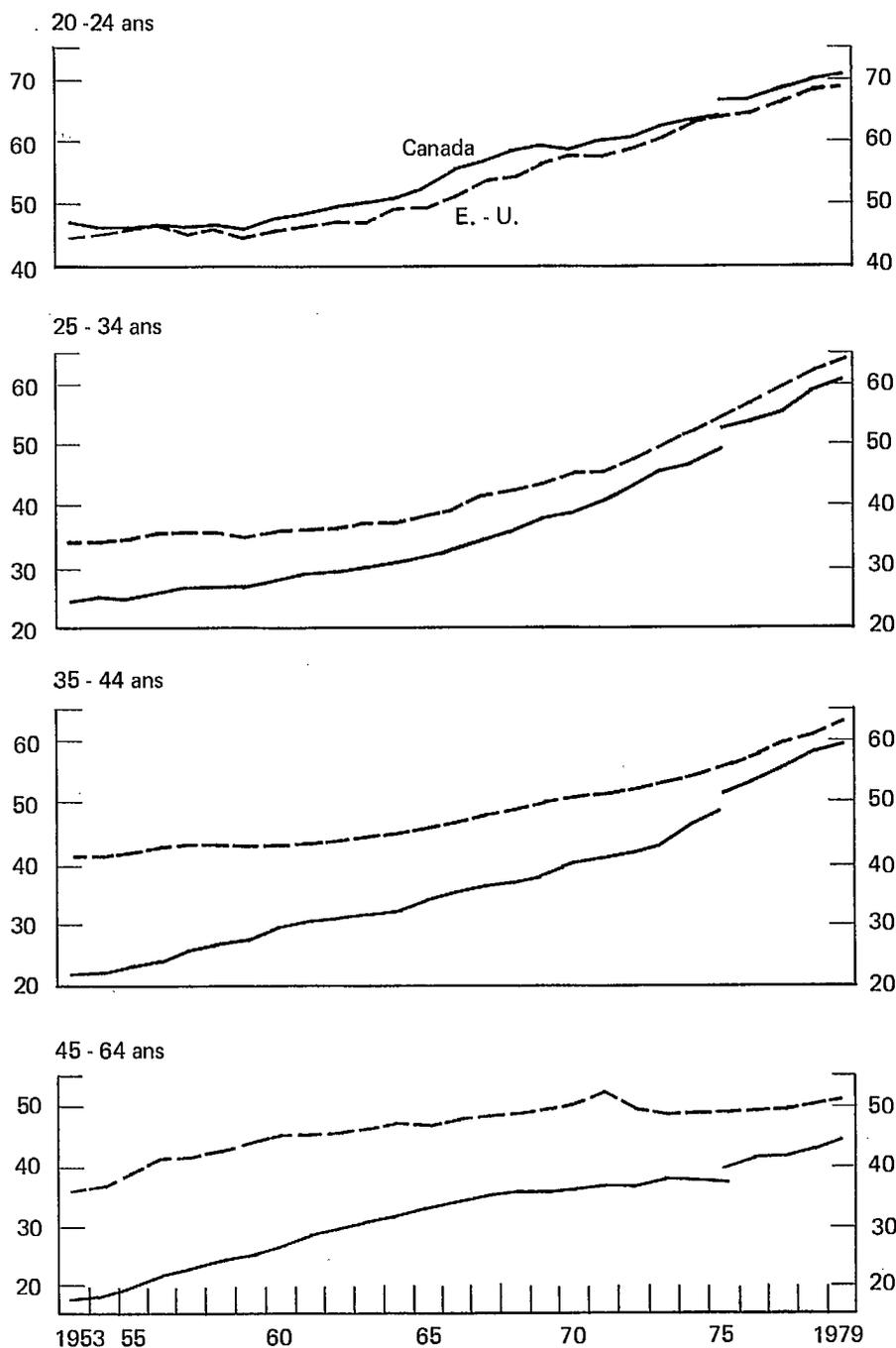
Il a également été souligné qu'un examen des données à caractère régional et provincial semble révéler que l'amélioration du programme d'assurance-chômage peut avoir influé sur les taux d'activité à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et à l'Ile-du-Prince-Edouard et peut témoigner des niveaux élevés de chômage déguisé dans ces provinces. Cependant, l'importance des hausses des taux d'activité qui peuvent être possiblement attribuées à l'amélioration du programme d'assurance-chômage était telle qu'elle n'était point décelable dans les statistiques nationales.

Depuis le début des années 50, la croissance à la fois forte et constante de la participation féminine à la population active du Canada a engendré des changements marqués tant sur le plan de la population active que sur celui du rôle des femmes dans celle-ci. En 1953, 22 p. cent en moyenne des femmes âgées de 20 ans et plus étaient dans la population active; en 1979, ce taux avait plus que redoublé. Les femmes adultes représentaient environ 18 p. cent de la population active en 1953, et approximativement 34 p. cent en 1979. L'accroissement de la participation des femmes à la population active, au Canada, se compare à celui d'autres pays industrialisés durant l'après-guerre. Aux Etats-Unis, en particulier, la croissance des taux d'activité chez les femmes adultes a été analogue à celle des taux enregistrés au Canada. Le graphique 2, qui indique les taux d'activité annuels pour quatre groupes d'âge chez les femmes adultes au Canada et aux Etats-Unis, révèle des variations similaires de ces taux dans les deux pays depuis 1953. Le tableau 1 relève les taux de croissance des taux d'activité chez les femmes adultes, au Canada et aux Etats-Unis, pour certaines sous-périodes depuis 1953. Ces données permettent de constater que les variations des taux d'activité chez les femmes adultes de 1954 à 1959, et au cours des années 60 et 70, étaient également semblables pour les Etats-Unis

(1) Ministère des Finances, Inflation récente au Canada, (Ottawa, 1978), p. 37.

Graphique 2

Taux d'activité chez les femmes adultes, par groupe d'âge,
Canada et Etats-Unis, 1953-1979



(1) Les interruptions des séries, pour le Canada, reflètent les révisions de 1975 à l'enquête sur la population active.

Source: Données canadiennes, Statistique Canada, *La population active*, n° de Cat. 71-001; données américaines, Bureau of Labor Statistics, *Handbook of Labor Statistics, et Employment and Earnings*.

et le Canada.(1) Dans le cas des groupes d'âge de femmes plus jeunes, l'ampleur des taux de variation était également comparable. En ce qui a trait aux groupes de femmes plus âgées, les taux de croissance annuels moyens ont été nettement plus marqués au Canada, même si, dans l'ensemble, les variations ont été analogues.

Tableau 1

Taux de croissance annuels moyens, en pourcentage, des taux d'activité chez les femmes adultes, selon le groupe d'âge, Canada et Etats-Unis, au cours de périodes données

	Groupes d'âge							
	20-24 ans		25-34 ans		35-44 ans		45-64 ans	
	Canada	E.-U.	Canada	E.-U.	Canada	E.-U.	Canada	E.-U.
1954-1959	-0.2	0.3	1.7	0.6	3.7	0.8	6.5	3.5
1960-1969	2.5	2.3	3.7	2.2	3.5	1.4	3.5	1.2
1970-1979	1.8	2.0	4.1	3.9	3.8	2.5	1.5	0.3

Source: Données canadiennes, Statistique Canada, La population active, n° de Cat. 71-001; données américaines, Bureau of Labor Statistics, Handbook of Labor Statistics et Employment and Earnings.

Un ensemble de facteurs fondamentaux sont à l'origine de la croissance du taux d'activité chez les femmes au Canada. De plus en plus, les femmes joignent la population active et travaillent pour les mêmes raisons que les hommes, soit pour subvenir aux besoins de la famille et pour satisfaire leurs aspirations personnelles.(2) Dans plusieurs cas, les aspirations matérialistes de plus en plus marquées des familles ne peuvent se concrétiser que si l'homme et la femme travaillent tous deux à l'extérieur du foyer. Pour une large proportion des familles, les revenus provenant du travail des épouses deviennent indispensables

(1) Aux Etats-Unis, il existe certaines divergences de comportement vis-à-vis la participation à la population active entre les femmes de race blanche et celles d'autres races. Cependant, les variations des taux d'activité de l'ensemble des femmes, aux Etats-Unis, suivent étroitement le rythme de variation observé pour les femmes de race blanche. Pour cette raison, la comparaison Canada-Etats-Unis faite ci-haut ne serait pas réellement dénaturée si les taux d'activités chez les femmes de race blanche étaient employés plutôt que ceux de l'ensemble des femmes américaines.

(2) Les découvertes importantes, faites depuis 1950, dans le domaine de la contraception qui ont permis aux couples une certaine planification familiale, ainsi que les profonds changements d'attitude à l'égard du nombre souhaitable d'enfants dans une famille, sont de près reliés à la croissance du taux d'activité chez les femmes pour la majeure partie de la période des années 60 à nos jours. On retrouvera une discussion plus détaillée à ce sujet à la section 2.1.1 ci-bas.

pour maintenir le revenu familial au delà du seuil de la pauvreté.(1) En outre, les aspirations des femmes ont nettement évolué depuis le début des années 50; les femmes poursuivent davantage des carrières et elles sont maintenant beaucoup moins disposées à s'accommoder du rôle de "reine du foyer" ou de "mère de famille". Dans cette optique, l'essor des mouvements féministes témoigne à la fois de ce changement d'attitude et du fait qu'un grand nombre de femmes estiment qu'il faut progresser dans ce sens. Cette évolution des aspirations et des orientations est reflétée par la hausse constante du niveau moyen d'instruction des femmes, qui, à son tour, renforce cette évolution.(2) En raison d'une scolarisation de plus en plus poussée, de nouvelles possibilités de carrière s'ouvrent maintenant aux femmes, leur permettant ainsi l'accès à des emplois à la fois de plus grand défi et plus satisfaisants, tout en étant, à la hauteur de leurs compétences, plus rémunérateurs. Comme en font foi les données du tableau 2, pour le Canada, une forte corrélation positive s'est établie entre le niveau de scolarisation et le taux d'activité chez les femmes.

De plus, une grande proportion des femmes qui font partie de la population active sont l'unique soutien tant pour elles-mêmes, que pour elles et leur famille.(3) Dans cet ordre d'idée, l'incidence croissante des

(1) Une étude récente du Conseil national du bien-être social indique qu'au Canada, 9 p. cent des familles composées de deux conjoints avaient des revenus inférieurs au seuil de la pauvreté en 1975; cette proportion aurait atteint 14 p. cent si les épouses n'avaient pas travaillé à l'extérieur du foyer. Voir l'étude du Conseil national du bien-être social, La femme et la pauvreté, (Ottawa, 1979), pp. 23.

(2) La proportion de femmes âgées de 18 à 24 ans qui sont inscrites à des cours à temps plein dans des maisons d'enseignement postsecondaire, est passée de 8.7 p. cent durant l'année scolaire 1962-1963 à 17.9 p. cent durant l'année scolaire 1976-1977. Cette proportion a affiché une hausse chaque année de 1962-1963 à 1976-1977. Voir la publication de Statistique Canada, n° de Cat. 81-229, L'éducation au Canada. Des changements analogues ont été observés aux États-Unis.

(3) Près de 40 p. cent de l'ensemble des femmes dans la population active sont célibataires, veuves, divorcées ou séparées. D'après Statistique Canada, La population active, n° de Cat. 71-001.

ruptures de mariage au Canada est devenue un facteur de plus en plus important en ce qui concerne l'augmentation du taux d'activité chez les femmes.(1)

Tableau 2

Taux d'activité chez les femmes adultes,
selon le niveau d'instruction, Canada, 1976

	Niveau d'instruction				
	11 ^e année ou moins	12 ^e -13 ^e années	Quelques années d'études post- secondaires non universitaires	Quelques années d'études univer- sitaires	Diplôme univer- sitaire
Total	34.3	54.9	57.0	64.0	70.9
20-24 ans	49.1	72.7	75.5	77.0	81.9
25-34 ans	42.0	55.1	59.8	66.5	74.2
35-44 ans	47.2	58.3	61.5	65.5	69.8
45-54 ans	43.1	55.2	60.0	64.1	69.2
55-64 ans	28.3	39.8	46.4	49.8	54.2
65 ans et plus	5.4	7.7	8.8	11.6	14.0

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1976, n° de Cat. 94-836, Bulletins supplémentaires, caractéristiques économiques: taux d'activité des femmes selon le niveau de scolarité, l'âge, l'état matrimonial et la présence d'enfants.

On a relevé un certain nombre d'autre facteurs qui ont également contribué, au cours des années, à la hausse du taux d'activité chez les femmes dans la population active. Entre autre, un de ceux-ci fut l'expansion du secteur des services dans les pays industrialisés.

(1) En 1971, les Canadiennes divorcées représentaient la plus faible catégorie d'état matrimonial, n'intervenant que pour 1.35 p. cent de la population féminine canadienne âgée de 15 ans et plus cette année-là. Au cours des cinq années qui suivirent, la proportion de femmes divorcées par rapport à l'ensemble de la population féminine est montée en flèche; cette évolution reflétait la libéralisation de la législation canadienne en matière de divorce. Entre 1971 et 1976, le nombre de femmes divorcées a augmenté de 78 p. cent et, en 1976, ces femmes représentaient 2.1 p. cent des femmes âgées de 15 ans et plus. Même si le taux d'activité (selon le recensement) des femmes divorcées a fléchi entre 1971 et 1976, le niveau élevé de ce taux indique que la hausse de la proportion de femmes divorcées dans la population peut représenter jusqu'à 8 p. cent de l'accroissement total du taux d'activité (selon le recensement) des femmes âgées de 15 ans et plus, entre 1971 et 1976. Voir la publication de Statistique Canada sur le Recensement du Canada de 1976, n° de Cat. 94-804 (bulletin 5.5), Activité: taux d'activité selon l'âge et le sexe et selon l'état matrimonial et le sexe, 1971 et 1976 ainsi que la publication n° de Cat. 84-205, La statistique de l'état civil.

Cette évolution a donc facilité l'entrée de nombreuses femmes sur le marché du travail, partiellement en raison du fait que certaines industries du secteur des services, qui sont en plein essor, sont nettement plus souples à l'égard de l'établissement des horaires de travail.(1) Il a également été avancé que la hausse des salaires réels, avec le temps, est un autre facteur qui a incité les femmes à joindre la population active. Cette hypothèse, toutefois, est moins certaine, comme on l'explique à l'annexe I.

La montée des taux d'activité chez les femmes depuis les années 50 est donc probablement attribuable à un large éventail de facteurs. S'il est facile de dresser une liste de certains de ces principaux facteurs, il demeure difficile, sinon impossible, de quantifier de façon précise l'incidence stimulatrice de chacun de ces facteurs sur la hausse de la participation des femmes à la population active. Pour cette raison, il est également difficile de prévoir les variations futures des taux d'activité chez les femmes; les prévisions doivent porter non seulement sur l'évolution probable des diverses forces qui ont déjà occasionné une montée des taux d'activité chez les femmes, mais aussi sur l'allure que prendra, à l'avenir, l'incidence de ces forces conjuguées sur les taux d'activité chez les femmes.

(1) La possibilité de trouver un emploi à temps partiel semble constituer un facteur particulièrement important dans la participation à la population active de femmes ayant de jeunes enfants. La proportion de femmes ayant des enfants qui travaillent durant une partie de l'année, ou à temps partiel, est étroitement et inversement liée à l'âge de leur plus jeune enfant. (Voir la publication de Statistique Canada, La population active, "Les mères au travail et les dispositions prises pour la garde de leurs enfants, au Canada, 1973"), n° de Cat. 71-001, (sept. 1975); pour de plus amples données sur la question, consulter l'article de Allan G. King, "Industrial Structure, the Flexibility of Working Hours and Women's Labor Force Participation", The Review of Economics and Statistics, vol. LX, n° 3, (août 1978), pp. 399 à 407. Près de 35 p. cent de la croissance de l'emploi chez les femmes pendant les 26 dernières années est attribuable aux emplois à temps partiel; ce genre d'emploi est situé en grande partie dans le secteur de l'industrie des services qui au Canada procure la plupart des emplois à temps partiel. Même si l'essor du secteur des services et l'accroissement du nombre d'emplois à temps partiel qu'il a entraîné sont certes un facteur important qui a favorisé l'activité accrue des femmes, il ne faut pas pour autant en conclure que la participation des femmes à la population active a plutôt été fortuite. Une mesure de l'activité, de toute évidence non parfaite, est le nombre de personnes qui travaillent de 50 à 52 semaines par an, exprimé en termes proportionnels du nombre de personnes qui travaillent à un moment quelconque de l'année. Cette mesure indique qu'entre 1964 et 1974, par exemple, l'activité chez les femmes âgées de 25 ans et plus a fléchi de 1.7 point de pourcentage; de 69.7 p. cent, elle est tombée à 68.0 p. cent. Cette baisse est nettement inférieure à celle de 4.9 points de l'activité chez les hommes âgés de 25 ans et plus, dont le taux de 94.5 p. cent est tombé à 89.6 p. cent. (Ces données sont tirées de Statistique Canada, n° de Cat. 70-506F (Hors Série), Cycles annuels de travail de la population canadienne en 1964, et des résultats non publiés de l'enquête de 1974 sur les cycles annuels de travail.)

Compte tenu de l'importance évidente des facteurs qui ont accru la participation des femmes à la population active dans le passé, il semble tout à fait raisonnable de supposer que, de façon générale, ces mêmes forces continueront de favoriser la hausse des taux d'activité. Cette généralisation peut contenir une exception possible en ce qui a trait au nombre désiré d'enfants dans une famille et à l'évolution des taux de fécondité. Au Canada, le taux global de fécondité est maintenant insuffisant pour assurer le renouvellement de la population, et il semble peu probable qu'il baisse davantage.(1) Selon les projections relatives à la population, énoncées au chapitre 3, le taux de fécondité ne devrait fléchir que de façon marginale, en passant du taux actuel de 1.8 au taux de 1.7 en 1990, et devrait demeurer constant par la suite. On peut croire que la stabilisation du taux de fécondité aura tendance à empêcher les taux d'activité pour le groupe d'âge des femmes dans leur meilleure période de procréation de croître au delà des niveaux actuels et, par conséquent, à ralentir le rythme de croissance du taux d'activité chez l'ensemble des femmes. Pour cette raison, il convient d'examiner plus à fond le rapport qui existe entre la procréation et la participation des femmes à la population active.

2.1.1 Rapport entre la procréation et la participation des femmes à la population active

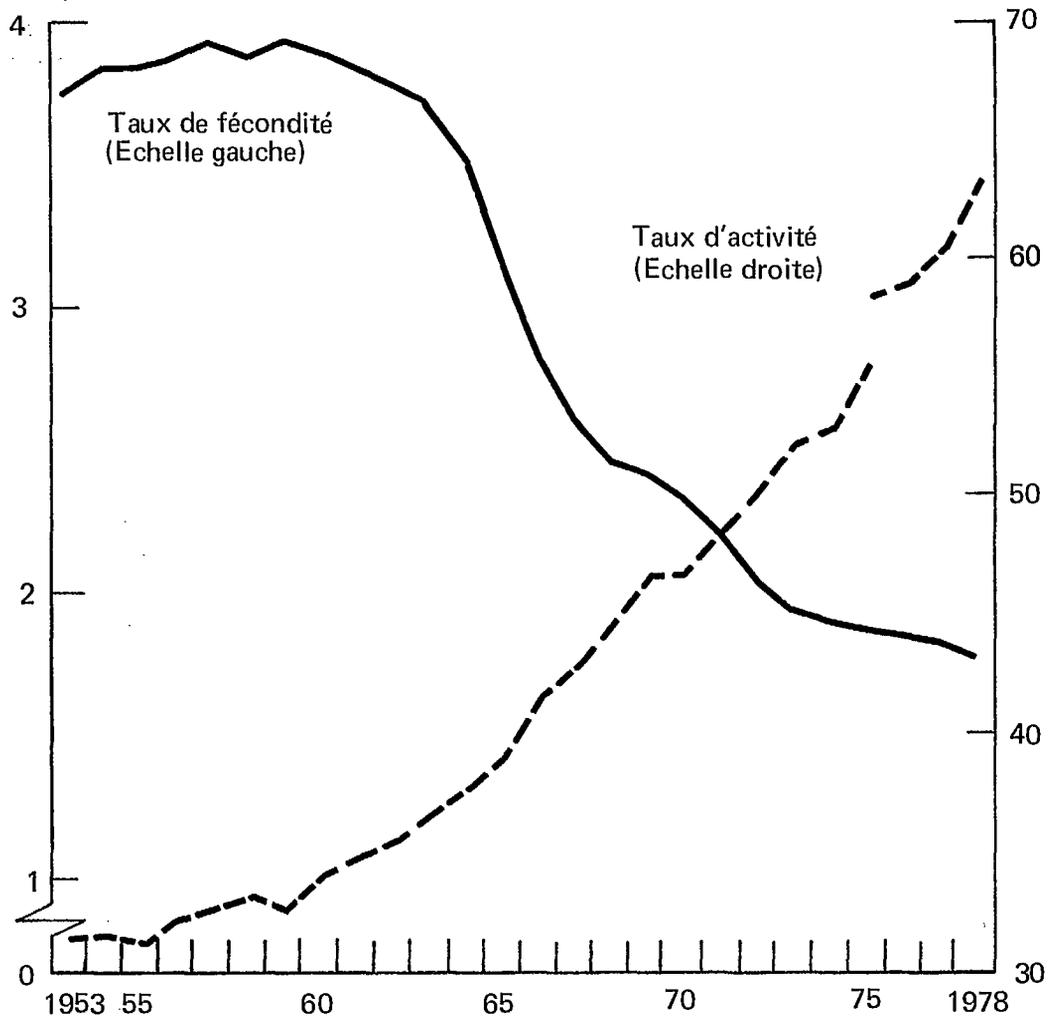
Les graphiques 3 et 4 fournissent une comparaison des variations du taux global de fécondité et du taux d'activité chez les femmes de 20 à 34 ans, depuis 1953, au Canada et aux Etats-Unis respectivement. En Amérique du Nord, au moins 80 p. cent de tous les enfants sont nés de mères âgées de 20 à 34 ans. La comparaison du taux d'activité des femmes de ce groupe d'âge avec le taux de fécondité devrait donc donner clairement un aperçu général du rapport qui existe entre la fécondité et la participation des femmes à la population active. L'examen qui fait l'objet de cette sous-section porte sur les années 1953 à 1978; il n'existe encore aucune estimation de disponible pour les taux de fécondité en 1979.

Trois périodes présentent un intérêt particulier. Tant au Canada qu'aux Etats-Unis, les taux de fécondité ont augmenté durant la majeure partie des années 50 mais, au cours de cette même période, les hausses des taux d'activité chez les femmes de 20 à 34 ans ont été très faibles

(1) Le taux de fécondité par âge désigne le nombre d'enfants nés, au cours d'une année particulière, de mère ayant un âge donné, exprimé en pourcentage ou par rapport à un groupe de 1000 femmes. Le taux global de fécondité correspond à la somme de tous les taux de fécondité par âge pour les femmes dans leur période de procréation. Pour une année donnée, le taux global de fécondité peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants issus d'une cohorte de femmes dont les taux de fécondité par âge, durant leur période de procréation, correspondent aux taux de fécondité durant l'année en question. Au Canada à l'heure actuelle, un taux global de fécondité de 2.1 p. cent correspond au taux requis pour assurer le renouvellement de la population. Le taux de fécondité fut inférieur à 2.1 p. cent depuis 1972 (voir le graphique 3). Pour fins de la comparaison, ce même taux en 1959 était de 3.9 p. cent.

Graphique 3

Taux global de fécondité et taux d'activité chez les femmes de 20-34 ans,
Canada, 1953-1978



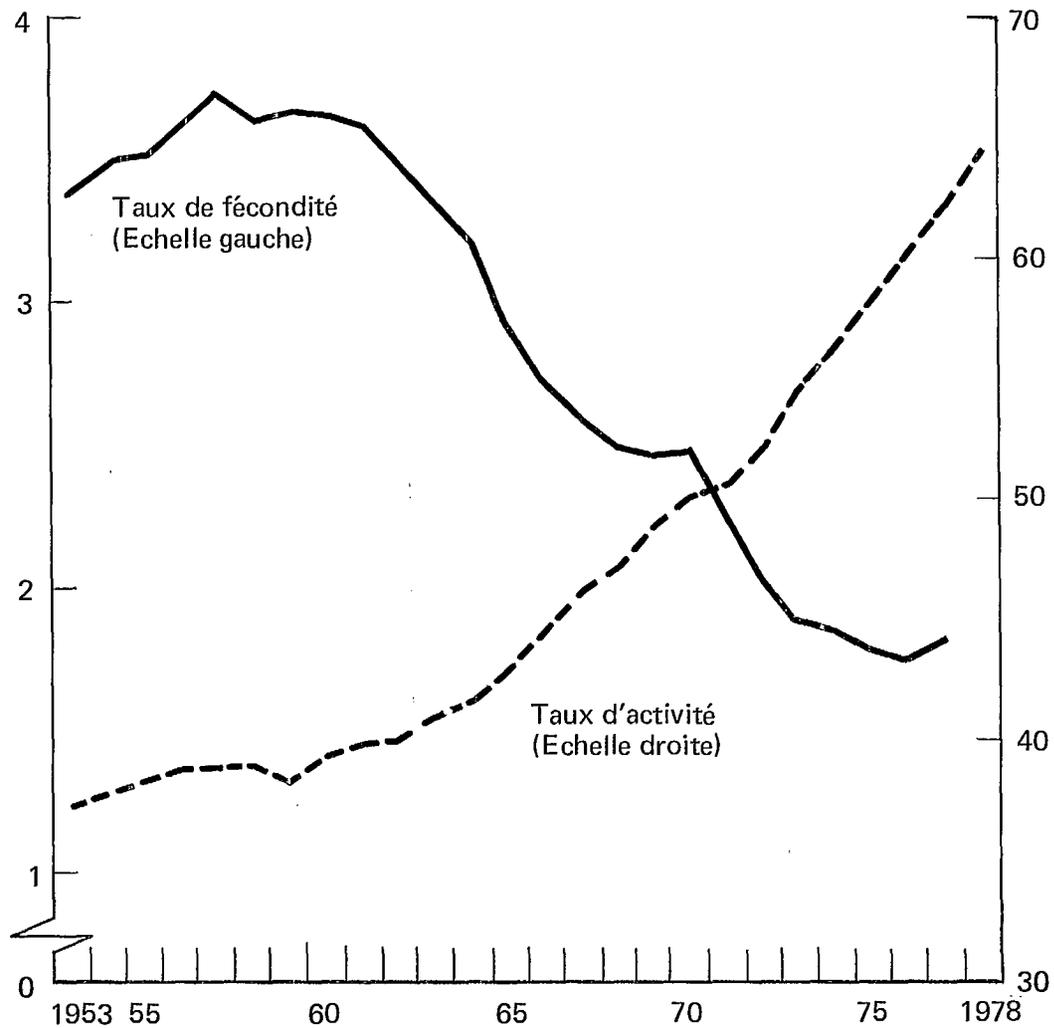
(1) La série du taux d'activité est interrompue en 1975, année des révisions majeures à l'enquête sur la population active.

(2) La valeur de 1978 du taux de fécondité est une prévision estimative.

Source: Statistique Canada, *La statistique de l'état civil, Volume 1*, n° de Cat. 84-204; et *La population active*, n° de Cat. 71-001.

Graphique 4

Taux global de fécondité et taux d'activité chez les femmes de 20-34 ans, Etats-Unis, 1953-1978



(1) Aucune estimation du taux de fécondité américain n'est disponible pour 1978.

Source: Department of Commerce, Bureau of the Census, *Statistical Abstract of the United States*; et le Bureau of Labor Statistics, *Handbook of Labor Statistics*, et *Employment and Earnings*.

pour les deux pays. Cependant, les taux d'activité chez les femmes de ce groupe d'âge ont affiché une hausse plus marquée lorsque les taux de fécondité ont commencé à fléchir à la fin des années 50 et au début des années 60. Ce rapport entre l'affaiblissement des taux de fécondité et le raffermissement des taux d'activité existait toujours au début des années 70. Toutefois, vers le milieu de cette décennie, le rythme de diminution des taux de fécondité a ralenti considérablement et s'est stabilisé dans les deux pays. En revanche, les taux d'activité des femmes dans leur meilleure période de procréation n'ont affiché aucune tendance à la baisse pour ce qui est du rythme de leur augmentation. Au Canada, de 1973 à 1978, l'augmentation absolue du taux d'activité des femmes de ce groupe d'âge était aussi élevée qu'elle l'avait été durant toute autre période de cinq ans depuis 1959, année où le taux de fécondité a atteint un maximum. L'augmentation annuelle moyenne de 3 p. cent du taux d'activité pendant les années 1974-1978 n'était que légèrement inférieure à l'accroissement annuel moyen de 3.3 p. cent enregistré de 1959 à 1973.(1) Aux Etats-Unis, le taux d'activité chez les femmes âgées de 20 à 34 ans a augmenté de 3.4 p. cent par an, entre 1973 et 1978; ce rythme de croissance a donc été plus rapide que celui observé durant n'importe quelle période de cinq ans entre 1953 et 1973.

La direction du lien de causalité entre le taux de fécondité et le taux d'activité n'est pas évidente. Il se peut fort bien que le taux de fécondité influe sur le taux d'activité: si le désir des couples d'avoir de petites familles se réalise, les femmes pourront participer à la population active plus longtemps. Par ailleurs, un lien de causalité inverse est tout aussi vraisemblable, à savoir que le taux d'activité influe sur le taux de fécondité: le désir de travailler des femmes mariées peut jouer un grand rôle sur le plan du nombre souhaité d'enfants et de l'échelonnement des naissances.(2) Ce qui est plus probable c'est que le lien de causalité opère dans les deux sens, c'est-à-dire que les décisions touchant l'activité et la procréation sont prises simultanément.

Même s'il est difficile de distinguer la cause de l'effet, les variations des taux de fécondité et d'activité qui ont été observées au Canada et aux Etats-Unis depuis le début des années 50 permettent de faire les observations suivantes. Premièrement, les taux d'activité et de fécondité ont, de toute évidence, été étroitement liés jusqu'au début des années 70: au cours des années 50, les taux de fécondité, déjà élevés, croissaient encore tandis que le rythme de croissance des taux

(1) La hausse observée de 1973 à 1978 a été corrigée pour tenir compte de la tendance à la hausse de ce taux d'activité qui découle des révisions à l'enquête de la population active en 1975.

(2) Les réponses fournies dans le cadre des enquêtes effectuées aux Etats-Unis en vue de déterminer le nombre d'enfants que les femmes désirent avoir durant leur vie se rattachent, de toute évidence, au statut des répondantes dans la population active: en fait les renseignements fournis indiquent que les femmes actives prévoient avoir moins d'enfants que ne le font celles qui ne sont pas entrées dans la population active. Voir Allyson Sherman Grossman, "Almost Half of All Children Have Mothers in the Labor Force", Monthly Labor Review, vol. 100, n° 6 (juin 1977), pp. 41 à 43, p. 43.

d'activité était plus lent; durant les années 60 et au début des années 70, les taux de fécondité affichaient une chute alors que les taux d'activité accusaient une hausse marquée. Deuxièmement, le rapport entre les deux taux semble s'être affaibli considérablement vers le milieu des années 70 lorsque la stabilisation des taux de fécondité a coïncidé avec une hausse marquée et suivie des taux d'activité.

Ce phénomène peut être attribuable à nombre de facteurs. Pour divers motifs d'ordre personnel les Nord-américaines ont moins tendance de nos jours, que par les années antérieures, à différer la poursuite d'une carrière ou à abandonner leur emploi et leur salaire pour prendre soin des enfants. Nombre de couples et de familles ont probablement adopté un mode de vie ou ont pris des engagements financiers qui ne permettent plus à l'épouse ou à la mère de se retirer de la population active pour une période prolongée. L'attitude négative qui s'est souvent manifestée à l'égard des mères qui travaillent s'est beaucoup résorbée. En définitive, il est beaucoup plus facile pour les mères de prendre des dispositions pour la garde des enfants et de travailler lorsque la famille compte peu d'enfants, comme c'est le cas à l'heure actuelle, que lorsque les familles comptent, en moyenne, quatre enfants, comme c'était le cas durant les années 50. (1,2)

(1) Dans la plupart des cas, il est évident que des dispositions sont prises pour la garde des enfants avec des parents, des voisins ou des amis de la famille. (Voir Statistique Canada, "Les mères au travail et les dispositions prises pour la garde de leurs enfants, au Canada, 1973", op. cit.) A l'heure actuelle, les garderies reconnues au Canada ne peuvent accueillir qu'une fraction minime du nombre total d'enfants en bas âge dont les mères sont au travail. Le nombre de places dans les garderies reconnues au Canada a augmenté de 54.2 p. cent, 105.8 p. cent, 26.8 p. cent et 19.4 p. cent respectivement pour les années 1973 à 1976, avant de diminuer quelque peu en 1977 et de n'afficher pratiquement aucune augmentation en 1978. L'essor initial des garderies semble être attribuable à une demande accrue pour ce genre d'installations et cette demande a été stimulée par le fait qu'une part importante des frais de garde d'enfants a fait l'objet de subventions directes ainsi que d'un traitement spécial sur le plan fiscal. En 1972, la déduction des frais de garde d'enfants dans le calcul du revenu imposable au Canada allait jusqu'à \$500; ce maximum fut majoré à \$1,000 en 1976. (Aux Etats-Unis, les mesures fiscales relatives aux frais de garde d'enfants ont aussi été considérablement assouplies au milieu des années 70 voir Grossman, op. cit., p. 44). Par ailleurs, le ralentissement et l'arrêt subséquent de la croissance du nombre de places dans les garderies, au Canada, a été attribué aux coûts de plus en plus élevés de ces services. Ces coûts se sont transformés en hausses des prix puisque les gouvernements insistaient pour recouvrer les pertes subies au chapitre des services de garderies. Il y a également eu diminution réelle des subventions réservées aux services de garderies dont pouvaient bénéficier les familles à deux soutiens. (Voir Santé et Bien-être Canada, Situation de la garde de jour, diverses années, de 1972 à 1978). La hausse des frais de garde d'enfants a amené les familles à deux soutiens à retirer leurs enfants des garderies et ces départs semblent avoir entraîné la fermeture de nombreuses garderies; le nombre de places disponibles s'en est trouvé encore réduit.

Les données du tableau 3 fournissent une perspective intéressante sur cette question. Le tableau 3 présente une comparaison des taux d'activité chez les femmes mariées aux E.-U. durant les mois de mars 1960 et 1977, selon deux groupes d'âge, soit de moins de 35 ans et de 35 ans et plus, et selon la présence d'enfants à la maison. Au cours de cette période de 17 ans, dans les deux groupes d'âge, les taux d'activité des femmes mariées ayant des enfants ont augmenté de façon plus marquée, tant en termes relatifs qu'en termes absolus, que les taux des femmes mariées n'ayant pas d'enfants âgés de moins de 18 ans. En outre, les hausses les plus marquées se sont produites dans le cas de femmes ayant des enfants de moins de six ans, soit le groupe de femmes pour lesquelles la présence d'enfants en bas âge devrait normalement avoir le plus fort effet de dissuasion. Chez les femmes mariées âgées de moins de 35 ans, le taux d'activité des mères d'enfants de 6 à 17 ans a augmenté de 18.8 points durant la période en question, soit une hausse relative de 45.3 p. cent; le taux d'activité des femmes mariées ayant des enfants de moins de 6 ans s'est accru de 21.6 points, ce qui représente une hausse relative de 119.3 p. cent. On décèle le même phénomène dans le cas des femmes âgées de 35 ans et plus. De plus, la hausse considérable du taux d'activité des femmes mariées plus âgées et qui ont des enfants de 6 à 17 ans a suffi à faire monter le taux d'activité de ce groupe, en mars 1977, à un niveau qui correspond presque au taux d'activité du groupe de femmes n'ayant aucun enfant de moins de 18 ans.

Ces données révèlent qu'il y a eu un changement important, aux Etats-Unis, dans la participation à la population active des femmes qui ont des enfants à la maison, et surtout des enfants en bas âge. Des données comparables portant sur une plus brève période indiquent que des changements semblables se sont produits au Canada également. Le tableau 4 présente les estimations tirées du recensement, des taux d'activité chez les femmes mariées, époux présent, selon le groupe

(2) Un rapport récent du "Bureau of the Census" des Etats-Unis fournit des données sur les taux d'inscription des enfants de 3 et 4 ans dans les prématernelles et les maternelles aux Etats-Unis, classées selon le nombre d'autres enfants dans la famille. Selon ces données, les taux d'inscription d'enfants de 3 et 4 ans faisant partie d'une famille peu nombreuse sont plus élevés que ceux d'enfants du même âge provenant d'une famille nombreuse. Aux termes de cette étude,

l'une des raisons possibles de l'écart entre les taux d'inscription des enfants, selon la dimension de la famille, est que les familles nombreuses sont peut-être moins en mesure de payer les frais de la prématernelle que ne le sont les petites familles; il se peut aussi que les mères qui ont plusieurs enfants aient moins tendance à entrer dans la population active et qu'elles soient vraisemblablement davantage portées à rester au foyer pour prendre soin de leurs enfants; en outre, les familles nombreuses comprennent probablement des enfants plus âgés qui peuvent prendre soin de leurs jeunes frères et soeurs. (traduction française du texte original, p. 15.)

Voir Bureau of the Census du département du Commerce des Etats-Unis, "Nursery School and Kindergarten Enrollment of Children and Labor Force Status of Their Mothers, October 1967 to October 1976 (février 1978).

d'âge et la présence d'enfants, pour les mois de mai 1971 et 1976. Entre 1971 et 1976, pour les groupes d'âge de 15 à 34 ans et de 35 à 44 ans, les taux d'activité chez les femmes ayant des enfants accusent une hausse plus marquée que les taux d'activité chez les femmes sans enfants à la maison, tant en termes relatifs qu'absolus. Constatation plus significative encore, les taux d'activité chez les femmes mariées ayant des enfants de moins de 6 ans ont augmenté au moins autant sur le plan absolu et nettement plus en termes relatifs que les taux des femmes dont tous les enfants étaient âgés de 6 ans et plus.

Tableau 3

Taux d'activité chez les femmes mariées (1), selon le groupe d'âge et la présence d'enfants au foyer, Etats-Unis, mars 1960 et mars 1977

	Moins de 35 ans	35 ans et plus (1)
Aucun enfant de moins de 18 ans		
1960	61.1	46.4
1977	79.0	55.8
Hausse absolue	17.9	9.4
Hausse relative (en pourcentage)	29.3	20.3
Enfants âgés de 6 à 17 ans seulement		
1960	41.5	38.5
1977	60.3	54.2
Hausse absolue	18.8	15.7
Hausse relative (en pourcentage)	45.3	40.8
Enfants de moins de 6 ans		
1960	18.1	20.0
1977	39.7	36.6
Hausse absolue	21.6	16.6
Hausse relative (en pourcentage)	119.3	83.0

(1) Les femmes mariées (époux présent) âgées de 55 ans et plus et n'ayant pas d'enfants de moins de 18 ans sont exclues de ces données.

Source: Paul Ryscavage, "More Wives in the Labor Force Have Husbands with 'Above-Average' Incomes", Monthly Labor Review, vol. 102, n° 6 (juin 1979), pp. 40 à 42.

L'examen du comportement de certaines cohortes de femmes (1) au cours des années peut permettre de voir sous un autre angle les changements dans le profil de l'activité chez les femmes dans leur meilleure période de procréation. Au Canada, la quantité de données longitudinales

(1) Dans le présent contexte, une cohorte désigne un groupe de personnes ayant plus ou moins le même âge et pour lequel il existe des données portant sur diverses périodes.

d'accès facile est quelque peu limitée. Néanmoins, les données existantes constituent un complément utile de l'analyse fondée sur des données en séries transversales et chronologiques, surtout lorsqu'on les examine dans le contexte des renseignements similaires que l'on retrouve dans d'autres pays.

Tableau 4

Taux d'activité chez les femmes mariées, époux présent, selon le groupe d'âge et la présence d'enfants au foyer, Canada, mai 1971 et mai 1976

	de 15 à 34 ans	de 35 à 44 ans
Sans enfants		
1971	73.9	59.4
1976	77.5	65.5
Hausse absolue	3.6	6.1
Hausse relative (en pourcentage)	4.9	10.3
Avec enfants de plus de 6 ans		
1971	46.0	44.2
1976	54.9	53.6
Hausse absolue	8.9	9.4
Hausse relative (en pourcentage)	19.3	21.3
Avec enfants de moins de 6 ans		
1971	28.0	25.4
1976	36.9	35.8
Hausse absolue	8.9	10.4
Hausse relative (en pourcentage)	31.8	40.9

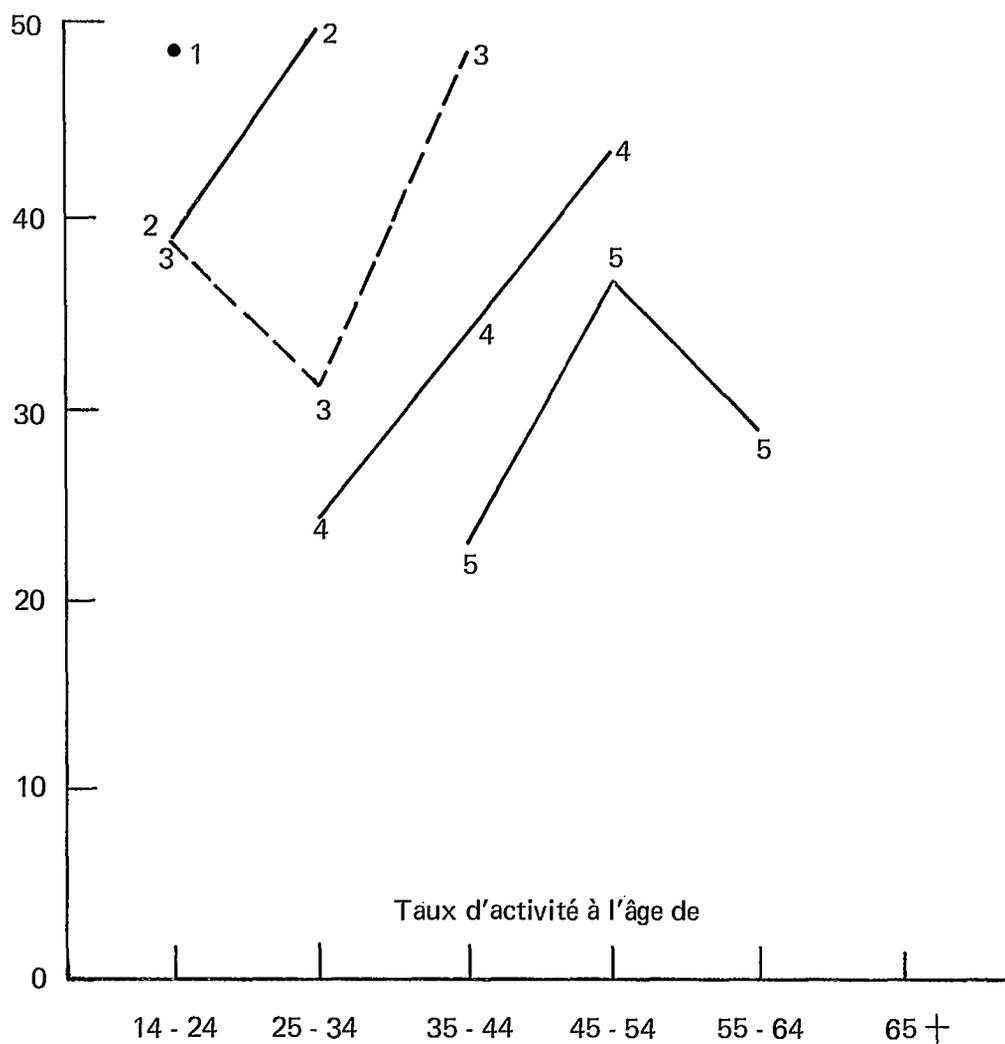
Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971, n° de Cat. 94-774, vol. 3, section 7 (bulletin 3.7-4) Population active - antécédents de travail, taux d'activité des femmes selon la scolarité, l'état matrimonial, l'âge et la présence d'enfants, Canada et régions; Recensement du Canada de 1976, n° de Cat. 94-836 (bulletin 10SE7) Bulletins supplémentaires: caractéristiques économiques, taux d'activité des femmes selon le niveau de scolarité, l'âge, l'état matrimonial et la présence d'enfants.

Le graphique 5 fournit le tracé des taux d'activité de certaines cohortes de femmes.(1) Les données sont tirées des enquêtes de 1955, 1965 et 1975 de la population active. Etant donné qu'à l'intérieur de chaque cohorte, l'écart d'âge est de 10 ans, il existe donc un maximum de

(1) Ce graphique a été conçu d'après un graphique contenu dans un document interne de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Voir l'ouvrage de Serge Bertrand, Analyse du taux d'activité des femmes par la méthode des cohortes, Politique stratégique et planification, Emploi et Immigration Canada, novembre 1978.

Graphique 5

Taux d'activité chez les femmes, par cohorte,
Canada, 1955-1975



Numéro de cohorte	5	4	3	2	1
Nées durant la période	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	1951-1960

Source: Emploi et Immigration Canada, *Analyse de la participation féminine à la population active*, novembre 1978.

trois données pour chaque cohorte.(1) Pour faciliter l'interprétation du graphique, prenons l'exemple de la cohorte n° 5. Le graphique indique qu'en 1955, le taux d'activité de cette cohorte de femmes âgées de 35 à 44 ans était d'environ 23 p. cent. En 1965, le taux d'activité de cette même cohorte avait atteint 37 p. cent et en 1975, année où l'âge des femmes de cette cohorte se situait entre 55 et 64 ans, le taux d'activité était passé à 29 p. cent.

De façon traditionnelle, le tracé des taux d'activité des femmes selon un groupe d'âge montre deux sommets. Les taux d'activité se sont accrus jusqu'à l'âge de 20 à 24 ans, pour ensuite fléchir brusquement de 25 à 29 ans et de 30 à 34 ans, avant d'atteindre un deuxième sommet entre 40 et 55 ans. L'affaiblissement de l'activité entre les âges de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans a été attribué à la procréation et au soin des enfants. Même si les données relevées dans le graphique 5 ne portent que sur des groupes dont l'écart d'âge est de 10 ans, elles indiquent néanmoins clairement les changements importants qui s'opèrent sur le plan des taux d'activité par âge. D'abord, le graphique 5 dévoile une tendance constante à la hausse des tracés des taux d'activité de cohortes successives. Il ne s'agit là que d'une autre façon d'illustrer l'accroissement des taux d'activité des femmes qui a été observé au cours des 25 dernières années. Le changement de comportement entre les cohortes 3 et 2 devient encore plus intéressant. Le tracé de la cohorte 3, composée de femmes nées entre 1931 et 1940, a suivi l'évolution dite traditionnelle des taux d'activité qui ont diminué entre les âges de 14 et 24 ans et de 25 et 34 ans pour ensuite augmenter de nouveau entre les âges de 25 et 34 ans et de 35 et 44 ans. Le tracé des taux d'activité de la cohorte 2, regroupant des femmes nées entre 1941 et 1950, montre une hausse considérable entre les âges de 14 et 24 ans et de 25 et 34 ans. Ce tracé diffère nettement de la courbe traditionnelle du taux d'activité chez les femmes; l'augmentation du taux d'activité chez les femmes de la cohorte 2, entre les âges de 14 et 24 ans et de 25 et 34 ans, correspond à l'évolution traditionnelle des taux d'activité chez les hommes, qui ont tendance à afficher une hausse très importante dans ces groupes d'âge.

Les données provenant de l'enquête sur la population active ne fournissent aucun renseignement sur les groupes de cinq ans de personnes de plus de 24 ans; ce genre de données n'indiquent donc pas comment évolue le taux d'activité chez les femmes de 25 à 29 ans par rapport à celui chez les femmes âgées de 20 à 24 ans. Les données canadiennes les plus récentes (recensement) portant sur les taux d'activité des groupes dont l'écart d'âge est de 5 ans révèlent qu'en 1976, le taux d'activité des membres du groupe d'âge de 25 à 29 ans était inférieur au taux observé en 1971 pour les membres du groupe d'âge de 20 à 24 ans.(2) Ainsi, en dépit de la nouvelle courbe qu'épousent les taux d'activité des cohortes dont l'écart d'âge est de 10 ans, l'évolution traditionnelle du taux

(1) Pour les cohortes des femmes âgées de 14 à 24 ans et de 25 à 34 ans en 1975, il n'existe qu'une et deux observations, respectivement.

(2) Voir C.D. Howe Research Institute, *Policy Review and Outlook*, 1979 - *Anticipating the Unexpected* (Montréal, 1979), p. 143.

d'activité entre les groupes d'âge de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans s'est poursuivie au début des années 70. Le tableau 5 indique que l'évolution traditionnelle des taux d'activité a été renversée aux Etats-Unis dans le cas des femmes âgées de 25 à 29 ans; en effet, à compter de 1976, le taux d'activité de ces dernières était plus fort qu'il ne l'était cinq ans auparavant. Le même phénomène a été observé dans d'autres pays de l'Ouest, notamment au Danemark et en Suède. Ailleurs (par exemple, Allemagne de l'Ouest), l'écart entre le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 29 ans et le taux d'activité enregistré par les femmes de ce même groupe, cinq ans auparavant, disparaît graduellement. (1)

Tableau 5

Taux d'activité chez les femmes de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans, Etats-Unis, années choisies

20-24 ans		25-29 ans	
1968	54.6	1973	51.8
1969	56.8	1974	54.8
1970	57.8	1975	57.1
1971	57.8	1976	59.3
1972	59.1	1977	61.8
1973	61.2	1978	64.3

Source: U.S. Bureau of Labor Statistics, Employment and Earnings.

Au Canada, les données existantes sur les cohortes révèlent donc que les taux d'activité par groupe d'âge changent de façon importante au fur et à mesure que les femmes traversent leur meilleure période de procréation. Les données portant sur les groupes dont l'écart d'âge est de 10 ans indiquent que les taux d'activité chez les femmes augmentent pendant qu'elles traversent les groupes d'âge 15 à 24 ans et 24 à 34 ans et que ces taux se rapprochent ainsi de la courbe traditionnelle caractéristique des taux d'activité chez les hommes. Selon les données pour les groupes dont l'écart d'âge est de 5 ans, le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 29 ans était inférieur, en 1976 du moins, au taux d'activité enregistré cinq ans auparavant par les femmes de la même cohorte. Cette évolution traditionnelle du taux d'activité a été inversée aux Etats-Unis et dans deux pays scandinaves et ce processus d'inversion se dessine également dans d'autres pays. Il est fort probable qu'un renversement de situation semblable s'opère actuellement au Canada.

En définitive, il semble indéniable que la relation qui existe traditionnellement entre la procréation et le taux d'activité chez les femmes dans leur meilleure période de procréation a changé de façon considérable.

(1) Annuaire des statistiques du travail, Organisation internationale du travail.

Au cours des dernières années, l'incidence dissuasive des enfants sur la participation des femmes à la population active s'est atténuée. Puisqu'il semble n'y avoir aucune raison évidente pour que cette tendance disparaisse, il ne serait pas valable de projeter la stabilisation des taux d'activité de groupes de femmes dans leur meilleure période de procréation sur l'unique fait qu'aucun fléchissement d'importance du taux de fécondité n'ait été prévu.

2.1.2 Participation future des femmes adultes à la population active

Compte tenu de l'analyse précédente sur la relation existant entre la procréation et la participation des femmes à la population active, il ne semble pas y avoir de raisons valables de s'attendre à ce que le rythme de croissance de ce taux d'activité ralentisse brusquement. Il est beaucoup plus vraisemblable que le taux d'activité chez les femmes adultes continuera de croître de façon marquée, du moins pendant la majeure partie de la prochaine décennie.

L'élaboration de projections pour les taux d'activité chez les femmes d'ici la fin du siècle, exige essentiellement utiliser beaucoup de jugement. Une façon de procéder à un tel exercice consiste à estimer les équations de régression qui expliquent le cycle de la participation des femmes à la population active durant la période historique et à fonder les projections sur ces équations. La nature très variée et complexe des forces qui ont contribué à l'accroissement des taux d'activité chez les femmes depuis le début des années 50 porte à croire que ce sont probablement des variables de tendance temporelle qui permettraient de capter leurs effets dans de telles équations. Les projections à long terme seraient donc dictées, en partie, par les variables de tendance temporelle et dépendraient essentiellement sur la spécification de ces variables telles qu'utilisées dans l'estimation de ces équations.

Une démarche plus directe face au problème que posent les projections aura été préférée. En effet, la méthode de projection utilisée dans la présente étude consiste à déterminer un certain écart minimal entre le taux d'activité chez les femmes et celui chez les hommes, écart qui pourra raisonnablement se confirmer dans l'avenir, et à préciser ensuite à quelle vitesse cet écart minimal sera atteint. Cette démarche énonce donc de façon explicite les raisonnements qui sont faits à l'égard de l'incidence future des forces qui contribuent à faire croître la participation des femmes à la population active.

Au Canada, le taux d'activité chez les femmes âgées de 25 à 54 ans était inférieur de 70 points de pourcentage au taux d'activité chez les hommes du même groupe d'âge en 1953. En 1979, cet écart s'était amenuisé, n'étant plus qu'approximativement de 37 points. L'écart correspondant entre le taux d'activité chez les femmes et celui chez les hommes, aux Etats-Unis, était de quelque 58 points en 1953 et d'à peu près 34 points en 1978. En Suède, où l'on favorisait davantage qu'en Amérique du Nord l'entrée des femmes dans la population active, le même écart entre les taux d'activité était de 30 points de pourcentage en 1970 et de 16 points en 1978.

La projection des taux d'activité chez les femmes adultes d'ici l'an 2000 est certes empreinte de nombreuses incertitudes et c'est pour cette raison que deux projections relatives aux taux d'activité des femmes adultes sont présentées dans le chapitre 3. Dans l'une de ces projections, il est supposé que l'écart entre le taux d'activité chez les femmes et celui chez les hommes, pour les groupes de femmes qui ont dépassé leur meilleure période de procréation, tombera pour s'établir à 10 points de pourcentage en l'an 2000. Dans le cas de la deuxième projection, l'écart est éliminé. Les taux d'activité chez les femmes adultes prévus dans le contexte des deux projections sont identiques pour l'an 1985, mais ils sont divergents par la suite.

2.2 Taux d'activité chez les hommes adultes

Le taux d'activité chez les hommes âgés de 20 ans et plus est demeuré relativement stable durant les années 50, puis il a commencé à fléchir au début des années 60 (voir le graphique 1). Le déclin graduel du taux d'activité chez les hommes adultes amorcé durant les années 60 s'est poursuivi, mais à un rythme plus lent, durant les années 70.

Le graphique 6 affiche les taux d'activité de quatre groupes d'âge d'hommes adultes, soit les 20 à 24 ans, les 25 à 54 ans, les 55 à 64 ans et les 65 ans et plus, de 1953 à 1979. Selon ces données, les changements survenus au cours de cette période dans le taux global d'activité chez les hommes adultes tiennent à différents profils d'évolution notés dans les taux d'activité des divers groupes. Ces profils sont examinés en détail dans la présente section. Le graphique 6 indique également, aux fins de comparaison, les taux d'activité chez les groupes analogues aux Etats-Unis. Tout comme dans le cas des femmes adultes, les taux d'activité des différents groupes d'âge chez les hommes a eu tendance à se comporter de façon pratiquement semblable dans les deux pays au cours des 26 dernières années.

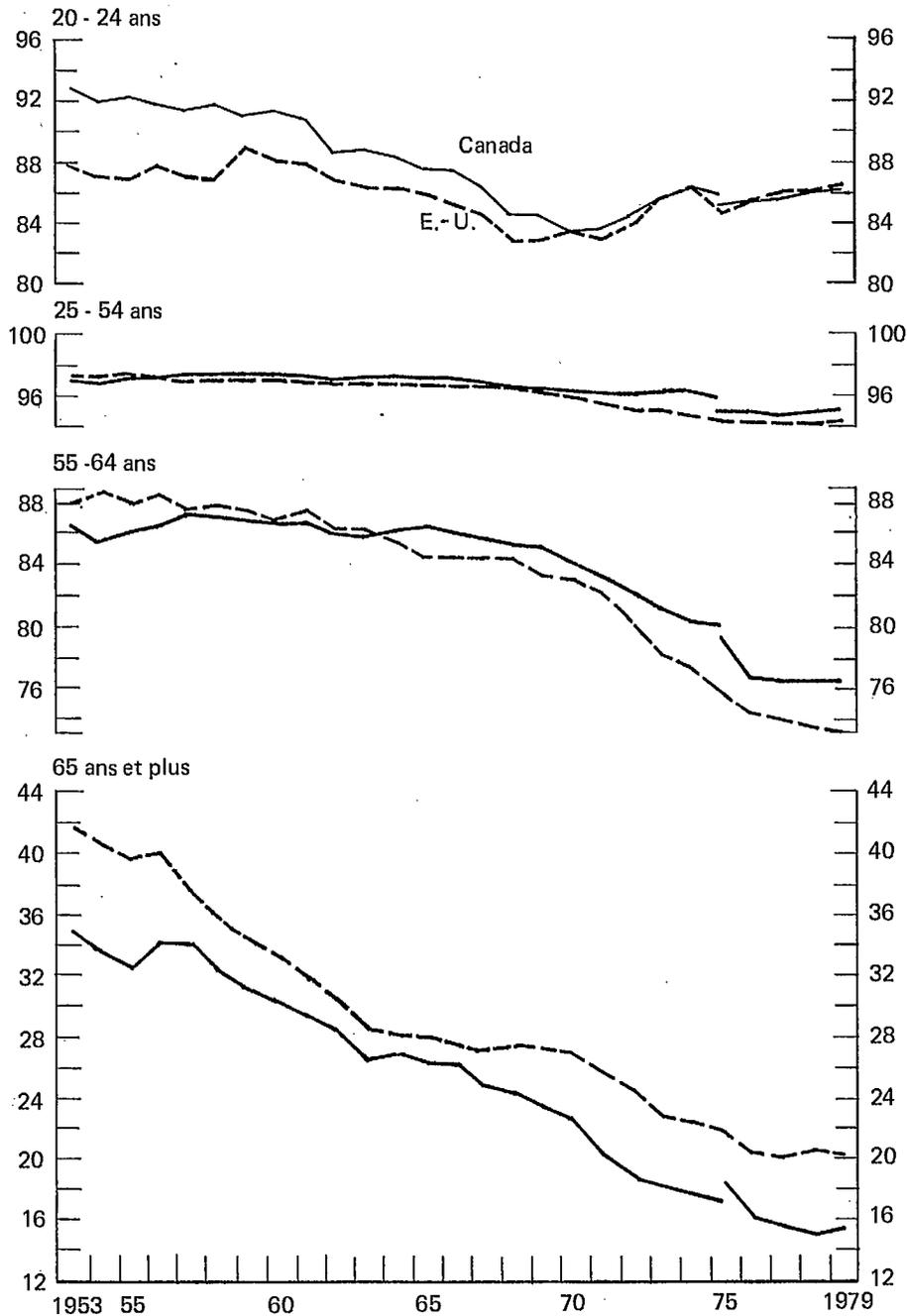
2.2.1 Taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans

Au Canada, les hommes de 25 à 54 ans représentent 70 p. cent de la population active masculine de 20 ans et plus pour chacune des années 1953 et 1979. En raison de l'importance de ce groupe par rapport à l'ensemble, le profil d'évolution du taux d'activité global chez les hommes adultes suit de près celui du groupe des 25 à 54 ans. Le taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans est demeuré constant durant presque toute cette période de 26 années, si l'on fait exception de la deuxième moitié des années 60 et du début des années 70. De 1966 à 1972, le taux d'activité de ce groupe enregistrait un léger déclin, soit au total un point de pourcentage environ pour la période. Aux Etats-Unis le taux d'activité chez les hommes âgés de 25 à 54 ans diminuait lentement mais régulièrement, passant de 97.4 p. cent en 1955 à un niveau légèrement supérieur à 94 p. cent durant la dernière moitié des années 70.

De tous les groupes majeurs, les hommes de 25 ans à 54 ans affichent, de longue date, le degré le plus élevé d'attachement à la population active. Etant donné le rôle traditionnel (quoique diminuant) dévolu aux hommes de ce groupe d'âge, à savoir celui de principal gagne-pain

Graphique 6

Taux d'activité chez les hommes adultes, par groupe d'âge, Canada et États-Unis, 1953-1979



(1) Les interruptions des séries, pour le Canada, reflètent les révisions de 1975 à l'enquête sur la population active.

Source: Données canadiennes, Statistique Canada, *La population active*, n° de Cat. 71-001; données américaines, Bureau of Labor Statistics, *Handbook of Labor Statistics*, et *Employment and Earnings*.

dans la famille, et le pourcentage élevé de la population active qu'ils représentent, il est important de chercher à identifier les sources des moindres changements dans leurs taux d'activité.

Selon toute vraisemblance, la lente régression du taux d'activité des hommes de 25 à 54 ans, aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis, est le résultat net des effets combinés d'un certain nombre de forces adverses. La progression constante du niveau moyen d'instruction constitue, selon toute probabilité, l'un des facteurs importants contribuant à l'accroissement du taux d'activité chez les hommes de ce groupe d'âge. Dans leur étude détaillée des taux d'activité aux Etats-Unis, William Bowen et Aldrich Finegan soulignent une corrélation positive évidente entre le taux d'activité et le niveau d'instruction des hommes dans la force de l'âge. À leur avis, l'existence d'une telle corrélation tient

principalement au fait que l'instruction ouvre à une personne sur le marché du travail la perspective de gains supérieurs (pouvant inclure au sens large non seulement la possibilité de trouver du travail, mais encore celle de toucher un salaire intéressant) ainsi que l'accès à des tâches plus propres, plus intéressantes et plus agréables. (traduction française du texte original, p. 53.)(1)

Etant donné cette corrélation entre la participation à la population active et les années de scolarité, tout accroissement du niveau moyen d'instruction devrait tendre à favoriser un accroissement du taux d'activité.

Les données fournies dans le tableau 6 donnent une idée des effets de l'accroissement du niveau d'instruction sur le taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans au Canada. On y trouve les taux d'activité chez les hommes de cette catégorie mesurés durant les semaines de référence des recensements de 1971 et 1976, regroupés par niveau d'instruction, ainsi que le pourcentage de la population dont représentent les divers groupes selon leur niveau d'instruction. Entre 1971 et 1976, le taux d'activité de la plupart des groupes a diminué d'au moins deux points de pourcentage. Cependant, le taux global d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans n'a toutefois fléchi que d'un seul point, en raison de l'augmentation du pourcentage de la population représenté par les groupes de niveau d'instruction plus élevé.

Pour les années 50 et 60, on ne possède aucune donnée comparable à celles du tableau 6. Cependant, même en l'absence de données semblables pour les années antérieures, on pourrait affirmer qu'indéniablement l'accroissement du niveau d'instruction durant cette période (ainsi que les changements dans les caractéristiques socio-économiques reflétés par l'accroissement du niveau moyen d'instruction) a vraisemblablement exercé une pression à la hausse sur le taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans. Compte tenu de l'évolution du taux d'activité de ce groupe notée depuis le début des années 50, d'autres facteurs sont de toute évidence intervenus pour neutraliser et même, pour certaines années, contrecarrer cette pression à la hausse.

(1) William G. Bowen et T. Aldrich Finegan, The Economics of Labor Force Participation (Princeton University Press, Princeton, 1969).

Tableau 6

Taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans
selon le niveau d'instruction, Canada, 1971 et 1976

	1971		1976	
	Taux d'activité	Pourcentage de la population	Taux d'activité	Pourcentage de la population
N'ayant pas atteint la neuvième année	86.4	34.4	84.8	24.5
Secondaire, 9-13 ^e année	94.7	50.0	92.7	52.3
Université (sans diplôme)	95.5	6.4	93.1	10.7
Diplôme universitaire	96.1	9.2	94.0	12.5
Total	92.0	100.0	91.0	100.0

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1971, n° de Cat. 94-772, Volume 3, Section 7 (Bulletin 3.7-2), Population active - Antécédents de travail: caractéristiques de la population active selon certaines caractéristiques d'instruction et le sexe, et Recensement du Canada 1976, n° de Cat. 94-806 (Bulletin 5.7), Activité de la population active: activité selon l'âge, le sexe et les caractéristiques de formation scolaire.

Aux Etats-Unis, le taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans a diminué régulièrement depuis le milieu des années 60. Divers facteurs susceptibles d'avoir contribué à ce déclin ont été mentionnés. Le plus important d'entre eux semble avoir été la libéralisation des normes d'admissibilité aux prestations d'invalidité au titre de la loi dite "Social Security Act". Les modifications apportées à la loi en 1956 et en 1960 rendaient les personnes de moins de 50 ans admissibles aux prestations d'invalidité et, en 1965, une nouvelle modification élargissait, par une extension de sens du terme "invalidité", le champ d'admissibilité aux des prestations.(1) De l'avis de Joseph Gastwirth, environ la moitié du fléchissement du taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans pendant les années 60 serait attribuable aux modifications

(1) Joseph L. Gastwirth, "On the Decline of Male Labor Force Participation", Monthly Labor Review, Vol. 95, n° 10 (octobre 1972), pp. 44 à 46, p. 44.

apportées à la législation en matière d'invalidité.(1) Pour d'autres chercheurs, l'incidence de ces modifications aurait été moindre quoiqu'encore significative.(2)

La croissance rapide de la participation des épouses à la population active pourrait, entre autres hypothèses retenues, expliquer en partie le fléchissement du taux d'activité chez les hommes dans la force de l'âge; il est toutefois difficile, sinon impossible, d'établir de façon

(1) ibid., p. 45. La conclusion selon laquelle un élargissement du champ d'admissibilité aux prestations d'invalidité aurait contribué au fléchissement du taux d'activité chez les hommes âgés de 25 à 54 ans est conforme au raisonnement soutenu par Bowen et Finegan, op. cit. En se fondant sur les données du recensement de 1960, ces derniers ont démontré qu'en général le taux d'activité chez les hommes de ce groupe d'âge était relié de façon négative aux montants de revenu de provenance autre que salariale et ce, si petits soient-ils. À leur avis:

Il apparaît peu vraisemblable que des hommes dont l'âge se situe entre 25 et 54 ans et qui peuvent s'assurer un revenu convenable en étant actifs sur le marché du travail choisiraient de s'en retirer pour la simple raison qu'ils ont reçu entre 1,000 et 3,000 dollars par année d'autres sources - il faut plus d'argent que cela pour accéder au statut d'"élite oisive". Il serait plus plausible de supposer que la plupart des hommes qui reçoivent entre 1,000 et 3,000 dollars d'autres sources et qui ne participent pas à la population active sont des hommes qui auraient pu difficilement se trouver un emploi et qui, s'ils en avaient trouvé, n'auraient pu obtenir un bon salaire. Bref, à notre avis, le fait de recevoir des petits montants de revenu d'autres sources permet simplement à certains hommes dans la force de l'âge, qui autrement auraient tout au plus occupé une mince place sur le marché du travail, de s'en retirer complètement.

Il n'y a qu'un pas entre cette interprétation et une autre explication (complémentaire) à tout le moins partielle du rapport négatif noté entre un revenu non salarial et la participation à la population active. Il ne fait aucun doute que certains hommes reçoivent ce genre de revenus précisément parce qu'ils se situent en marge de la population active. L'aide de l'Etat et les paiements de sécurité sociale, les montants versés régulièrement par les compagnies d'assurance et les contributions périodiques de personnes qui ne font pas partie du ménage constituent autant de formes de revenu non salarial et bien entendu, les paiements de cette sorte sont fréquemment reliés à l'incapacité de travailler. (traduction française du texte original, pp. 68-69.)

(2) Frederic B. Siskind, "Labor Force Participation of Men, 25-34, by Race", Monthly Labor Review, Vol. 98, n° 7 (juillet 1975), pp. 40 à 42, p. 42. Voir également William V. Deutermann, Jr., "Another Look at Working-Age Men Who Are Not in the Labor Force", Monthly Labor Review, Vol. 100, n° 6 (juin 1976), pp. 9 à 14, p. 10.

empirique un tel rapport.(1) Gastwirth évoque aussi l'augmentation des effectifs dans les établissements universitaires dont l'incidence sur la baisse du taux d'activité chez les hommes dans la force de l'âge pourrait avoir été non négligeable.(2)

C'est entre 1966 et 1972, comme mentionné ci-haut, que s'est dessiné au Canada le fléchissement du taux d'activité chez les hommes âgés de 25 à 54 ans. Aussi semble-t-il logique de s'attarder d'avantage sur cette période afin de chercher à y déceler certains des facteurs susceptibles d'avoir contribué à réduire le taux d'activité de ce groupe même si, comme on l'a laissé entendre plus haut, les phénomènes sous-jacents à la baisse du taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans était fort probablement à l'oeuvre depuis les années 50.

Comme l'indique le tableau 7, le taux d'activité pour chacun des sous-groupes de dix ans formant le groupe des 25 à 54 ans a fléchi au cours de la période allant de 1966 à 1972, malgré les différences existantes d'un groupe d'âge à l'autre dans le degré du fléchissement ou le moment de sa manifestation. Puisque ces estimations sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage, il ne faudrait pas accorder trop d'importance à l'amplitude précise de quelques-uns des changements constatés d'une année à l'autre dans le tableau 7. Plus particulièrement, les variations d'une année à l'autre dans le taux d'activité chez les hommes de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans demeurent l'une et l'autre dans les limites normale d'erreur d'échantillonnage et leur importance se borne vraisemblablement qu'à indiquer la tendance temporelle. Il y aurait donc défaut de rigueur scientifique à vouloir relier nombre de ces changements aux événements qui ont marqué certaines années en particulier. D'autre part, le fléchissement du taux d'activité chez les hommes de 45 à 54 ans se résume à deux reculs relativement prononcés enregistrés en

(1) Deutermann, op. cit., écrit:

la participation accrue des épouses à la population active, parallèlement à une tendance nette vers des familles de plus petite dimension, a de toute évidence soulagé certains maris américains d'au moins une partie de leur fardeau de principal soutien, leur laissant une plus grande liberté dans le choix d'un emploi et les décisions touchant le partage du temps consacré au travail et aux loisirs. (traduction française du texte original, p. 13.)

Afin de mieux soutenir cet argument, il souligne qu'au dernier trimestre de 1976, 47.5 p. cent des hommes de 25 à 54 ans recensés comme inactifs avaient une épouse au travail. Ceci ne prouve toutefois pas grand-chose. En 1976, ainsi que l'avait d'ailleurs noté Deutermann lui-même, le taux d'activité pour l'ensemble des femmes mariées de 20 à 54 ans était de 52.4 p. cent. Il semble donc que la proportion des hommes dans la force de l'âge recensés comme actifs et dont l'épouse était au travail équivalait sensiblement à celle des inactifs du même âge dont la femme était au travail.

(2) Gastwirth, op. cit., p. 44.

1968 et en 1972. Il serait peut-être plus utile d'examiner les changements institutionnels et d'autres facteurs particuliers à ces années afin d'en déceler les répercussions possibles sur le taux d'activité de ce groupe.

Tableau 7

Taux d'activité chez les hommes de 25 à 34 ans, 35 à 44 ans et 45 à 54 ans, Canada, 1965-1972

	25-34	35-44	45-54	Total 25-54
1965	97.5	97.7	95.8	97.1
1966	97.4	97.8	96.0	97.1
1967	97.0	97.6	96.0	96.9
1968	96.7	97.4	95.2	96.5
1969	96.4	97.4	95.3	96.4
1970	96.3	97.2	95.2	96.3
1971	96.4	97.1	95.2	96.2
1972	96.4	97.2	94.4	96.0

Source: Statistique Canada, La population active, n° de Cat. 71-001.

La diminution de 1.1 point de pourcentage dans le taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans entre 1966 et 1972 correspond au retrait de la population active d'environ seulement 35,000 personnes. C'est là un bien petit nombre. Néanmoins, il importe de chercher à identifier les facteurs qui sous-tendent ce fléchissement afin d'essayer de déterminer s'il y a lieu de prévoir des reculs similaires dans l'avenir. On pourrait invoquer un certain nombre de facteurs pour expliquer l'évolution des taux d'activité indiquée au tableau 7; ils sont examinés dans l'analyse ci-dessous. Malheureusement, le recul du taux d'activité chez les hommes dans la force de l'âge peut être relié en partie seulement à des facteurs identifiables.

Il y eut, en premier lieu, l'expansion marquée des services éducatifs et des effectifs de niveau universitaire et postsecondaire durant les années 60 et au début des années 70. Ceci peut avoir contribué au fléchissement du taux d'activité chez les hommes, particulièrement ceux de 25 à 34 ans. En 1971, le taux d'activité (selon le recensement) chez les hommes de 25 à 34 ans ayant poursuivi des études à temps plein était de 74.6 p. cent, comparativement à un taux d'activité (selon le recensement) de 93.4 p. cent pour les hommes du même groupe d'âge n'ayant pas poursuivi pas des études à temps plein.(1) Il semble toutefois improbable que l'augmentation de l'indice de fréquentation

(1) Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971, n° de Cat. 94-772, Vol. 3, Section 7 (Bulletin 3.7-2), Population active - Antécédents de travail: caractéristiques de la population active selon certaines caractéristiques d'instruction et le sexe.

scolaire à temps plein parmi les hommes de 25 à 34 ans ait pu avoir un impact négatif important sur le taux d'activité de ce groupe; en 1971, seulement 4.2 p. cent des hommes de ce groupe d'âge poursuivaient des études à temps plein.

Un deuxième facteur qui pourrait avoir contribué à réduire le taux d'activité chez les hommes dans la force de l'âge a été l'introduction, en 1966, du programme de formation professionnelle des adultes (FPA) du gouvernement fédéral. Ce programme permet à des adultes présentant certaines lacunes dans leur formation académique générale ou dans leurs compétences professionnelles de base, voire même les deux, de recevoir une formation assortie d'une aide financière sous forme d'allocation additionnelle de subsistance pour eux et leur famille. Les participants à ce programme sont considérés comme étant à l'extérieur de la population active pour toute la durée de leur stage. Le nombre d'hommes de 25 à 54 ans inscrits à ce programme n'était que de 1,249 en 1967 et de 2,223 en 1968. En 1969 toutefois, le nombre de participants de ce groupe d'âge passait subitement à 33,419. Entre 1969 et 1972, il s'établissait en moyenne à 37,548, soit 1 p. cent de la population total masculine de 25 à 54 ans.(1)

L'impact du programme de FPA sur le taux d'activité se mesure en fonction du fait que les participants provenaient soit des rangs de la population active ou du groupe des inactifs. D'après une étude préliminaire sur la question, le nombre de participants au programme de FPA recrutés parmi les actifs semble avoir été suffisamment élevé pour faire baisser sensiblement le taux du chômage (et le taux d'activité) en 1969.(2) Cependant, le taux d'activité mesuré chez les hommes de 25 à 54 ans n'a fléchi que de 0.1 p. cent en 1969, année où les inscriptions au programme de FPA ont fait un bond spectaculaire, ce qui tendrait en soi à démontrer le caractère limité de l'incidence du programme sur le taux d'activité de ce groupe. Pour s'en tenir à une position mitoyenne, on pourrait raisonnablement supposer, compte tenu de la nature imprécise (statistiquement parlant) de certaines des variations dans les taux d'activité, que le programme de FPA est intervenu pour une part assez faible, quoique non négligeable, dans le fléchissement du taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans durant la dernière partie des années 60.

En troisième lieu, les brusques baisses notées en 1968 et en 1972 dans les taux d'activité mesurés chez les hommes de 45 à 54 ans justifieraient un examen plus minutieux de l'impact possible de certains événements sur un tel recul, notamment les changements sociaux qui ont marqué ces années en question. L'année 1972 est la première année complète où les dispositions du régime des pensions du Canada (RPC) et des rentes du Québec (RRQ) relatives aux pensions d'invalidité entrèrent en vigueur. Le nombre de prestataires de pension d'invalidité du RPC et du RRQ chez les hommes de 25 à 54 ans passait de 1,185 en juin 1971 à 3,560 en juin 1972, soit une augmentation de 2,375. Ce qui est plutôt minime. En

(1) Ces chiffres ont été fournis par la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada.

(2) Dennis Maki, "The Direct Effect of the Occupational Training of Adults Program on Canadian Unemployment Rates", Revue canadienne d'économie, Vol. V, n^o 1 (février 1972), pp. 125 à 131, p. 127.

outre, l'incidence des pensions d'invalidité du RPC et du RRQ sur le taux d'activité du groupe d'hommes de 25 à 54 ans aurait pu être plus faible que ces chiffres ne le laissent supposer, puisque ce ne sont pas nécessairement tous les prestataires de ces pensions qui auraient été recensés comme actifs avant de les toucher ou comme inactifs après avoir commencé à le faire.(1)

Des pensions d'invalidité sont également versées aux victimes d'accidents industriels en vertu des programmes d'indemnisation des accidents du travail administrés par les provinces. On a tenté de déterminer si les modifications apportées aux dispositions concernant les pensions d'invalidité des programmes d'indemnisation des accidents du travail ont pu avoir une incidence sur le taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans, particulièrement durant la période allant de 1966 à 1972. Il n'est toutefois pas possible de tirer des conclusions définitives à ce sujet, et ce pour deux raisons. Premièrement, les données relatives aux prestations d'indemnisation des accidents du travail ne sont ni compilées ni publiées à l'échelle nationale. Il est difficile de généraliser à partir de données relatives au niveau d'indemnisation fournies province par province. Deuxièmement, les pensions d'invalidité sont évaluées selon une échelle de zéro à 100 p. cent; il semble que nombre de personnes, particulièrement celles qui touchent des pensions inférieures à 100 p. cent, continuent de travailler tout en touchant leurs prestations. Même s'il demeure plausible que les modifications apportées à la structure des prestations d'indemnisation des accidents du travail aient pu inciter certains hommes de 25 à 54 ans à quitter la population active, il est impossible d'en faire la preuve à ce stade-ci.

L'année 1972 est également celle où la loi de 1971 sur l'assurance-chômage entrerait définitivement en vigueur. Parmi les modifications apportées au système d'assurance-chômage du Canada dans le cadre des révisions de 1971, il y eut l'introduction des prestations de maladie pour les personnes réputées appartenir au groupe affichant un degré d'attachement élevé de participation à la population active et qui ont dû subir une perte de rémunération pour cause de maladie, blessure corporelle ou mise en quarantaine (à l'exclusion de maladies ou blessures couvertes par l'indemnisation des accidents du travail). Une certaine baisse du taux d'activité a pu être induite par ce changement dans la mesure où il aura permis à certaines personnes de se retirer de la population active pour de courtes périodes, alors qu'auparavant elles auraient dû continuer à travailler malgré leur maladie. Des prestations de maladie équivalentes à environ 7,700 années-personnes furent versées à des hommes de 25 à 54 ans dont la période durant laquelle ils bénéficiaient de ces prestations avait pris fin en 1972.(2) Cependant, la

(1) Le nombre de prestataires de pensions d'invalidité du RPC et du RRQ chez les hommes de 25 à 54 ans a augmenté d'environ 2,000 par année en moyenne entre juin 1972 et juillet 1977. L'incidence (vraisemblablement faible) de l'instauration des pensions d'invalidité du RPC et du RRQ sur le taux d'activité de ce groupe semble donc s'être fait sentir sans interruption, et devrait continuer de le faire à l'avenir.

(2) Cette estimation a été calculée à partir de données non publiées fournies par la division du travail de Statistique Canada.

plupart des personnes requérant ces prestations n'auraient vraisemblablement pas eu à quitter leur travail par suite de leur maladie. Selon les définitions utilisées pour l'enquête sur la population active, ces personnes auraient été considérées comme étant occupées durant les périodes où elles retiraient des prestations de maladie. En conséquence, il semble peu plausible que l'introduction du programme de prestations de maladie ait eu une forte incidence sur le taux d'activité du groupe d'hommes de 25 à 54 ans.

Chacun des différents facteurs étudiés ci-dessus a pu contribuer dans une faible mesure au fléchissement marqué du taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans enregistré entre 1966 et 1972. Certains d'entre eux ont même pu exercer une pression à la baisse sur le taux d'activité de ce groupe au cours d'autres années. Cependant, il existe probablement d'autres facteurs non identifiés qui ont également contribué à réduire le taux d'activité des hommes de 25 à 54 ans.

2.2.2 Taux d'activité chez les hommes de 55 ans et plus

Dans le cas des hommes de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus, le taux d'activité a diminué remarquablement et de façon régulière, à cause du fait que l'âge légitime à la retraite ait diminué et que la tendance à prendre une retraite anticipée soit apparue et maintenue. Cette tendance à prendre sa retraite plus tôt que par le passé est attribuable à un certain nombre de facteurs qui ont rendu plus facile l'accès à la retraite pour les personnes âgées. De plus, il semble également évident que les personnes à qui leur situation financière le permet préfèrent prendre leur retraite plutôt que de continuer à travailler, même si cette possibilité leur est laissée ouverte.

La perspective, pour les personnes âgées, de prendre leur retraite a été améliorée par les fortes augmentations soutenues du revenu réel durant la période d'après-guerre. Une telle augmentation des revenus réels a permis à ces personnes d'épargner une bonne partie de leurs revenus disponibles en prévision de la retraite. L'expansion des régimes de pension privés, en ce qui a trait à la structure des avantages offerts en termes de générosité et la proportion de la population couverte par de tels régimes, a également facilité l'accès à la retraite à 65 ans pour une portion importante et croissante de la population active masculine.⁽¹⁾ Les changements apportés à la structure des régimes de pension publics ont également agi dans le même sens. L'âge auquel le régime universel de pension de vieillesse devenait accessible était abaissé graduellement de 70 à 65 ans, d'un an par année, entre 1966 et 1971. Le régime des pensions du Canada et le régime des rentes du Québec, introduits en 1966, procuraient une nouvelle source très importante de revenu en vue d'une retraite au Canada; pendant les dix

(1) Entre 1960 et 1976, le nombre de régimes de pension privés au Canada passait de moins de 10,000 à presque 16,000; le nombre de personnes inscrites à ces régimes passait de moins de deux millions à près de quatre millions. Quatre-vingt pour cent de ces régimes de pension prévoient des prestations de retraite complètes à l'âge de 65 ans. Voir l'étude du Conseil économique du Canada, Perspective 2030 (Ottawa, 1979), pp. 9 à 17.

années qui suivirent 1966, la valeur des prestations du régime des pensions du Canada et du régime des rentes du Québec n'a pas cessé de croître, pour se stabiliser en 1976. La participation accrue des épouses à la population active est peut-être un autre facteur important ayant facilité l'accès à la retraite pour les hommes de 65 ans. Par ailleurs, il est bon de noter que la valeur réelle de certaines formes d'épargne-retraite a été érodée par la brusque poussée inflationniste du début des années 70 et par le taux élevé d'inflation que l'on connaît depuis.

Tout compte fait, l'amélioration des perspectives d'une retraite anticipée financièrement réalisable semble avoir coïncidé, chez la plupart des employés au Canada, avec le désir de prendre leur retraite le plus tôt possible. Sur la foi des nombreux mémoires déposés par différentes sociétés devant le comité sénatorial des politiques relatives à l'âge de la retraite, peu de travailleurs demandent à continuer de travailler après l'âge obligatoire de la retraite, tandis qu'une forte majorité préfèrent prendre leur retraite à ce moment ou plus tôt.(1) Les résultats de nombreuses études portant sur les attitudes face à la retraite et l'âge auquel celle-ci est prise en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest vont dans le même sens que les conclusions du comité sénatorial.(2)

L'obligation dans plusieurs emplois, de prendre la retraite à un certain âge a contribué de façon non négligeable, durant la période d'après-guerre, à la baisse du taux d'activité chez les hommes de 65 ans et plus. Le pourcentage de la main-d'oeuvre visée par les dispositions prévoyant un âge de la retraite obligatoire a augmenté au cours de cette période; en 1975, à peine un peu moins de la moitié de tous les emplois au Canada y étaient assujettis. Ces dispositions tendent à refléter l'évolution des critères d'admissibilité aux prestations d'assurance sociale.(3) Comme il a été mentionné précédemment,

(1) Voir notamment les mémoires soumis au Comité par les chemins de fer nationaux du Canada, l'Association canadienne des professeurs d'universités, la Banque Royale et la société Rockwell Canada Ltée.

(2) Par exemple, en Ontario une étude à long terme sur le vieillissement (Ontario Long Term Study on Aging) révèle que la majorité des personnes comprises dans son échantillon longitudinal envisagent avec plaisir la retraite ou en acceptent l'idée, tandis qu'environ 21 p. cent ne voient pas venir ce moment avec plaisir (L. Crawford et Jean Matton "Some Attitudes Towards Retirement Among Middle Aged Employees", Industrial Relations, vol. 27, n° 2 (1972)). Une enquête effectuée en Saskatchewan révèle que la plupart des personnes qui travaillent après 60 ans le font pour des raisons financières (voir Milton S. Orris, Factors which Contribute to the Social and Economic Independence of People Over 60, Social Planning Council of Saskatoon (Saskatoon, 1970)). Des enquêtes menées par la Social Security Administration indiquent pour l'après-guerre une hausse spectaculaire du nombre de personnes qui choisissent de prendre leur retraite sans y être obligées par la maladie; Alicia H. Munnell, The Future of Social Security, (The Brookings Institution, Washington, D.C., 1977), pp. 68-69. Voir également le rapport de la Commission de la Communauté européenne, The Attitude of the Working Population to Retirement (1978).

(3) Munnell, op. cit., p. 63.

l'âge d'admissibilité aux prestations de la pension de vieillesse du Canada passait progressivement de 70 ans en 1966 à 65 ans en 1971. Même si la retraite obligatoire signifie l'obligation de quitter un travail en particulier sans nécessairement signifier un retrait de la population active, les deux sont probablement synonymes pour la plupart des travailleurs plus âgés.

En termes généraux, parmi les facteurs qui expliquent la baisse régulière du taux d'activité chez les hommes de 65 ans et plus, nombreux sont ceux qui sont sous-jacents à la tendance vers une retraite anticipée qui est émergée au cours des années 60 pour se poursuivre au cours de années 70 et qui, à son tour, sous-tend la baisse du taux d'activité chez les hommes de 55 à 64 ans. L'essor des régimes de pension lié à l'assouplissement des critères d'admissibilité à la retraite avec pleine pension a probablement contribué de façon non négligeable à la prolifération des retraites anticipées.

L'état de santé est un autre facteur qui pèse lourd dans la décision de prendre ou non une retraite anticipée. Selon une enquête menée aux Etats-Unis, plus de 50 p. cent des nouveaux prestataires de la sécurité sociale ayant pris une retraite anticipée donnent comme principale raison leur mauvais état de santé, tandis que moins de 25 p. cent des personnes ayant pris leur retraite à l'âge normal de 65 ans ont mentionné leur mauvais état de santé comme facteur principal de leur prise de décision.(1) Les données pour le Canada révèlent des tendances analogues. Selon une enquête sur la retraite menée en 1975, près de 40 p. cent des personnes qui se retirent avant l'âge de 65 ans mentionnent leur mauvais état de santé comme principale raison; tout comme aux Etats-Unis, moins de 25 p. cent des personnes qui se retirent à 65 ans ou plus tard donnent comme raison une détérioration de leur état de santé.(2) Dans ce contexte, il se pourrait que les dispositions du RPC et du RRQ relatives aux prestations d'invalidité aient contribué au retrait de la population active de certains hommes de 55 à 64 ans; en juin 1978, près de 35,000 hommes de ce groupe d'âge touchaient des prestations d'invalidité du RPC et du RRQ.

2.2.3 Taux d'activité chez les hommes de 20 à 24 ans

À l'autre extrémité de la pyramide des âges, la plupart des hommes de 20 à 24 ans se retrouvent face à un choix décisif, à savoir s'ils doivent ou non poursuivre leurs études. Pour cette raison, le taux d'activité chez les hommes de ce groupe d'âge est étroitement et inversement relié à leur taux de fréquentation scolaire. Le tableau 8 fournit des données sur le taux de fréquentation des hommes de 18 à 24 ans dans les établissements post-secondaires au Canada, entre les années scolaires 1962-1963 et 1976-1977. Même si l'éventail des groupes d'âge utilisé pour établir ces données ne correspond pas exactement à celui des données sur le taux d'activité, il existe tout de même un rapport très étroit entre ces deux séries: Chez les hommes de 20 à 24 ans le taux des inscriptions scolaires a grimpé rapidement durant les années 60,

(1) Virginia Reno, "Why Men Stop Working at or Before Age 65: Findings from the Survey of New Beneficiaries", Social Security Bulletin, vol. 34, n° 6 (juin 1971), p. 5.

(2) Conseil économique du Canada, Perspective 2030, op. cit., p. 74.

tandis que le taux d'activité poursuivait sa chute à un rythme plus rapide que durant les années 50. (voir le graphique 6). Les effectifs scolaires atteignaient un sommet au début des années 70, pour redescendre lentement par la suite; à cette tendance correspondait une légère augmentation du taux d'activité chez les hommes de 20 à 24 ans.(1)

Tableau 8

Effectifs scolaires masculins dans les établissements post-secondaires, à plein temps et à temps partiel, en pourcentage de la population masculine âgée de 18 à 24 ans, Canada, 1962-1963 à 1976-1977.(1)

	A plein temps	A temps partiel	Total
1962-1963	13.6	3.1	16.7
1963-1964	14.5	3.9	18.4
1964-1965	15.3	4.1	19.4
1965-1966	16.5	4.4	20.9
1966-1967	17.5	4.7	22.2
1967-1968	19.0	5.1	24.1
1968-1969	20.0	5.1	25.1
1969-1970	21.0	5.8	26.8
1970-1971	21.9	7.4	29.3
1971-1972	22.3	6.4	28.7
1972-1973	21.8	5.6	27.4
1973-1974	22.0	5.7	27.7
1974-1975	21.4	5.6	27.0
1975-1976	21.6	5.9	27.5
1976-1977	21.7	5.9	27.6

Source: Statistique Canada, Education au Canada, n^o de Cat. 81-229.

(1) Entre 1971-1972 et 1978-1979, les données concernant le pourcentage des effectifs scolaires par âge sont disponibles. Pour les hommes de 20 à 24 ans, les effectifs à plein temps à tous les niveaux d'instruction reculaient pour passer de 17.5 p. cent en 1971-1972 à 14.6 p. cent en 1978-1979. Ces données sont tirées de l'ouvrage de Z. Zsigmond, G. Picot, W. Clark et M.S. Devereaux, intitulé Du Monde des études au monde du travail, Statistique Canada, n^o de Cat. 81-570F (1978).

(1) Le graphique 6 illustre la similarité dans l'évolution du taux d'activité chez les hommes de 20 à 24 ans aux Etats-Unis et au Canada. Aussi les taux de fréquentation scolaire évoluent de façon similaire dans les deux pays. Le pourcentage d'hommes de 20 à 24 ans ayant poursuivi des études à plein temps ou à temps partiel passait de 18.5 p. cent en 1953 à un sommet de 32 p. cent en 1969, pour retomber ensuite à 25.2 p. cent en 1973. L'effectif scolaire en 1976 était de 26.0 p. cent. Voir la publication Handbook of Labor Statistics du U.S. Bureau of Labor Statistics.

L'évolution du taux de fréquentation des jeunes hommes durant les années 50 et les années 60 est étroitement reliée à la mesure du degré de rentabilité d'un niveau plus élevé d'instruction au Canada et aux Etats-Unis. Il semble donc que les conditions du marché auraient un effet déterminant sur le choix des hommes de ce groupe d'âge entre la poursuite d'études ou l'entrée sur le marché du travail.

Aux Etats-Unis, Richard Freeman calcule que le rapport entre le salaire initial des universitaires et le revenu annuel moyen des travailleurs à temps plein augmentait durant les années 50 et les années 60 en même temps que les effectifs scolaires chez les membres de ce groupe augmentaient, et que ce rapport retombait durant les années 70 alors que les effectifs diminuaient.(1) Freeman cite également une autre série de statistiques accréditant la conclusion selon laquelle au cours des années 70, le degré de rentabilité d'une instruction universitaire aurait enregistré un recul. Le revenu moyen du travailleur de 25 à 34 ans diplômé d'un programme universitaire de quatre ans diminuait de 15.7 p. cent en termes réels entre 1969 et l'année scolaire 1974-1975, tandis que le revenu moyen du travailleur de 25 à 34 ans diplômé d'une école secondaire augmentait de 0.8 p. cent durant cette même période. Bien qu'une éducation post-secondaire représentait toujours un avantage salarial certain en 1974-1975, cet avantage avait diminué de façon non négligeable depuis 1969.(2)

Au Canada, une évolution semblable s'est manifestée dans le rapport entre le salaire initial des bacheliers et le salaire moyen dans le secteur privé. Selon Zoltan Zsigmond et ses collègues:

à mesure que s'accroît le nombre de jeunes bacheliers à la recherche d'un emploi, leur position sur le marché du travail semble se détériorer. A partir d'une comparaison du salaire initial des bacheliers ... [dans l'industrie] ... avec les gains moyens de l'ensemble des travailleurs ... [industriels] ... on constate qu'en 1965 le salaire initial moyen d'un diplômé représentait 110% du salaire moyen de l'ensemble des travailleurs. En 1968, cette proportion avait atteint une crête de 118%; en 1977, elle était tombée à 88% ... [pour les nouveaux diplômés].(3)

Un important facteur sous-jacent à l'évolution observée dans les effectifs et le taux d'activité semble avoir été la tendance du degré de rentabilité d'un niveau plus élevé d'instruction.(4) Il se peut cepen-

(1) Richard B. Freeman, The Over-Educated American, (Academic Press, New York, 1976), pp. 71-72.

(2) Richard B. Freeman "The Decline in the Economic Rewards to College Education", The Review of Economics and Statistics, vol. LIX, n^o 1 (février 1977), pp. 18 à 29.

(3) Zsigmond et autres, op. cit., p. 66.

(4) Il importe de noter que pour 1970 les effectifs féminins n'accusent pas une diminution semblable à celle des effectifs masculins. Il se peut que ce soit parce que pour les femmes, le retour à l'éducation supérieure s'est stabilisé ou ne s'est que faiblement détérioré durant les années 1970. Freeman, "The Decline in the Economic Rewards...", op. cit., pp. 21-22.

dant que l'évolution des effectifs scolaires et du taux d'activité durant les années 80 et 90 soit fortement influencée par l'évolution de la situation dans ce domaine. Freeman laisse prévoir pour les années quatre-vingt aux Etats-Unis, une certaine remontée du degré de rentabilité des études, et partant, du taux de fréquentation scolaire même si ce taux semble devoir demeurer inférieur au taux enregistré vers la fin des années soixante.(1) Au contraire, pour Zsigmond et ses collègues, la probabilité d'une augmentation du taux de fréquentation scolaire dans l'avenir au Canada demeure très faible.(2) Freeman ainsi que Zsigmond et ses collègues insistent toutefois sur le fait que les résultats de leurs projections respectives sont hautement hypothétiques. A la lumière de ces résultats, il y aurait encore largement place pour des divergences modérées sur l'évolution future du taux de fréquentation scolaire et, par voie de conséquence, sur celle du taux d'activité chez les hommes de 20 à 24 ans.

2.2.4 Taux prévisibles d'activité chez les hommes adultes

L'évolution du taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans continuera, comme par le passé, de dominer l'évolution du taux d'activité enregistré pour le groupe d'hommes adultes. Aussi a-t-on réussi à identifier certains des facteurs qui ont contribué à la baisse du taux d'activité au sein de ce groupe à la fin des années 60 et au début des années 70; cependant, ces facteurs expliquent qu'une partie d'un tel recul. En raison des incertitudes qui subsistent dans ce domaine et de la baisse relativement constante du taux d'activité notée chez les hommes de 25 à 54 ans aux Etats-Unis, il semble tout à fait logique de prévoir, à moyen et à long termes, une légère baisse du taux d'activité chez ce groupe d'hommes.

Chez les hommes plus âgés, il ne serait pas illogique, à la lumière des faits présentés, de prévoir également une baisse continue du taux d'activité. Un accroissement du rythme et de l'ampleur du fléchissement est toutefois prévisible chez les hommes de 55 à 64 ans, si les propositions de certains programmes visant à revaloriser le RPC et le RRQ et à favoriser une mise à la retraite anticipée assortie de prestations proportionnellement réduite, sont entérinées.(3) Ceci serait conforme à l'expérience d'autres pays qui, particulièrement en ce qui a trait à la retraite anticipée, ont légiféré de manière à inclure ce genre de dispositions dans leur système de sécurité sociale. Pour ce qui est du groupe d'hommes de 65 ans et plus, le projet d'interdire les dispositions relatives à la retraite obligatoire pourrait, s'il est adopté, ralentir le rythme du fléchissement du taux d'activité.(4) De toute manière, les faibles taux d'activité enregistrés chez ce groupe au cours des dernières années suffiraient en soi à laisser présager un certain ralentissement du rythme de ce fléchissement.

(1) Freeman, The Over-Educated American, op. cit., pp. 74-75.

(2) Zsigmond et autres, op. cit., pp. 236-237.

(3,4) Voir les recommandations du rapport du Comité sénatorial des politiques relatives à l'âge de la retraite, La retraite sans douleur (Ottawa, 1980), pp. 11 à 14.

Pour les hommes âgés de 20 à 24 ans, les perspectives sont très incertaines, puisque même le sens de l'évolution des taux d'activité soulève des doutes. Il semble que le pari le moins contestable pour ce groupe d'âge consiste à prévoir le maintien de la récente orientation en hausse du taux d'activité, à un rythme toutefois ralenti pour la période de projection.

Le résultat net de ces projections par groupe d'âge se résume à ceci: on prévoit à moyen comme à long terme, pour le taux d'activité global chez les hommes adultes, une régression lente dont le rythme serait analogue à celui des années passées.

2.3 Taux d'activité chez les jeunes

Le graphique 7 donne les taux d'activité chez les personnes de moins de 20 ans, au Canada et aux Etats-Unis, pour la période allant de 1953 à 1979. Ce groupe d'âge se compose de jeunes de 16 à 19 ans aux Etats-Unis; au Canada, il comprend les jeunes de 14 à 19 ans pour la période allant de 1953 à 1975, et les jeunes de 15 à 19 ans selon les données de l'enquête sur la population active révisée (1975 à 1979). Les différences dans les gammes d'âge des données canadiennes et américaines signifient que seule l'évolution des taux dans les deux pays, et non leur niveau, peut être comparée.

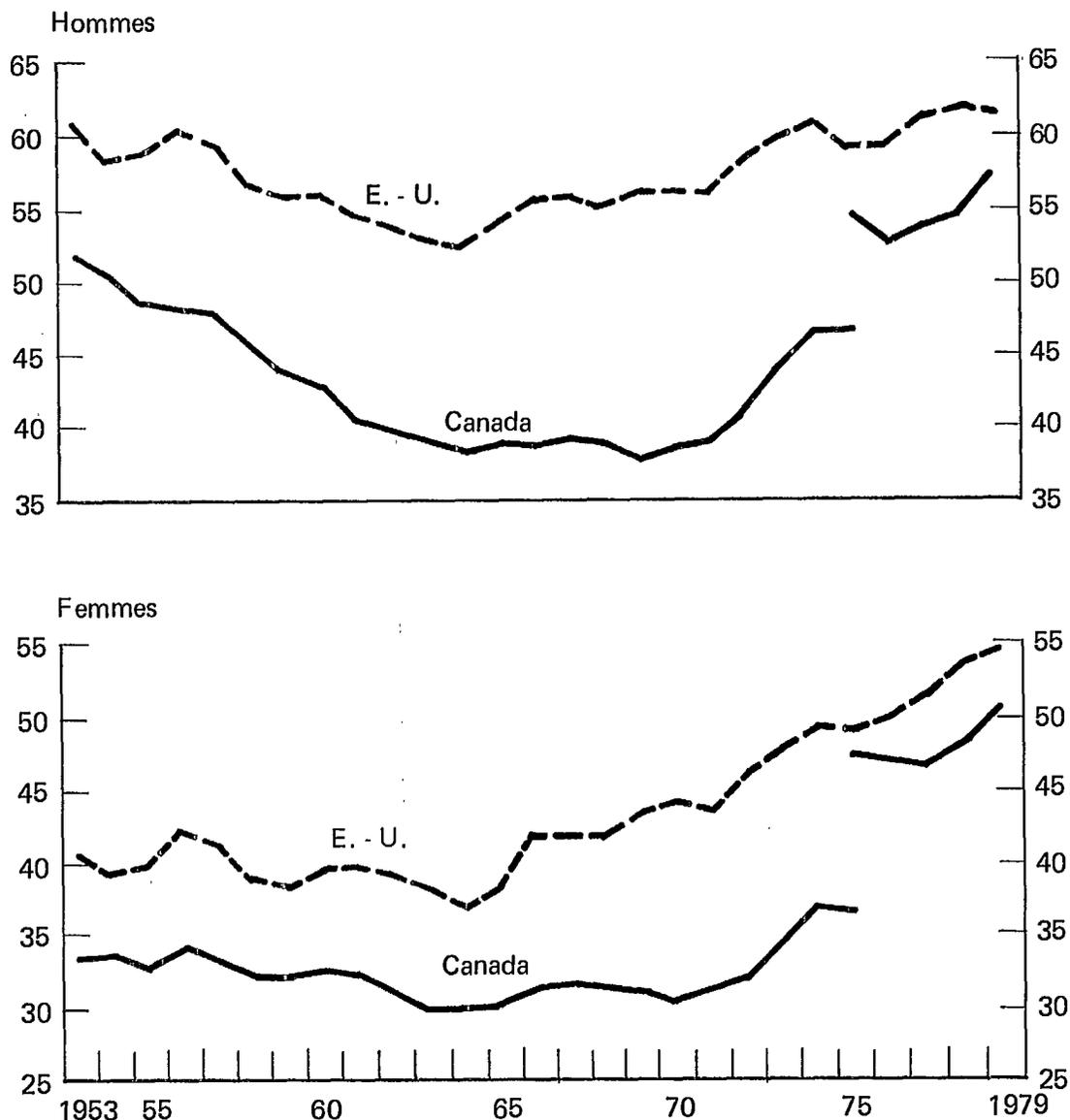
Le taux de participation chez les jeunes hommes au Canada a brusquement diminué durant les années 50 et 60, avant de regagner pendant les années 70 aux niveaux enregistrés dans les années 50. Une baisse plus modérée du taux d'activité chez les jeunes femmes fut enregistrée durant les années 50; ce même taux se stabilisait durant les années 60 pour ensuite grimper brusquement durant les années 70. Les taux de participation des groupes analogues aux Etats-Unis se sont comportés de façon à peu près identique au cours de ces 26 années.

Comme l'indique le tableau 9, l'évolution du taux d'activité chez les jeunes a suivi pour une bonne part l'évolution du taux de fréquentation scolaire. La baisse du taux d'activité chez les jeunes hommes durant les années 60 était compensée par une augmentation rapide du taux de fréquentation des établissements scolaires chez ces derniers.

Les effectifs des établissements secondaires, en pourcentage de la population âgée de 14 à 17 ans, augmentaient de plus de 30 points de pourcentage. D'autre part, les effectifs à temps plein et à temps partiel des établissements scolaires post-secondaires, en pourcentage de la population âgée de 18 à 21 ans, gagnaient environ 20 points de pourcentage entre 1962-1963 et 1970-1971.

Graphique 7

Taux d'activité chez les personnes de moins de 20 ans,
Canada et Etats-Unis, 1953-1979



(1) Ce groupe d'âge est composé de personnes âgées de 16 à 19 aux E.-U. Au Canada ce groupe se composait, entre 1953 et 1975, de personnes âgées de 14 à 19 ans. Depuis les révisions à l'enquête sur la population active en 1975, il se compose de personnes âgées de 15 à 19 ans.

Source: Données canadiennes, Statistique Canada, *La population active*, n° de Cat. 71-001; données américaines, Bureau of Labor Statistics, *Handbook of Labor Statistics*, et *Employment and Earnings*.

Tableau 9

Pourcentage des jeunes fréquentant l'école
au Canada, 1960-1961 à 1978-1979

	Effectifs des établissements scolaires secondaires en pourcentage de la population de 14 à 17 ans		Effectifs des établissements scolaires post-secondaires en pourcentage de la population de 18 à 21 ans	
	masculin	féminin	masculin	féminin
1960-1961	66.1	66.8	N/D(1)	N/D
1961-1962	71.9	72.1	N/D	N/D
1962-1963	76.0	76.3	25.2	17.3
1963-1964	78.9	78.6	27.6	18.7
1964-1965	81.9	79.7	28.8	19.7
1965-1966	85.2	82.4	30.9	20.9
1966-1967	88.7	86.9	32.3	21.8
1967-1968	87.2	85.0	35.4	24.2
1968-1969	92.1	89.6	37.4	25.9
1969-1970	94.6	93.9	40.1	28.2
1970-1971	98.5	97.1	44.4	31.7
	Effectifs des établissements scolaires à tous les niveaux, en pourcentage de la population, de 15 à 19 ans			
	masculin	féminin		
1971-1972	68.9	64.8		
1972-1973	67.7	64.8		
1973-1974	65.6	63.5		
1974-1975	64.6	63.0		
1975-1976	65.0	63.6		
1976-1977	64.5	63.6		
1977-1978	62.7	62.5		
1978-1979	61.7	61.8		

(1) Non disponible.

Source: Pour la période allant de 1960-1961 à 1970-1971, les données proviennent de Statistique Canada, Education du Canada, n° de Cat. 81-239. Pour la période entre 1971-1972 et 1978-1979, les données sont tirées de Z. Zsigmond et autres, op. cit.

Les données concernant le taux de fréquentation scolaire chez le groupe d'âge de 15 à 19 ans sont disponibles à partir de l'année 1971-1972; ces données figurent à la partie inférieure du tableau 9. On note, au

cours de ces années, une baisse constante du taux de fréquentation chez ce groupe, parallèlement à une augmentation du taux d'activité. Une part relativement faible (environ 20 p. cent) du fléchissement du taux de fréquentation scolaire est attribuable au fait que la répartition par âge au sein du groupe des 15 à 19 ans s'est déplacée vers le haut de la gamme d'âge et que les taux de fréquentation diminuent brusquement lorsque l'âge moyen augmente. La plus grande part du fléchissement des taux de fréquentation s'explique par le fléchissement du taux de fréquentation pour "chaque année d'âge" du groupe global, sauf dans le cas des femmes âgées de 19 ans. Pour chaque année d'âge, le fléchissement du taux de fréquentation chez les hommes a été plus accentué que le fléchissement du taux de fréquentation enregistré chez les femmes.

La baisse du taux de fréquentation scolaire et l'augmentation du taux d'activité enregistrées chez les jeunes de 15 à 19 ans au cours des années 70 peuvent refléter dans une certaine mesure la diminution de la rentabilité relative d'un niveau plus élevé d'instruction, comme il a été mentionné précédemment. Comme il a été noté dans le paragraphe traitant du taux d'activité chez les jeunes hommes de 20 à 24 ans, il existe une vaste gamme de possibilités d'évolution en ce qui concerne l'éventuelle rentabilité d'un niveau plus élevé d'instruction. C'est pourquoi les projections du taux de fréquentation scolaire et l'incidence du taux de fréquentation sur le taux d'activité des personnes de 15 à 19 ans doivent être considérées comme étant de nature très hypothétique, voire spéculative. La projection actuelle suppose que le taux d'activité de ce groupe augmentera de façon modérée au cours de la période de projection.

3. PROJECTION DE LA CROISSANCE DE LA POPULATION ACTIVE

Dans ce chapitre, on élaborera des projections de la population d'âge actif, des taux d'activité et de la population active du Canada jusqu'à l'an 2000. A la section 3.1, l'analyse portera sur les déterminants de la croissance de la population d'âge actif au Canada et comment est-il prévu qu'ils influenceront sur la croissance de la population d'âge actif au cours des 20 prochaines années. La section 3.2 inclut une présentation des taux d'activité projetés chez les femmes adultes, les hommes adultes et les jeunes personnes; ces projections reposent sur les considérations apportées au chapitre précédent. La section 3.2 se termine par une projection de la croissance de la population active jusqu'à la fin du siècle.

3.1 Croissance de la population d'âge actif jusqu'à l'an 2000

La population canadienne d'âge actif (ou la population de source), telle que définie dans l'enquête sur la population active, comprend la grande majorité des citoyens âgés de 15 ans et plus. La croissance de cette population d'âge actif résulte d'un accroissement naturel de la population et d'une immigration nette de personnes âgées de 15 ans et plus.

Les personnes qui représenteront l'accroissement naturel de la population d'âge actif au cours des 15 prochaines années sont les personnes qui sont nées au cours des 15 dernières années et qui vivront jusqu'à l'âge de 15 ans. Puisque le nombre de naissances, au cours des 15 dernières années, est connu et que les taux de mortalité peuvent être projetés avec beaucoup de précision, on peut calculer, avec beaucoup d'exactitude, la composante de l'accroissement naturel dans la croissance de la population d'âge actif jusqu'à 1995.

On est un peu moins certain de la composante de l'accroissement naturel dans la croissance de la population d'âge actif après 1995 parce que cette composante dépend de la projection des naissances futures. Toutefois, puisque la projection établie à ce stade ne porte que sur la période allant jusqu'à l'an 2000, ce ne sont que les enfants qui naîtront au cours des cinq ou six prochaines années qui atteindront l'âge actif au cours de la période de projection après 1995. Etant donné les taux de fécondité qui sont apparus au cours des dernières années et qu'on a étudiés plus haut, il semble probable que les naissances puissent être projetées avec raisonnablement de précision, au moins pour environ les cinq prochaines années.

Bien que le taux de fécondité se situe actuellement à un niveau inférieur au niveau requis pour que la population se reproduise, rien n'indique actuellement que des pressions puissent intervenir pour faire monter le taux. Au contraire, les facteurs qui sont associés à la fécondité agissent de façon à faire baisser le taux de fécondité. Par exemple,

on assiste à une augmentation du pourcentage des femmes canadiennes qui ne sont pas mariées. Ainsi, en 1975, 23.8 p. cent des femmes, âgées de 20 à 44 ans, n'étaient pas mariées; en 1979, ce pourcentage était passé à 26.1 p. cent.(1) Cette augmentation reflète, en partie, les conséquences de plus en plus senties de la rupture des liens conjugaux discutées dans une section antérieure. De plus, le nombre de mariages a, en fait, diminué, au cours des dernières années, en dépit du fait que la structure de la population, par âge, favorise l'accroissement du nombre de mariages.(2) Cette diminution a été associée à une hausse de l'âge moyen auquel les femmes se marient, phénomène qui, de son côté, tend à être associé à une diminution du taux de fécondité.

Compte tenu de la stabilité relative de la faiblesse du taux canadien de fécondité au cours des quelques dernières années et de l'absence de pressions identifiables qui, d'après les prévisions, pourraient faire augmenter les taux de fécondité, il semble très raisonnable de projeter des taux de fécondité qui resteront faibles, au moins à court terme. Il semble qu'on puisse s'attendre à ce que les taux de fécondité restent faibles à long terme également. Les résultats d'enquêtes sur les anticipations du nombre de naissances aux Etats-Unis corroborent cette opinion. (On ne dispose d'aucune donnée comparable pour le Canada.) Les données présentées au tableau 10 montrent que, parmi les plus jeunes femmes mariées, les attentes, pour ce qui est du nombre de naissances, se stabilisent, en moyenne, pratiquement à deux enfants par femme. Si l'on tient compte de toutes les femmes (les célibataires ainsi que les femmes mariées), on peut donc s'attendre à ce que le nombre de naissances, par femme, se situe, en moyenne, légèrement au deçà de deux. Il ne semble donc pas extravagant de s'attendre à ce que les taux de fécondité soient inférieurs à 2.0, à long terme, aux Etats-Unis, et, en toute probabilité, également au Canada.

Tableau 10

Nombre anticipé de naissances, femmes actuellement mariées, selon l'âge, Etats-Unis, 1967-1977

	Groupe d'âge					
	18-19	20-21	22-24	25-29	30-34	35-39
1967	2.7	2.9	2.9	3.0	3.3	3.3
1971	2.3	2.4	2.4	2.6	3.0	3.3
1974	2.2	2.1	2.2	2.3	2.7	3.1
1977	2.2	2.1	2.1	2.2	2.5	2.9

Source: U.S. Bureau of the Census, Current Population Reports, série P-20, divers numéros.

(1) D'après des calculs de Statistique Canada, La population active, n° de Cat. 71-001.

(2) Statistique Canada, Statistique de l'état civil, n° de Cat. 84-001, vol. 26, n° 4 (décembre 1978).

Dans cette projection, donc, on suppose que le taux canadien de fécondité diminuera de façon marginale, de son niveau actuel pour atteindre 1.7, en 1990, et qu'il demeurera à ce niveau par la suite. En vertu de cette hypothèse, le taux d'accroissement naturel de la population canadienne sera faible au cours des 20 prochaines années. D'autre part un taux faible d'accroissement naturel au cours des cinq ou six prochaines années se reflétera également par un accroissement naturel faible de la population d'âge actif au cours de la période allant de 1996 à l'an 2000.

La croissance de la population d'âge actif au Canada est également déterminée par les niveaux de l'immigration nette (l'immigration nette est la différence entre l'immigration brute vers le Canada et l'émigration brute hors du Canada). Les mouvements de l'immigration nette sont le résultat de l'interaction d'un certain nombre de facteurs lesquels varient considérablement d'une année à l'autre.

Au cours de l'histoire, le nombre de personnes immigrant au Canada a fluctué de manière assez substantielle d'une année à l'autre. La volatilité de l'immigration brute a été associée, en partie, à l'empressement, de la part du Canada, à accepter de grands nombres de réfugiés. Ainsi, l'immigration au Canada de réfugiés hongrois, en 1957, et de réfugiés ougandais et chiliens, au début des années 70; permet d'expliquer en partie les niveaux extraordinairement élevés d'immigration enregistrés au cours de ces années. La variabilité de l'immigration a également été liée, en partie, au rendement de l'économie canadienne. Des taux de chômage élevés ont tendance à décourager les immigrants potentiels, en particulier ceux qui viennent d'autres pays industrialisés. De plus, une partie importante du flux global d'immigrants est formée de personnes qui sont parrainées, en tant qu'immigrants, par des membres de leur famille ayant déjà, par le passé, immigré au Canada. Les cycles qui caractérisent les niveaux d'immigration ont tendance à se répercuter dans des cycles subséquents d'immigration parrainée. Finalement, les modifications apportées aux lois ou aux règlements qui régissent l'immigration constituent également une source importante de variation des niveaux d'immigration brute.

En ce qui concerne l'émigration en provenance du Canada, l'attrait relatif offert par d'autres pays, par rapport au Canada, prend une importance particulière. L'émigration hors du Canada a tendance à être plus élevée lorsque l'économie canadienne est moins florissante par rapport à d'autres économies industrialisées, en particulier celle des Etats-Unis. L'émigration a également reflété, jusqu'à un certain point, le volume de l'immigration brute au Canada, puisqu'un pourcentage important de l'émigration hors du Canada est constitué d'immigrants qui retournent dans leur pays d'origine.

Du début des années 70 à maintenant, les niveaux de l'immigration brute et nette ont baissé de façon très sévère. En 1973, on a enregistré une immigration brute de 184,200 personnes; en 1978, par ailleurs, l'immigration brute n'avait atteint qu'environ 85,600 personnes. Cette baisse a probablement été associée, en partie, à la lenteur de la croissance et aux taux de chômage généralement élevés que le Canada a connus au cours de cette période. Toutefois, elle est surtout attribuable au resserre-

ment, au milieu des années 70, des règlements sur l'immigration dont les pleines conséquences ont mis un certain temps avant de se manifester dans les niveaux d'immigration.

Aux termes de la Loi sur l'immigration qui fut adoptée en 1978, le gouvernement fédéral est tenu de déterminer et de rendre public les objectifs des niveaux futurs d'immigration. Le premier énoncé de politique du gouvernement dans ce domaine signalait que 100,000 immigrants constituaient l'objectif d'immigration brute, en 1979, et, qu'à l'avenir, les niveaux d'immigration brute ne devraient pas descendre au delà de 100,000 immigrants par année.(1) Aux taux actuels d'émigration, une immigration brute de 100,000 personnes correspondrait probablement à une immigration nette d'environ 25,000 à 35,000 personnes.

Toutefois, il semble raisonnable de projeter des taux moyens un peu plus élevés d'immigration nette pour les trois raisons suivantes. D'abord, on croit que l'arrivée des réfugiés du Sud-Est asiatique au Canada haussera le niveau de l'immigration nette à 50,000 personnes ou plus en 1980. Au cours des années 80 et 90, on peut s'attendre à ce que les réfugiés augmentent, de temps à autre, comme par le passé, le flux d'immigrants au Canada. Deuxièmement, il se peut qu'au cours des années 80, le Canada subisse des pénuries de main-d'oeuvre qualifiée dans certains domaines d'activité, ce qui rendrait alors nécessaire de fixer des objectifs d'immigration brute excédant 100,000 personnes par année. Finalement, la réduction des niveaux de l'immigration brute au cours de la deuxième moitié des années 70 et le fait que les niveaux futurs de l'immigration brute continueront d'être généralement inférieurs à ceux du passé contribueront probablement à réduire, à l'avenir, la composante de l'émigration formée d'immigrants qui retournent dans leur pays d'origine.

Les questions envisagées ci-haut laissent à croire qu'une projection démographique caractérisée par un taux faible de fécondité et par des niveaux d'immigration nette légèrement supérieurs à 30,000 personnes par année serait la plus raisonnable. Parmi les projections démographiques récemment publiées par Statistique Canada, la projection qui reflète le mieux ces questions est celle qui suppose une immigration annuelle nette de 50,000 personnes et un taux de fécondité qui diminue régulièrement jusqu'à 1.7, d'ici 1991, et demeure constant par la suite. Cette projection fut celle retenue dans ce document.(2)

(1) Emploi et Immigration Canada, Rapport annuel sur les niveaux d'immigration déposé au Parlement (1978).

(2) Des ajustements mineurs ont été apportés aux niveaux de population pour tenir compte des dernières estimations démographiques. La projection de Statistique Canada est décrite de façon plus détaillée dans Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1976-2001, n° de Cat. 91-520. Parce qu'il est difficile de prévoir les changements annuels agissant sur les facteurs qui influent sur l'immigration nette, les projections à long terme reposent souvent sur les niveaux de la moyenne constante de l'immigration annuelle nette. Cette convention est également utilisée dans cette projection.

On présente, au tableau 11, des projections des taux de la croissance de la population totale et de la population d'âge actif du Canada, par intervalles de cinq ans, jusqu'à l'an 2000, d'après des hypothèses étudiées plus haut, relatives au taux de fécondité et au niveau annuel de l'immigration nette. Le lecteur remarquera également, au tableau 11, les données chronologiques, présentées à des fins de comparaison. D'après ces projections, la croissance de la population totale diminuera régulièrement au cours de la période de projection, mais à un rythme relativement lent. D'après ces mêmes projections, le taux d'accroissement de la population d'âge actif diminuera de façon plus prononcée au cours des premières années de la période de projection, ce qui reflète la baisse des taux de fécondité au cours des années 60. Par ailleurs, le ralentissement plus modeste de la croissance de la population de source vers la fin de la période de projection reflète la stabilisation du taux de fécondité vers le milieu des années 70 et la projection de réductions uniquement marginales du taux de fécondité par rapport à son niveau actuel.

Tableau 11

Augmentations annuelles moyennes, en pourcentage, de la population totale et de la population d'âge actif du Canada, données chronologiques (1956-1979) et prévisions (1980-2000)

	Population totale	Population d'âge actif
<u>Données chronologiques</u>		
1956-1960	2.6	2.2
1961-1965	1.9	2.1
1966-1970	1.6	2.7
1971-1975	1.3	2.5
1976-1979	1.1	2.0
<u>Prévisions</u>		
1980-1985	1.0	1.3
1986-1990	0.9	1.0
1991-1995	0.7	0.9
1996-2000	0.5	0.8

Source: Statistique Canada, La population active, n° de Cat. 71-001, et Statistique de l'état civil, n° de Cat. 84-201; et division de l'Analyse structurelle et à long terme, ministère des Finances.

3.2 Croissance du taux d'activité jusqu'à l'an 2000

L'analyse de l'évolution du taux d'activité, présentée au chapitre 2, était de nature qualitative. Elle sert de base à la projection numérique des taux d'activité présentée dans la présente section. Compte tenu de la nature de l'analyse sous-jacente, il est évident qu'une gamme très variée de projections du taux d'activité lui serait conforme. De plus, plus la période de projection est longue, plus étendue est la gamme des

mouvements possibles du taux d'activité. A cause de l'incertitude inhérente à toute projection des taux d'activité, deux de ces projections seront présentées dans la présente section. Il fut donc décidé de faire une projection pour les taux d'activité chez les hommes et deux projections, une dite projection "élevée" et l'autre projection "modérée" pour les taux d'activité chez les femmes. Ceci ne signifie point que les projections des taux d'activité des hommes ne sont pas empreintes d'incertitude, mais plutôt que l'incertitude majeure réside surtout dans la projection des taux d'activité chez les femmes adultes.

Pour élaborer ces projections, la procédure générale suivante fut utilisée. D'abord, une projection des taux d'activité chez les hommes est effectuée, conformément à l'analyse qualitative du chapitre 2. Parce qu'il semble improbable que les taux d'activité chez les femmes dépassent ceux chez les hommes au cours des deux prochaines décennies, la projection des taux d'activité chez les hommes fournit une limite supérieure à l'accroissement prévisible des taux d'activité chez les femmes au cours de cette période. Deuxièmement, il fut entrepris d'analyser les différences entre les taux d'activité chez les hommes et chez les femmes, par groupe d'âge, qui ont existé dans le passé, et le taux en vertu duquel ces différences se sont amenuisées au cours de la période chronologique. A la lumière de cette analyse, deux ensembles de différences qui existeront en l'an 2000 entre les taux d'activité chez les hommes et chez les femmes furent projetés. Finalement, à partir de la projection des taux d'activité chez les hommes et des deux ensembles de différences projetées, deux projections pour les taux d'activité chez les femmes furent faites.

L'analyse du chapitre 2 laissait à entendre que les taux d'activité chez les hommes adultes dans la force de l'âge pourraient baisser de façon marginale au cours des prochaines années, tandis que les taux d'activité chez les hommes plus âgés pourraient baisser de façon un peu plus marquée. Pour ce qui est des hommes plus jeunes, l'orientation du changement est moins certaine, bien qu'il semble plus probable que leurs taux d'activité augmentent plutôt qu'ils ne baissent. Le lecteur pourra consulter au tableau 12 les projections jusqu'à l'an 2000 des taux d'activité chez les hommes par groupe d'âge, et reposant sur cette dernière analyse. Pour fins de comparaison, le tableau 12 présente également certaines données chronologiques.

Comme le fait voir le tableau 12, selon les projections, les taux d'activité chez les hommes des groupes d'âge de 15 à 19 et 20 à 24 ans vont continuer d'augmenter comme ils l'ont fait récemment, avant de se stabiliser à des taux comparables à ceux qui ont été enregistrés par les hommes de ces groupes d'âge au cours des années 50. Pour les hommes des groupes de 25 à 44 ans et 45 à 54 ans, selon les projections, les taux d'activité continueront de baisser à un rythme comparable à ceux des taux enregistrés par le passé. Par ailleurs, pour les hommes âgés de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus, les projections montrent que le déclin de l'activité se fera à des taux inférieurs à ce qu'ils ont été récemment. Pour l'ensemble des hommes âgés de 20 ans et plus, on projette que le taux d'activité passera de 81.7 p. cent en 1979 à 79.2 p. cent en l'an 2000, soit une baisse de 2.5 points.

Tableau 12

Niveaux et taux de variation annuels moyens, en pourcentage, des taux d'activité chez les hommes, par groupe d'âge, Canada, données chronologiques (1953-1979) et prévisions (1980-2000)(1)

	Groupe d'âge						Total, 20 ans et plus
	15-19	20-24	25-44	45-54	55-64	65 ans et plus	
Niveaux des taux d'activité(2)							
1953	60.7	92.2	96.4	94.6	85.9	37.0	86.4
1960	50.2	90.6	96.6	95.5	86.0	32.2	86.0
1965	45.4	87.0	96.4	94.8	85.8	28.0	84.7
1970	45.3	82.6	95.5	94.2	83.8	24.1	83.2
1975	54.7	84.9	95.6	92.7	79.4	18.5	82.4
1979	57.2	86.4	96.0	92.7	76.5	15.3	81.7
1985	60.0	88.5	95.7	92.0	74.7	13.0	81.5
1990	60.0	90.0	95.4	91.5	73.2	11.7	80.8
1995	60.0	90.0	95.2	91.2	71.4	10.7	80.0
2000	60.0	90.0	95.0	91.0	70.0	10.0	79.2
Taux de variation annuel moyen, en pourcentage, des taux d'activité							
	15-19	20-24	25-44	45-54	55-64	65 ans et plus	Total, 20 ans et plus
1954-1960	-2.7	-0.2	-	0.1	-	-2.0	-0.1
1961-1965	-2.0	-0.8	-	-0.1	-	-2.8	-0.3
1966-1970	-	-1.0	-0.2	-0.1	-0.5	-3.0	-0.4
1971-1975	-3.8	0.6	-	-0.3	-1.1	-5.2	-0.2
1976-1979	1.1	0.4	0.1	-	-0.9	-4.6	-0.2
1980-1985	0.8	0.4	-0.1	-0.1	-0.4	-2.7	-
1986-1990	-	0.3	-0.1	-0.1	-0.4	-2.1	-0.2
1991-1995	-	-	-	-0.1	-0.5	-1.8	-0.2
1996-2000	-	-	-	-	-0.4	-1.3	-0.2

(1) Il n'est pas de l'intention des auteurs de donner plus de précision aux chiffres des projections que n'en comportent les énoncés généraux du texte.

(2) Les estimations chronologiques des années antérieures à 1975 ont été ajustées pour qu'elles correspondent aux définitions de l'enquête sur la population active révisée.

Source: Statistique Canada, La population active, n° de Cat. 71-001, et des compilations de données non publiées, tirées de l'enquête sur la population active; et la division de l'Analyse structurelle et à long terme, ministère des Finances.

Historiquement, les taux d'activité chez les femmes ont été bien au deçà des taux d'activité chez les hommes pour tous les groupes d'âge. Toutefois, les écarts entre les taux d'activité chez les hommes et chez les femmes de tous les groupes d'âge se sont rétrécis considérablement depuis 1953, comme le fait voir le tableau 13. Les données de ce tableau démontrent également que le plus souvent, les écarts ont diminué relativement plus pour les groupes d'âge plus jeune que pour les groupes d'âge plus élevé. Près des deux tiers des écarts de 1953 pour les groupes d'âge de 15 à 19 ans et 20 à 24 ans avaient disparu en 1979. Cette élimination de deux tiers se compare à l'élimination de la moitié des écarts de 1953 dans le cas des groupes d'âge de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans et à l'élimination de 40 à 45 p. cent des écarts correspondants pour les groupes d'âge de 45 à 54 ans et 55 à 64 ans.

Tableau 13

Écarts entre les taux d'activité chez les hommes et chez les femmes, par groupe d'âge, Canada, données chronologiques (1953-1979) et prévisions (1980-2000)(1)

	Groupe d'âge						
	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 ans et plus
<u>Écarts entre les taux d'activité chez les hommes et chez les femmes(2)</u>							
1953	17.6	43.2	70.8	73.5	72.9	72.2	31.1
1979	6.4	15.1	35.3	36.9	40.6	42.5	11.1
2000 (projection modérée)	0	8.0	15.0	10.0	10.0	10.0	5.0
2000 (projection élevée)	0	8.0	12.0	7.0	0	0	0
<u>Importance de la réduction des écarts entre les taux d'activité</u>							
	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 ans et plus
1954-1979	11.2	28.1	35.5	36.6	32.3	29.7	22.0
1980-2000 (projection modérée)	6.4	7.1	20.3	26.9	30.6	32.5	6.1
1980-2000 (projection élevée)	6.4	7.1	23.3	29.9	40.6	42.5	11.1

(1) Il n'est pas de l'intention des auteurs de donner plus de précision aux chiffres des projections que n'en comportent les énoncés généraux du texte.

(2) Les estimations chronologiques de 1953 ont été ajustées pour qu'elles correspondent aux définitions de l'enquête sur la population active révisée.

Source: Statistique Canada, La population active, n° de Cat. 71-001, et des compilations de données non publiées, tirées de l'enquête sur la population active; et la division de l'Analyse structurelle et à long terme, ministère des Finances.

L'orientation des groupes d'âge qui apparaît évidente dans l'importance relative du rétrécissement des écarts entre les taux d'activité chez les hommes et chez les femmes au cours de la période de 1954 à 1979 se renversera probablement à l'avenir pour deux raisons. D'abord, les femmes qui font actuellement partie des groupes d'âge plus jeune sont responsables de la réduction rapide qui a influé récemment sur les écarts relatifs à ces groupes d'âge. A mesure que ces femmes accéderont aux groupes d'âge plus élevé au cours du reste du siècle, il est probable qu'elles conservent leurs niveaux relativement élevés d'activité. En d'autres termes, la diminution des écarts entre les taux d'activité des groupes d'âge plus élevé deviendra relativement plus accentuée au cours des années 80 et 90, répétant, d'une certaine façon, les réductions des écarts relatifs aux groupes d'âge plus jeune au cours des décennies précédentes. Deuxièmement, les écarts entre les taux d'activité des groupes d'âge plus jeune ont déjà diminué considérablement et une diminution supplémentaire est moins plausible. Il s'ensuit, par conséquent, que la diminution des écarts pour ces groupes d'âge plus jeune aura moins d'amplitude que par le passé. Dans l'ensemble, ces réflexions suggèrent que l'évolution de la diminution des écarts des taux d'activité entre les groupes d'âge sera, à l'avenir, contraire à ce qu'elle a été dans le passé.

Les arguments discutés ci-haut se reflètent dans les projections, présentées au tableau 13, des écarts dans les taux d'activité en l'an 2000. Dans chacune des projections modérées et élevées, l'importance en termes absolus et, le plus souvent, en termes relatifs également, de la réduction des écarts entre les taux d'activité augmente uniformément d'un groupe d'âge à l'autre, sauf dans le cas des personnes âgées de 65 ans et plus. Dans les deux cas, on projette des écarts positifs entre les taux d'activité chez les hommes et chez les femmes pour les groupes d'âge de 20 à 24 ans à 35 à 44 ans; les écarts projetés sont destinés à refléter la procréation et la garde des enfants chez les femmes de ces groupes d'âge. Dans le cas de la projection modérée, des écarts positifs entre les taux d'activité sont prévus pour les groupes d'âge de 45 à 54 à 65 ans et plus; dans le cas de la projection élevée, ces écarts seront éliminés.

Les tableaux 14 et 15 représentent les projections des taux d'activité chez les femmes reposant sur les écarts projetés entre les taux d'activité chez les hommes et chez les femmes et sur les taux d'activité projetés chez les hommes, décrits précédemment. Ces tableaux fournissent également des données chronologiques à des fins de comparaison. L'accroissement des taux d'activité chez les femmes est identique dans les deux projections, au cours de la période 1980-1985. Au cours de cette période l'accroissement projeté du taux d'activité sera plus élevé pour les groupes d'âge de 25 à 34 à 45 à 54 ans. L'accroissement du taux d'activité chez les femmes âgées de moins de 25 ans continuera de baisser selon les projections, tout comme au cours de la seconde moitié des années 70.

Tableau 14

Niveaux et taux de croissance annuels moyens, en pourcentage, des taux d'activité chez les femmes, par groupe d'âge, Canada, données chronologiques (1953-1979) et prévisions (1980-2000), la projection modérée(1)

	Groupe d'âge							Total, 20 ans et plus
	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 ans et plus	
<u>Niveaux des taux d'activité(2)</u>								
1953	43.1	49.0	25.3	23.3	21.7	13.7	3.9	23.2
1960	42.3	50.0	28.9	31.0	32.2	22.6	6.1	28.5
1965	39.2	54.6	33.0	36.0	39.2	28.7	6.5	33.3
1970	39.5	60.8	41.3	42.5	43.0	31.6	5.5	38.4
1975	47.4	66.9	52.9	51.5	46.1	30.8	4.8	43.9
1979	50.8	71.3	60.4	59.4	52.1	34.0	4.2	48.6
1985	56.0	74.7	70.0	71.0	63.5	39.0	4.4	55.6
1990	58.5	77.0	74.5	78.0	71.0	44.0	4.6	59.4
1995	60.0	79.5	77.5	82.0	77.0	52.0	4.8	62.6
2000	60.0	82.0	80.0	85.0	81.0	60.0	5.0	65.3

Taux de croissance annuels moyens,
en pourcentage, des taux d'activité

	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 ans et plus	Total, 20 ans et plus
1954-1960	-0.3	0.3	1.9	4.2	5.8	7.4	6.6	3.0
1961-1965	-1.5	1.8	2.7	3.0	4.0	4.9	1.3	3.2
1966-1970	0.2	2.2	4.6	3.4	1.9	1.9	-3.3	2.9
1971-1975	3.7	1.9	5.1	3.9	1.4	-0.5	-2.7	2.7
1976-1979	1.7	1.6	3.4	3.6	3.1	2.5	-3.3	2.6
1980-1985	1.6	0.8	2.5	3.0	3.4	2.3	0.8	2.3
1986-1990	0.9	0.6	1.3	1.9	2.3	2.4	0.9	1.3
1991-1995	0.5	0.6	0.8	1.0	1.6	3.4	0.9	1.1
1996-2000	-	0.6	0.6	0.7	1.0	2.9	0.8	0.8

(1) Il n'est pas de l'intention des auteurs de donner plus de précision aux chiffres des projections que n'en comportent les énoncés généraux du texte.

(2) Les estimations chronologiques des années antérieures à 1975 ont été ajustées pour qu'elles correspondent aux définitions de l'enquête sur la population active révisée.

Source: Statistique Canada, La population active, n° de Cat. 71-001, et des compilations de données non publiées, tirées de l'enquête sur la population active; et la division de l'Analyse structurelle et à long terme, ministère des Finances.

Tableau 15

Niveaux et taux de croissance annuels moyens, en pourcentage, des taux d'activité chez les femmes, par groupe d'âge, Canada, données chronologiques (1953-1979) et prévisions (1980-2000), la projection élevée(1)

	Groupe d'âge							Total, 20 ans et plus
	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 ans et plus	
<u>Niveaux des taux d'activité(2)</u>								
1953	43.1	49.0	25.3	23.3	21.7	13.7	3.9	23.2
1960	42.3	50.0	28.9	31.0	32.2	22.6	6.1	28.5
1965	39.2	54.6	33.0	36.0	39.2	28.7	6.5	33.3
1970	39.5	60.8	41.3	42.5	43.0	31.6	5.5	38.4
1975	47.4	66.9	52.9	51.5	46.1	30.8	4.8	43.9
1979	50.8	71.3	60.4	59.4	52.1	34.0	4.2	48.6
1985	56.0	74.7	70.0	71.0	63.5	39.0	4.4	55.6
1990	58.5	77.0	76.0	80.0	72.7	48.0	6.0	61.1
1995	60.0	79.5	80.0	85.0	81.8	59.0	8.0	66.0
2000	60.0	82.0	83.0	88.0	91.0	70.0	10.0	70.6

Taux de croissance annuels moyens,
en pourcentage, des taux d'activité

	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 ans et plus	Total, 20 ans et plus
1954-1960	-0.3	0.3	1.9	4.2	5.8	7.4	6.6	3.0
1961-1965	-1.5	1.8	2.7	3.0	4.0	4.9	1.3	3.2
1966-1970	0.2	2.2	4.6	3.4	1.9	1.9	-3.3	2.9
1971-1975	3.7	1.9	5.1	3.9	1.4	-0.5	-2.7	2.7
1976-1979	1.7	1.6	3.4	3.6	3.1	2.5	-3.3	2.6
1980-1985	1.6	0.8	2.5	3.0	3.4	2.3	0.8	2.3
1986-1990	0.9	0.6	1.7	2.4	2.7	4.2	6.4	1.9
1991-1995	0.5	0.6	1.0	1.2	2.4	4.2	5.9	1.6
1996-2000	-	0.6	0.7	0.7	2.2	3.5	4.6	1.4

(1) Il n'est pas de l'intention des auteurs de donner plus de précision aux chiffres des projections que n'en comportent les énoncés généraux du texte.

(2) Les estimations chronologiques des années antérieures à 1975 ont été ajustées pour qu'elles correspondent aux définitions de l'enquête sur la population active révisée.

Source: Statistique Canada, La population active, n° de Cat. 71-001, et des compilations de données non publiées, tirées de l'enquête sur la population active; et la division de l'Analyse structurelle et à long terme, ministère des Finances.

Au cours du reste de la période de projection, soit de 1986 à l'an 2000, les deux projections divergent. Considérant d'abord la projection modérée, l'accroissement des taux d'activité chez les femmes pour tous les groupes d'âge, sauf les deux plus âgés, ralentira très rapidement au cours de la deuxième moitié des années 80 et pendant les années 90 (voir le tableau 14). De façon générale, l'accroissement du taux d'activité, d'après les projections, sera également plus intense pour les groupes d'âge plus élevé que pour les groupes d'âge plus jeune. Somme toute, une évolution semblable caractérise la projection élevée, bien que l'accroissement du taux d'activité soit plus élevé pour la plupart des groupes d'âge.

Jusqu'ici, l'analyse des projections des taux d'activité chez les femmes a surtout porté sur les tendances dans les taux projetés d'activité de certains groupes d'âge. Dans ce type d'analyse, les taux d'activité chez les femmes qui ont atteint un certain âge au cours d'une année donnée sont comparés aux taux d'activité chez les femmes qui atteignent le même âge à un moment différent. Une autre façon très fructueuse d'aborder cette question consiste à suivre un groupe particulier de femmes d'âge actif d'une année à l'autre et de noter les taux d'activité qu'elles enregistrent à mesure qu'elles vieillissent. Il s'agit de l'analyse des cohortes; elle permet d'analyser l'évolution du taux d'activité de certains groupes de femmes au cours de leur vie. Il est possible, en comparant l'évolution durant le cycle de vie des taux d'activité de différentes cohortes de femmes, de déterminer, avec plus de précision, la dynamique des changements qui influent sur le taux global d'activité chez les femmes et sur les taux d'activité de groupes d'âge particuliers à des moments précis.

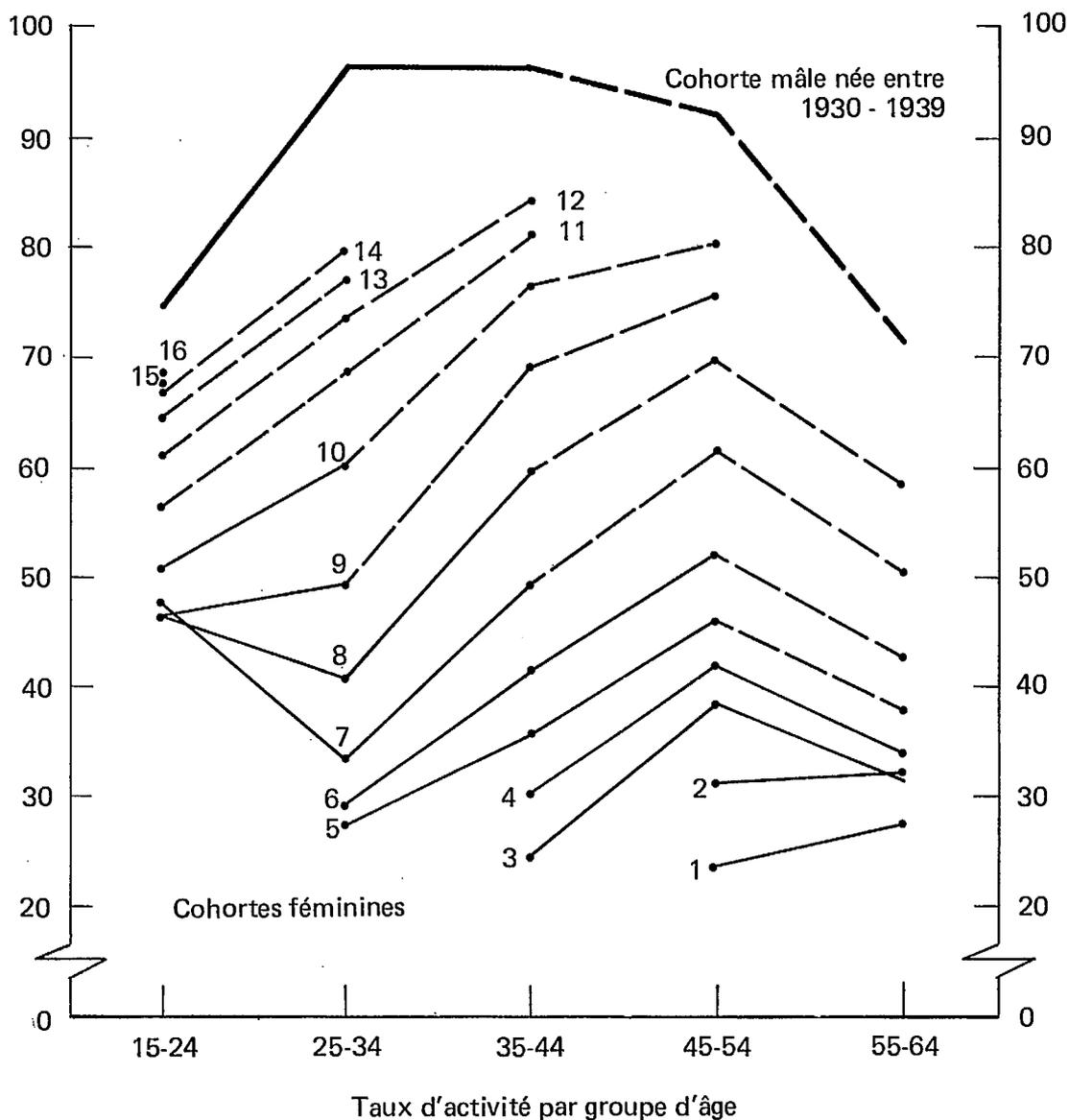
Une forme limitée d'analyse des cohortes a déjà été introduite dans le chapitre 2 du présent document. L'exposé qui suit servira de prolongement à cette analyse et comprendra la période de projection ainsi que la période chronologique. L'étude de l'évolution des cohortes ajoutera aux discussions antérieures relatives aux projections des taux d'activité chez les femmes; elle démontrera, de façon détaillée, par exemple, comment la forte croissance projetée dans les taux d'activité de groupes de femmes plus âgées est liée à l'évolution de leur taux d'activité antérieur. Toutefois, l'analyse est quelque peu technique; le lecteur qui ne désire pas la parcourir peut passer directement à l'étude des projections de la population active qui commence à la page 62.

Les graphiques 8 et 9 présentent l'évolution des taux d'activité de 16 cohortes de femmes, au cours de toute leur vie ou d'une partie de leur vie, à partir de l'âge de 15 ans jusqu'à l'âge de 64 ans (le groupe d'âge des femmes de 65 ans et plus est éliminé de l'analyse pour des raisons de commodité). L'évolution qui figure dans les graphiques porte sur la période chronologique de 1954-1979 (traits pleins) et sur la période de projection 1980-1999 (traits hachurés).(1) Les données

(1) Les données de la période de projection, tracées aux graphiques 8 et 9, s'échelonnent jusqu'en 1999, non pas jusqu'à l'an 2000. Il en est ainsi car 1979 est la dernière année pour laquelle des données chronologiques sont disponibles. Le fait d'utiliser les données de 1979 dans ces graphiques et des cohortes à intervalle de cinq ans supposent que les données utilisées au cours de la période de projection se rapportent à 1984, 1989, 1994 et 1999. L'utilisation de données s'échelonnant jusqu'à 1999, non pas jusqu'à l'an 2000, ne modifie pas l'analyse.

Graphique 8

Taux d'activité chez les femmes, par cohorte, Canada, données chronologiques (1954-1979) et prévisions (1984-1999), projection modérée.



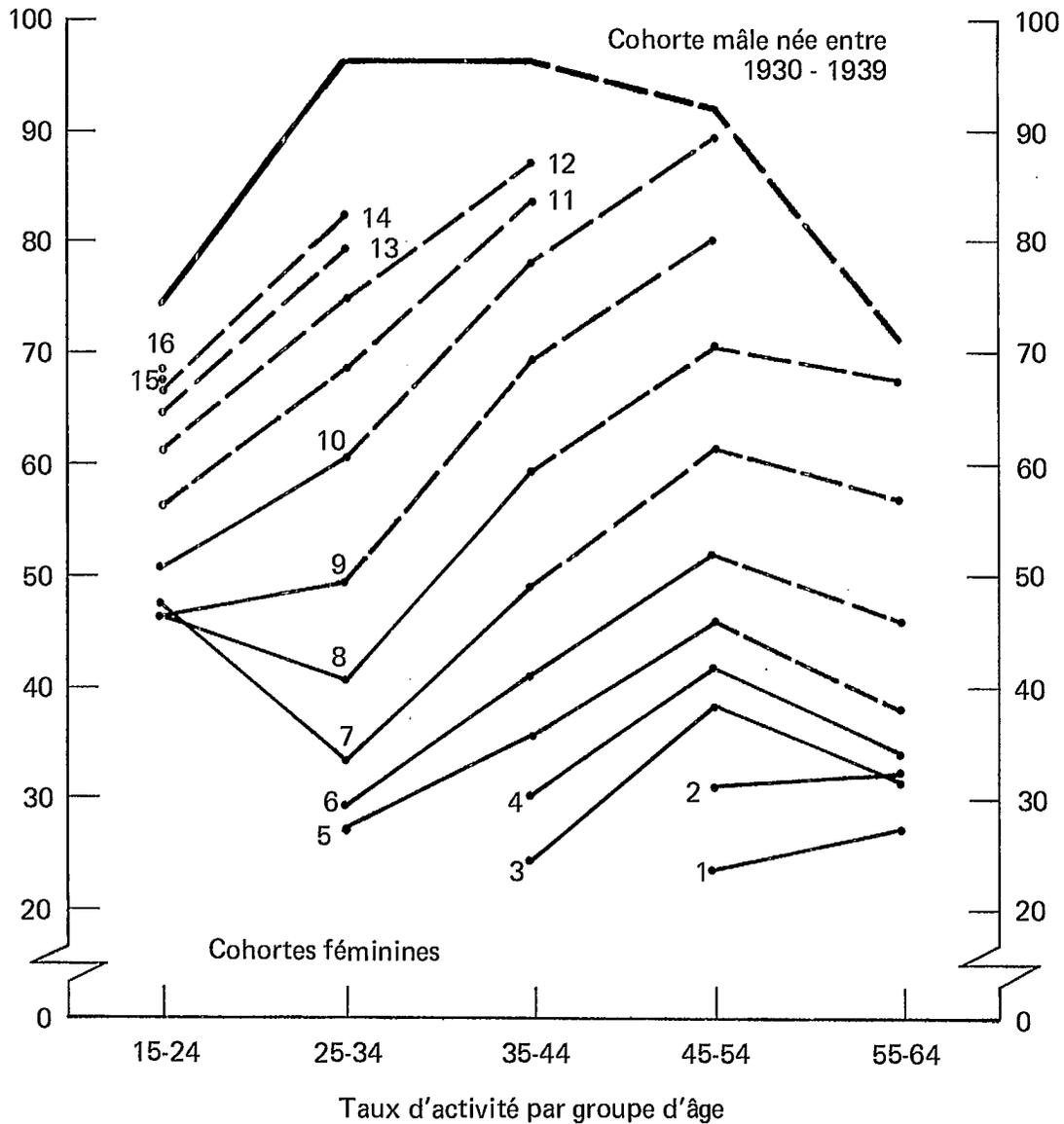
Cohortes féminines par date de naissance

1	1900 – 1909	5	1920 – 1929	9	1940 – 1949	13	1960 – 1969
2	1905 – 1914	6	1925 – 1934	10	1945 – 1954	14	1965 – 1974
3	1910 – 1919	7	1930 – 1939	11	1950 – 1959	15	1970 – 1979
4	1915 – 1924	8	1935 – 1944	12	1955 – 1964	16	1975 – 1984

Source: Statistique Canada, *La population active*, n° de Cat. 71-001, et données non publiées de l'enquête sur la population active; et division de l'Analyse structurelle et à long terme, ministère des Finances.

Graphique 9

Taux d'activité chez les femmes, par cohorte, Canada, données chronologiques (1954-1979) et prévisions (1984-1999), projection élevée.



Cohortes féminines par date de naissance

1	1900 – 1909	5	1920 – 1929	9	1940 – 1949	13	1960 – 1969
2	1905 – 1914	6	1925 – 1934	10	1945 – 1954	14	1965 – 1974
3	1910 – 1919	7	1930 – 1939	11	1950 – 1959	15	1970 – 1974
4	1915 – 1924	8	1935 – 1944	12	1955 – 1964	16	1975 – 1984

Source: Statistique Canada, *La population active*, n° de Cat. 71-001, et données non publiées de l'enquête sur la population active; et division de l'Analyse structurelle et à long terme, ministère des Finances.

ultérieures à 1979, portées sur le graphique 8, se rapportent à la projection modérée des taux d'activité chez les femmes, tandis que les données inscrites au graphique 9 se rapportent à la projection élevée.

La majeure partie de l'exposé qui suit sera centrée autour du graphique 8. Pour bien comprendre le graphique, envisageons les données tracées pour la cohorte 7. Les femmes de ce groupe sont nées au cours de la décennie 1930-1939. En 1954, lorsqu'elles avaient entre 15 et 24 ans, leur taux d'activité était de 47.6 p. cent. En 1964, lorsque ces femmes avaient atteint un âge entre 25 et 34 ans, leur taux d'activité n'était plus que de 33.6 p. cent. Toutefois, en 1974, date à laquelle elles formaient le groupe d'âge de 35 à 44 ans, leur taux d'activité avait remonté au niveau de 49.4 p. cent. Dans la projection modérée, le taux d'activité chez les femmes de cette cohorte augmentera jusqu'à 61.7 p. cent en 1984, alors qu'elles seront âgées de 45 à 54 ans, avant de baisser à 50.4 p. cent en 1994, lorsqu'elles auront de 55 à 64 ans. L'évolution du cycle de vie des hommes, représentée au graphique 8, est celle de la cohorte des hommes nés en 1930-1939 (c.-à-d., la cohorte des hommes nés au cours de la même période que les femmes de la cohorte 7).⁽¹⁾ Cette cohorte d'hommes est une des deux seules cohortes d'hommes pour lesquelles des observations, chronologiques ou projetées, sont disponibles pour chacun des groupes d'âge entre 15 et 64 ans. Puisque les taux d'activité des hommes, par âge et par sexe, n'ont presque pas changé au cours de la période chronologique et qu'ils ne changeront pratiquement pas au cours de la période de projection, le profil du taux d'activité, durant le cycle de vie de cette cohorte d'hommes est typique de profils semblables pour d'autres cohortes d'hommes.

La première caractéristique importante illustrée par les profils des cohortes des graphiques 8 et 9 est que, selon les projections, les cohortes successives évoluent de la même façon, pour ce qui est de leurs taux d'activité, que les cohortes précédentes ont évolué par le passé. Lorsque l'évolution d'une cohorte particulière a changé au cours de la période chronologique, l'évolution la plus récente a servi de guide dans l'élaboration des projections. Donc, aucun changement majeur de comportement qui se refléterait dans d'autres changements de l'évolution du taux d'activité durant le cycle de vie n'est intégré à

(1) Les femmes qui forment la cohorte numéro 8 sont les seules femmes (en plus de celles qui forment la cohorte 7) pour lesquelles des observations, chronologiques ou projetées, sont disponibles à chacun des âges de 15 à 24 à 55 à 64 ans. Les femmes de la cohorte numéro 8 sont nées au cours de la période 1935-1944. Elles ont atteint l'âge de 15 à 24 ans en 1959, l'âge de 25 à 34 ans en 1969 et ainsi de suite. Les observations sur le taux d'activité des cohortes à numéro pair, comme la cohorte numéro 8, sont tirées des années 1959, 1969, etc., jusqu'en 1999; les observations sur le taux d'activité des cohortes à numéro impair, comme la cohorte numéro 7, sont tirées des années 1954, 1964, etc., jusqu'en 1994. Pour les femmes de toutes les cohortes, sauf les cohortes numéros 7 et 8, des observations sont disponibles sur seulement une partie de leur vie entre 15 à 64 ans. Pour les femmes des cohortes 1 à 6, des observations, chronologiques ou projetées, ne sont disponibles que sur les premières années de leur vie.

ces projections. Cette caractéristique apparaît clairement lorsque les profils tracés dans les graphiques sont comparés verticalement, soit à chaque intervalle de 10 ans.

A partir des changements sur le taux d'activité lorsque les femmes passent du groupe d'âge de 45 à 54 ans au groupe d'âge de 55 à 64 ans, le graphique 8 trace la courbe des observations chronologiques relatives à quatre cohortes de femmes dans ces groupes d'âge. Les taux d'activité chez les femmes qui forment les cohortes 1 et 2 ont augmenté lorsqu'elles sont passées du groupe d'âge de 45 à 54 ans au groupe d'âge de 55 à 64 ans. Toutefois, cette tendance a été renversée pour les cohortes 3 et 4. Les taux d'activité chez les femmes de ces deux cohortes ont diminué entre 45 à 54 ans et 55 à 64 ans. Au cours de la période de projection, les femmes des cohortes 5 à 8 traverseront, à leur tour, ces groupes d'âge. Selon les projections, les taux d'activité chez les femmes de chacune de ces cohortes diminueront entre 45 à 54 ans et 55 à 64 ans, conformément à la tendance chronologique la plus récente observée chez les femmes des cohortes 3 et 4.

On dispose également d'observations chronologiques relatives à quatre groupes de femmes âgées de 35 à 44 ans et 45 à 54 ans. Les taux d'activité chez les femmes de chacune des cohortes numérotées de 3 à 6 ont augmenté entre les âges de 35 à 44 ans et 45 à 54 ans. Au cours de la période de projection, les femmes des cohortes 7 à 10 traverseront ces groupes d'âge. Encore une fois, la tendance qui veut que le taux d'activité continue d'augmenter entre les âges de 35 à 44 et 45 à 54 ans est projetée pour les femmes de ces cohortes. Les mêmes réflexions s'appliquent aux femmes qui passent de 25 à 34 ans à 34 à 44 ans. Au cours de la période chronologique, les taux d'activité chez les femmes des cohortes 5 à 8 ont augmenté entre 25 à 35 ans et 35 à 44 ans; pendant la période de projection, il est projeté que cette tendance se prolongera pour les cohortes 9 à 12 lorsque les femmes de ces cohortes traverseront, à leur tour, cette partie de leur cycle de vie.

Comme on l'a fait remarquer au chapitre 2, les taux d'activité chez les femmes ont habituellement baissé lorsque les femmes passaient du groupe d'âge de 15 à 24 ans au groupe d'âge de 25 à 34 ans. Récemment, toutefois, cette tendance s'est renversée. Le graphique 8 montre que les femmes des cohortes 7 et 8 ont affiché la tendance traditionnelle d'une baisse de leur taux d'activité au cours de cette partie de leur cycle de vie. Cette tendance s'est cependant renversée pour les femmes qui forment les cohortes 9 et 10. Au cours de la période de projection, les femmes des cohortes 11 à 14 traverseront cette partie du cycle de vie; selon les projections, les femmes de ces cohortes resteront fidèles à cette tendance plus récente et accroîtront, par conséquent, leurs taux d'activité en passant de 15 à 24 ans à 25 à 34 ans. Finalement, il y a deux groupes de femmes pour lesquels il n'y aura qu'une observation disponible. Selon les projections, les femmes de ces groupes, les cohortes 15 et 16, atteindront, à l'âge de 15 à 24 ans, des taux d'activité supérieurs à ceux de n'importe quel groupe de femmes du même âge les ayant précédé.

Un autre élément important illustré par ces deux graphiques est que la forte croissance projetée des taux d'activité chez les femmes formant des groupes d'âge plus élevé résulte surtout du fait que les femmes qui à l'avenir feront partie de ces groupes d'âge auront manifesté, à un moment antérieur dans leur vie, des niveaux beaucoup plus élevés de taux d'activité que les femmes faisant actuellement partie de ces groupes d'âge supérieur. De toute évidence, les femmes maintenant âgées de 25 à 34 ans, par exemple, afficheront des taux d'activité beaucoup plus élevés que leurs prédécesseurs, lorsqu'elles accéderont aux groupes d'âge supérieur. C'est la raison pour laquelle les projections montrent que les écarts entre les taux d'activité chez les hommes et chez les femmes de groupes d'âge supérieur diminueront rapidement au cours de la période 1980-2000. Pour que cette tendance projetée ne se réalise pas, il aurait fallu que d'importantes modifications du taux d'activité chez les femmes durant leur cycle de vie soient prévues.

Pour constater comment ces réflexions se reflètent dans les profils des cohortes, on peut envisager, par exemple, les données du graphique 8 relatives aux femmes des cohortes 5 et 6. En 1964, lorsque les femmes de la cohorte 5 étaient âgées de 35 à 44 ans, leur taux d'activité était de 35.5 p. cent. Cinq ans plus tard, en 1969, lorsque les femmes de la cohorte 6 ont atteint les âges de 35 à 44 ans, le taux d'activité des femmes de ce groupe était de 41.6 p. cent, ou environ 6 points de plus que le taux d'activité correspondant des femmes de la cohorte 5. Le graphique 8 montre que les femmes de la cohorte 6 avaient également enregistré, à l'âge plus jeune de 25 à 34 ans, un taux d'activité supérieur à celui des femmes de la cohorte 5; donc, le taux d'activité supérieur chez les femmes de la cohorte 6, à l'âge de 35 à 44 ans, représentait simplement le report de l'écart initial. Cet écart entre les taux d'activité des cohortes s'est également maintenu jusqu'au cours des années 70. Entre 1974 et 1979, le taux d'activité chez les femmes de 45 à 54 ans est passé de 46.0 p. cent (le taux d'activité chez les femmes de la cohorte 5 lorsqu'elles avaient 45 à 54 ans) à 52.1 p. cent (le taux d'activité chez les femmes de la cohorte 6 lorsqu'elles ont atteint 45 à 54 ans).

Il est également facile de constater, d'après les graphiques, l'importance de ces relations pour la période de projection. Aux âges de 35 à 44 ans, par exemple, les femmes des cohortes 7 et 8 ont enregistré des taux d'activité beaucoup plus élevés que les femmes de la cohorte 5 ou de la cohorte 6. En 1969, les femmes de la cohorte 6 avaient de 35 à 44 ans. En 1979, les femmes de la cohorte 8 les avaient remplacées dans ce groupe d'âge et leur taux d'activité était de près de 20 points plus élevé. Au cours de la période de 10 ans s'échelonnant de 1969 à 1979, le remplacement des femmes de la cohorte 6 par les femmes de la cohorte 8 dans le groupe d'âge de 35 à 44 ans a donc occasionné un accroissement du taux d'activité chez les femmes de ce groupe d'âge de presque 20 points, ce qui représentait un taux de croissance moyen de 3.6 p. cent par année. Entre 1979 et 1989, selon les projections, le taux d'activité chez les femmes âgées de 45 à 54 ans augmentera, en moyenne, à un taux annuel de 2.9 p. cent. Cette croissance intense sera due, en partie, à un remplacement semblable, dans le groupe d'âge

des 45 à 54 ans, des femmes de la cohorte 6 par les femmes de la cohorte 8. Des réflexions similaires sous-tendent la projection d'une forte croissance du taux d'activité des autres groupes d'âge plus avancé au cours de la période allant jusqu'à l'an 2000.

Si l'on compare les données des graphiques 8 et 9, l'on s'aperçoit que l'accroissement des taux d'activité chez les femmes au début du cycle de vie est un peu plus prononcé et que la diminution de leur taux d'activité vers la fin du cycle de vie est un peu moins prononcée dans la projection élevée que dans la projection modérée. Les deux possibilités présentées permettent d'illustrer que, pour les femmes, une gamme variée de taux d'activité, durant le cycle de vie, pourrait se manifester au cours de la période de projection; ces orientations pourraient entraîner des profils très différents de croissance des taux d'activité. Néanmoins, comme on l'a déjà fait ressortir, le comportement relatif au cycle de vie devrait être modifié considérablement au cours de la période de projection pour que la croissance du taux global d'activité chez les femmes soit limitée sensiblement. En fait, des cohortes successives de femmes devraient retourner à d'anciennes formes de comportement pour que la croissance du taux global d'activité chez les femmes ralentisse de façon décisive puisque, par exemple, les cohortes des femmes les plus jeunes ont enregistré des taux d'activité significativement plus élevés à 15 à 24 ans que même les cohortes de femmes qui ont enregistré, au cours des récentes années, des hausses remarquables de leurs taux d'activité en passant de 15 à 24 ans à 25 à 34 ans.

Le tableau 16 offre au lecteur un sommaire des projections étudiées plus haut, relatives aux hommes adultes, aux femmes adultes et aux jeunes de moins de 20 ans, ainsi que les projections du taux global d'activité. Le tableau comporte aussi des données chronologiques à des fins de comparaison. Selon les projections, le taux d'activité de l'ensemble de la population passera de 63.4 p. cent en 1979, à 71 p. cent en l'an 2000 dans la projection modérée, et à plus de 73 p. cent en l'an 2000 dans la projection élevée. Dans la projection modérée, l'accroissement absolu du taux global d'activité est légèrement inférieur à l'accroissement correspondant, au cours de la période 1954-1979, et, dans la projection élevée, l'accroissement est légèrement supérieur à l'accroissement correspondant au cours de la même période.

Dans les projections élevée aussi bien que modérée, il est prévu que le taux global d'activité dépassera 67 p. cent en 1985, ce qui représente un taux annuel moyen de croissance, au cours de la période 1980-1985, presque identique au taux enregistré au cours des années 70. La force motrice qui anime l'accroissement du taux global est la forte croissance soutenue du taux d'activité chez les femmes adultes. Selon les projections, le taux d'activité chez les femmes adultes augmentera presque aussi rapidement entre 1980 et 1985 qu'au cours des années 1976-1979, pour atteindre un niveau de 55 p. cent en 1985. Au cours de la même période, une croissance modérée du taux d'activité des jeunes et une baisse modeste du taux d'activité des hommes adultes sont projetées.

Tableau 16

Niveaux et taux de croissance annuels moyens, en pourcentage, des taux d'activité chez les hommes et les femmes de 20 ans et plus et chez les personnes de moins de 20 ans, et taux global d'activité, Canada, données chronologiques et prévisions(1)

	Jeunes personnes	Hommes adultes	Femmes adultes		Total	
			Projec- tion modérée	Projec- tion élevée	Projec- tion modérée	Projec- tion élevée
Niveaux des taux d'activité(2)						
1953	51.9	86.4				54.4
1960	46.3	86.0				55.8
1965	42.3	84.7				56.3
1970	42.4	83.2				57.8
1975	51.1	82.4				61.1
1979	54.1	81.7				63.3
1985	58.0	81.5				67.2
1990	59.3	80.8	59.4	61.1	68.8	69.7
1995	60.0	80.0	62.6	66.0	70.1	71.7
2000	60.0	79.2	65.3	70.6	71.0	73.5

Taux de croissance annuels moyens,
en pourcentage, des taux d'activité

	Jeunes personnes	Hommes adultes	Femmes adultes		Total	
			Projec- tion modérée	Projec- tion élevée	Projec- tion modérée	Projec- tion élevée
1954-1960	-1.6	-0.1		3.1		0.3
1961-1965	-1.8	-0.3		3.1		0.2
1966-1970	-	-0.4		2.9		0.5
1971-1975	3.8	-0.2		2.8		1.1
1976-1979	1.4	-0.2		2.6		0.9
1980-1985	1.2	-		2.3		1.0
1986-1990	0.4	-0.2	1.3	1.9	0.5	0.7
1991-1995	0.2	-0.2	1.1	1.6	0.4	0.6
1996-2000	-	-0.2	0.8	1.4	0.3	0.5

- (1) Il n'est pas de l'intention des auteurs de donner plus de précision aux chiffres des projections que n'en comportent les énoncés généraux du texte.
- (2) Les estimations chronologiques des années antérieures à 1975 ont été ajustées pour qu'elles correspondent aux définitions de l'enquête sur la population active révisée.

Source: Statistique Canada, La population active, n° de Cat. 71-001 et des compilations de données non publiées, tirées de l'enquête sur la population active; et la division de l'Analyse structurelle et à long terme, ministère des Finances.

Après 1985, on projette que le taux de croissance du taux d'activité chez les femmes adultes ralentira, rapidement dans la projection modérée et plus lentement dans la projection élevée. Le taux d'activité chez les hommes adultes devrait diminuer, au cours de la période 1986-2000, à un rythme identique à celui enregistré au cours de la période chronologique. La croissance du taux d'activité chez les jeunes personnes devrait ralentir rapidement au cours de la seconde moitié des années 80 pour se stabiliser au cours de la seconde moitié des années 90. Au cours de la période 1986-1995, les projections indiquent que l'accroissement du taux d'activité chez les jeunes personnes résultera entièrement d'une réduction constante des écarts, pour ce groupe, entre le taux d'activité chez les hommes et chez les femmes. La combinaison de ces tendances aboutit à une projection d'un ralentissement progressif de l'accroissement de l'activité globale au cours de la période 1986-2000.

3.3 Croissance de la population active jusqu'à l'an 2000

Combinées aux projections démographiques établies antérieurement, les projections du taux d'activité, élaborées dans la section précédente, donnent des projections de l'accroissement de la population active jusqu'à l'an 2000. Le tableau 17 illustre les projections des niveaux et des taux annuels moyens de croissance, en pourcentage, de la population active, ainsi que des données chronologiques à des fins de comparaison. Dans les projections élevée et modérée, le taux de croissance global de la population active devrait ralentir régulièrement au cours de la période se terminant en l'an 2000. Cet état de fait reflète, bien sûr, un ralentissement projeté dans la croissance de la population d'âge actif et du taux d'activité au cours de cette période. Les projections indiquent que l'accroissement de la population active chez les femmes adultes ne ralentira que légèrement au cours de la période 1980-1985 par rapport au taux de croissance enregistré au cours de la seconde moitié des années 70, mais qu'il diminuera ensuite plus rapidement au cours de la seconde moitié des années 80 et au cours des années 90. Evidemment, le ralentissement est plus accentué dans la projection modérée que dans la projection élevée. Selon les projections, le ralentissement du taux d'accroissement de la population active des hommes adultes sera le plus prononcé au cours de la seconde moitié des années 90. La population active des jeunes devrait diminuer au cours des années 80, étant donné que la réduction de l'importance de ce groupe sera plus que suffisante pour neutraliser l'accroissement de son taux d'activité. Le taux de diminution de la population active des jeunes ralentira, selon les projections, au cours de la seconde moitié des années 80; durant les années 90, l'accroissement positif de la population active des jeunes devrait se poursuivre.

Tableau 17

Niveaux et taux de croissance annuels moyens, en pourcentage, de la population active, hommes et femmes de 20 ans et plus, personnes de moins de 20 ans, et ensemble de la population active, Canada, données chronologiques et prévisions.(1)

	Jeunes personnes	Hommes adultes	Femmes adultes		Total	
			Projec- tion modérée	Projec- tion élevée	Projec- tion modérée	Projec- tion élevée
<u>Niveaux de population active(2)</u>						
1953	540	3839		1023		5402
1960	623	4345		1454		6422
1965	734	4590		1844		7168
1970	856	5111		2433		8400
1975	1153	5669		3152		9974
1979	1259	6121		3827		11207
1985	1111	6841		4926		12879
1990	1056	7201	5605		5773	13862
1995	1103	7446	6192		6532	14742
2000	1165	7673	6738		7287	15576

Taux de croissance, en pourcentage, de la population active

	Jeunes personnes	Hommes adultes	Femmes adultes		Total	
			Projec- tion modérée	Projec- tion élevée	Projec- tion modérée	Projec- tion élevée
1954-1960	2.1	1.8		5.2		2.5
1961-1965	3.3	1.1		4.9		2.2
1966-1970	3.1	2.2		5.7		3.2
1971-1975	6.1	2.1		5.3		3.5
1976-1979	2.2	1.9		5.0		3.0
1980-1985	-2.1	1.9		4.3		2.3
1986-1990	-1.0	1.0	2.6		3.2	1.5
1991-1995	0.9	0.7	2.0		2.5	1.2
1996-2000	1.1	0.6	1.7		2.2	1.1

(1) Il n'est pas de l'intention des auteurs de donner plus de précision aux chiffres des projections que n'en comportent les énoncés généraux du texte.

(2) Les données chronologiques des années antérieures à 1975 ont été ajustées pour qu'elles correspondent aux définitions de l'enquête sur la population active révisée.

Source: Statistique Canada, La population active, n° de Cat. 71-001, et des compilations de données non publiées, tirées de l'enquête sur la population active; et la division de l'Analyse structurelle et à long terme, ministère des Finances.

Les deux projections des taux d'activité chez les femmes adultes permettent d'illustrer le degré de sensibilité des projections de la population active par rapport aux hypothèses formulées dans le présent document. Pendant la période de 15 ans, allant de 1986 à l'an 2000, au cours de laquelle les deux projections s'écartent l'une de l'autre, la croissance annuelle moyenne de la population active devrait être égale à 1.3 p. cent dans la projection modérée et n'être que marginalement plus élevée, soit 1.5 p. cent, dans la projection élevée. Les taux d'activité chez les hommes sont également empreints d'incertitude; il existe donc de nombreuses projections possibles du taux d'activité chez les hommes adultes ainsi que chez les femmes adultes. Puisque les hommes adultes et les femmes adultes ont approximativement la même importance démographique, d'autres projections du taux d'activité chez les hommes adultes devraient recourir une zone aussi large que celles du taux d'activité chez les femmes adultes pour que soient modifiées, dans la même mesure, les projections de la population active. Puisqu'il est prévisible que le taux d'activité variera beaucoup moins pour les hommes adultes que pour les femmes adultes, certaines variations éventuelles de la croissance de la population active, découlant de divers taux probables d'activité pour les hommes adultes, auraient également beaucoup moins d'envergure. Finalement, les projections des taux d'activité chez les jeunes personnes sont de nature hautement spéculative. Toutefois, puisque leur importance dans la population est beaucoup moindre que celle des groupes adultes, les conséquences d'erreurs dans la projection de leurs taux d'activité sur l'accroissement global de la population active seraient proportionnellement beaucoup moins graves.

Une question qui n'a pas été abordée dans le présent document, mais qui a été discutée en profondeur ailleurs, est la sensibilité des projections sur la population active à des modifications apportées aux hypothèses qui sous-tendent la projection de la population. Une étude récente, préparée pour le Conseil économique du Canada par Frank Denton, Christine Feaver et Bryon Spencer, traite de cette question de façon approfondie.⁽¹⁾ L'étude de Denton, Feaver et Spencer fournit des projections de la population active reposant sur trois différentes projections de la population; les hypothèses sur le taux de fécondité et sur l'immigration, sous-jacentes aux projections "moyenne" et "prudente", encadrent les hypothèses formulées dans le présent document. La variation de la croissance de la population active générée par ces deux scénarios devrait donc permettre d'illustrer la sensibilité des projections sur la population active du présent document à des variations similaires des hypothèses relatives à la croissance démographique.

Dans le tableau 18 ci-après, on aperçoit les principales hypothèses qui constituent la toile de fond des projections démographiques moyenne et prudente de l'étude de Denton, Feaver et Spencer. Le tableau affiche également les taux de croissance annuels moyens de la population active

(1) Frank Denton, Christine Feaver et Bryon Spencer, La Population et la Main-d'oeuvre au Canada; Projection 1976-2051, (à venir), une étude préparée pour le Conseil économique du Canada. Les données utilisées dans cette étude sont publiées à l'annexe C de Perspectives 2030 du Conseil économique du Canada, op. cit.

auxquels on a abouti lorsque la projection du taux d'activité de cette étude est appliquée aux autres projections sur la source de la population active. Puisque la projection du taux d'activité de l'étude de Denton, Feaver et Spencer diffère de la projection du taux d'activité du présent document, seule la différence relative à la croissance de la population active entre les deux scénarios, et non pas le niveau absolu de la croissance de la population active, revêt une importance pour cette discussion ci.

Tableau 18

Autres projections de la croissance de la population
et de la population active, Canada, 1986-2001

	Projection de la population	
	Scénario moyen	Scénario prudent
Taux de fécondité, 1986-2001	2.1	1.5
Moyenne de l'immigration annuelle nette, 1986-2001	80,000	20,000
Croissance annuelle moyenne de la population active, 1986-2001	1.1	0.6

Source: Denton, Feaver et Spencer, op. cit.

Les différentes projections sur la population entraînent une différence d'un demi-point de pourcentage dans la projection du taux annuel moyen de croissance de la population active. Comme on l'a déjà signalé, les hypothèses sur le taux de fécondité et sur l'immigration qui sous-tendent ces scénarios encadrent les hypothèses à la base de la projection démographique utilisée dans le présent document. Il semble donc raisonnable d'appliquer cette zone aux projections sur la population active formulées dans le présent document. Dans la projection sur la population active reposant sur la projection modérée des taux d'activité chez les femmes, le taux annuel moyen projeté de la croissance de la population active, au cours de la période de 1986-2000, est de 1.3 p. cent. En faisant varier les hypothèses qui sous-tendent les projections démographiques, le taux projeté de croissance de la population active pourrait alors varier, en vertu de ces hypothèses, d'environ 1.0 p. cent à près de 1.5 p. cent. En appliquant la même zone à la projection élevée de la population active du présent document, le taux de croissance pourrait varier d'environ 1.3 p. cent à environ 1.8 p. cent. Donc, le taux d'accroissement annuel moyen de la population active pourrait varier, au cours de la période 1986-2000, d'environ 1.0 p. cent à près de 1.8 p. cent, selon la combinaison choisie des projections sur le taux d'activité et sur la population. Les possibilités varient donc considérablement.

Les projections sur la population active, élaborées dans le présent document, servent d'hypothèses de travail qui seront utilisées dans l'analyse d'un certain nombre de questions à moyen terme et à plus long terme. Les projections restent empreintes d'un degré important d'incertitude qui découle d'erreurs qui pourraient se glisser dans la projection de la croissance de la population, ainsi que des difficultés associées à la projection des taux d'activité.

4. SOMMAIRE ET CONCLUSIONS

Dans ce document, les principaux profils dans les variations des taux d'activité chez les hommes et les femmes adultes ainsi que chez les jeunes gens, au Canada, depuis le début des années 50, ont fait l'objet d'examens minutieux. L'analyse des tendances observées par le passé en ce qui a trait aux fluctuations des taux d'activité a, par la suite, servi de fondement à l'élaboration de projections des taux d'activité jusqu'à l'an 2000.

La plupart des projections à plus long terme de la hausse de taux d'activité, préparées dans le passé, ont eu tendance à sous-estimer la croissance future de l'activité chez les femmes adultes tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Selon la présente étude, une grande variété de forces sociologiques et économiques auraient été à l'origine de la hausse remarquablement régulière des taux d'activité chez les femmes, enregistrée depuis le début des années 50. Ces facteurs, dont un grand nombre ont une portée internationale, sont les suivants: les aspirations matérielles croissantes des familles; la mise au point depuis les années 50, de nouvelles techniques de régulation des naissances; des changements d'attitude très prononcés à l'égard du nombre désiré d'enfants par les couples; des changements dans les aspirations personnelles des femmes, qui se sont partiellement reflétés dans la hausse de la moyenne du niveau d'instruction chez ces dernières; la brusque augmentation du nombre des séparations et des divorces; et l'expansion du secteur des services dans les économies industrialisées. L'une des caractéristiques les plus intéressantes et les plus importantes de la croissance de l'activité chez les femmes, au cours des années 70, a été le fait que les taux d'activité qui ont connu les augmentations les plus remarquables ont été enregistrés chez les femmes ayant de très jeunes enfants à la maison (de moins de 6 ans). C'est là une indication de la forte incidence des diverses forces qui ont contribué à intensifier l'activité chez les femmes.

La présente étude suggère que la stabilité apparente du taux d'activité chez les hommes âgés de 25 à 54 ans au Canada, au cours de la majeure partie de la période écoulée depuis le début des années 50, a masqué le fait que des influences diverses se sont fait sentir dans des directions opposées. Des modifications des caractéristiques socio-économiques des hommes adultes, que traduit la hausse de leur niveau moyen d'instruction, ont probablement contribué à accroître le taux d'activité chez cette catégorie de personnes. Par ailleurs, un certain nombre de facteurs, y compris les changements apportés au régime de sécurité sociale, ont eu pour effet de réduire le taux d'activité chez les hommes âgés de 25 à 54 ans. Le déclin observé entre 1965 et 1972 dans le taux d'activité chez ce groupe d'hommes semble, du moins partiellement, avoir été lié à des facteurs tels que l'accessibilité et la générosité

accrues des pensions d'invalidité, l'introduction du programme fédéral de formation professionnelle des adultes, ainsi que l'expansion des inscriptions aux études universitaires supérieures.

L'expansion des régimes de retraite offerts par le secteur privé, les changements apportés à la structure des régimes de retraite du secteur public, la hausse des revenus réels au cours de la période d'après-guerre et l'augmentation de l'activité des épouses semblent avoir été les principaux facteurs favorables à la retraite à l'âge de 65 ans pour la plupart des hommes. La croissance régulière de la proportion des hommes qui se retirent à l'âge de 65 ans ou plus tôt sous-tend le déclin constant du taux d'activité chez les hommes de 65 ans et plus et la diminution plus modérée du taux d'activité chez les hommes âgés de 55 à 64 ans. L'accessibilité accrue aux pensions d'invalidité peut avoir contribué au déclin du taux d'activité de ce dernier groupe, dans la mesure où elle favorise le retrait de la population active de certains hommes âgés de 55 à 64 ans dont la santé laisse à désirer.

Les taux d'activité chez les hommes âgés de 20 à 24 ans et ceux des jeunes gens des deux sexes de 15 à 19 ans, ont fléchi pendant la majeure partie des années 50 et 60, avant de s'élever à nouveau durant les années 70. Ces courbes semblent liées aux changements qui se sont produits dans la rentabilité financière des études universitaires. L'existence, au cours des années 50 et 60, de fortes compensations monétaires liées aux études universitaires a été associée à la régression des taux d'activité et à la hausse des taux des effectifs scolaires; le déclin de la rentabilité des études universitaires au cours des années 70 a été associé à celui (ou à la hausse plus lente) des taux d'effectifs scolaires ainsi qu'à la croissance des taux d'activité.

D'ici à l'an 2000, le taux d'activité chez les hommes âgés de 20 ans et plus devrait, selon les projections, décliner à peu près au même taux que depuis le début des années 50. Les taux d'activité chez les hommes dans chacun des principaux groupes d'âge des 25 ans et plus devraient diminuer. Le taux d'activité chez les hommes de 20 à 24 ans devrait s'élever modérément jusqu'en 1990 pour se stabiliser par la suite, tandis que celui des hommes de 15 à 19 ans devrait augmenter durant la première moitié des années 80 et se stabiliser également par la suite.

La croissance du taux d'activité chez les femmes d'ici à l'an 2000 a fait l'objet de projections à partir de jugements portés à l'égard des écarts entre les taux d'activité chez les hommes et chez les femmes qui pourraient exister en l'an 2000, et de la chronologie de l'amenuisement de ces écarts au cours des 20 prochaines années. On a établie deux projections des futures hausses des taux d'activité chez les femmes. Dans l'une et l'autre de ces deux projections, on prévoit obtenir en l'an 2000 des écarts positifs entre les taux d'activité chez les hommes et chez les femmes dans le cas des groupes d'âge de 20 à 24 ans, de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans. Quant aux autres groupes d'âge, les écarts sont éliminés en l'an 2000 dans la projection élevée; dans la projection modérée, il est prévu que les écarts positifs devraient continuer d'exister pour ces autres groupes. Dans chaque projection, le taux d'activité chez les femmes âgées de 20 ans et plus devrait augmenter de 2.3 p. cent par année, en moyenne, de 1979 à 1985. Après 1985, les

deux projections sont divergentes. D'autre part chez les femmes adultes, la croissance des taux d'activité devrait en moyenne être de 1.6 p. cent par année au cours de la période 1986-2000 pour la projection élevée et 1.1 p. cent par année pendant la même période pour la projection modérée. Dans chacune des projections, les taux annuels moyens de croissance de ces deux taux d'activité chez les femmes et du taux global d'activité affichent une hausse pour les 20 prochaines années mais à un rythme décroissant.

Les projections des taux d'activité ont été combinées à celle de la croissance de la population d'âge actif afin d'obtenir des projections de la croissance de la population active d'ici à l'an 2000. L'augmentation de la population active au Canada a ralenti durant les années 70; de 3.5 p. cent qu'il était durant la période 1971-1975, le taux annuel moyen de croissance est tombé à 3.0 p. cent par année, en moyenne, de 1976 à 1979. Cette évolution de la croissance de la population active, voire des taux de croissance à un rythme décroissant devrait être obtenue durant la période allant jusqu'à l'an 2000; elle reflète les déclinés prévus aussi bien pour le taux de croissance de la population d'âge actif que pour celui du taux global d'activité. Au cours de la période 1980-1985, les projections indiquent que la population active s'accroîtra au taux moyen de 2.3 p. cent par année.

Comme il a été mentionné plus tôt dans la présente étude, un certain nombre de projections diverses des taux d'activité auraient été cohérentes avec l'analyse contenue dans le chapitre 2. Il y a dix ans, les projections du taux d'activité chez les femmes adultes et du taux d'activité global établies dans la présente étude auraient été considérées comme exagérément élevées. Compte tenu, toutefois, de l'intensité de la croissance de l'activité chez les femmes ces dernières années, il est bien possible que les risques les plus grands liés à des projections de taux d'activité soient, au moins à moyen terme, que celles-ci auront été trop basses plutôt que trop hautes. En d'autres termes, il se peut très bien que les écarts des taux d'activité entre les hommes et les femmes se rapprochent plus rapidement, plutôt que moins rapidement, que ne le laissent à entendre les projections contenues dans la présente étude.

ANNEXE 1: PARTICIPATION DES FEMMES A LA POPULATION ACTIVE,
SALAIRES REELS ET REVENUS DES MARIS

Le modèle dont se servent les économistes comme point de départ pour l'explication des courbes de l'offre du travail est en général celui de la relation d'arbitrage entre le travail et les loisirs. Dans ce contexte théorique simple, la décision d'un individu concernant le nombre d'heures qu'il consacre sur le marché du travail est déterminée, compte tenu de ses préférences entre le travail et les loisirs, par le salaire réel pouvant être obtenu de ce travail et par le niveau de revenu non salarial disponible. Pour ce qui est des types habituels de fonctions de préférence, une hausse du niveau du revenu non salarial accessible à un individu conduit à une réduction du temps qu'il consacre au travail.(1) Une hausse du salaire réel, par contre, a un effet théorique plus ambigu. Une hausse du salaire réel accroît le coût du temps consacré aux loisirs pour l'individu, ce qui entraîne une réduction de la consommation du temps de loisirs (c.-à-d., une augmentation du temps consacré au travail); parallèlement, l'augmentation du salaire réel accroît le revenu de l'individu, ce qui favorise une augmentation du temps consacré aux loisirs (c.-à-d., une réduction du temps consacré au travail).

Le modèle "travail-loisirs" est énoncé en termes d'offre individuelle de travail, mais il a été largement utilisé pour expliquer la croissance des taux globaux d'activité chez les femmes en Amérique du Nord, au cours du 20^e siècle.(2) Pendant la majeure partie du 20^e siècle, et non seulement durant la période d'après-guerre, les taux d'activité chez les femmes se sont élevés de façon constante, tandis que les gains en traitement et salaire réels des hommes et des femmes ont enregistré une hausse vertigineuse. Pour que le modèle travail-loisirs rende compte de la hausse des taux d'activité chez les femmes, compte tenu de ces circonstances, il doit être démontré de façon empirique que l'effet de substitution positif des hausses du salaire réel des femmes sur l'activité surpasse l'effet négatif du revenu de ces hausses du salaire réel et l'effet négatif des augmentations de revenu des maris.

(1) Le revenu non salarial peut être, par exemple, le revenu de la propriété ou, dans le cas des femmes mariées, les revenus de leur mari.

(2) Une étude des problèmes inhérents à l'application du modèle de l'offre de travail individuelle à l'étude des mesures de l'offre de travail à l'échelle de l'économie figure dans James J. Heckman, "A Partial Survey of Recent Research on the Labor Supply of Women", *American Economic Review: Papers and Proceedings*, Vol. 67, n^o 2 (mai 1978), pp. 200 à 207.

Une façon d'appliquer le modèle travail-loisirs à la question de la hausse avec le temps des taux d'activité chez les femmes consiste à estimer les paramètres du modèle au moyen de données transversales et à appliquer ces estimations de paramètres aux changements qui se produisent avec le temps dans les variables explicatives du modèle. Diverses études en profil de l'offre de travail des femmes ont été menées aux Etats-Unis, au moyen de données intervalles dérivées des recensements décennaux de 1940 à 1970. Si l'on compare les résultats des études basées sur les données fournies par les recensements successifs, on peut constater comment les relations entre les taux d'activité et les salaires réels et les revenus ont évolué avec le temps et quelle a été la stabilité de ces relations durant cette période.

Dans une étude plus ancienne, Jacob Mincer, à l'aide des données intervalles contenues dans le recensement de 1950, a estimé une équation qui établissait une relation entre l'activité des femmes mariées et leur propre salaire réel ainsi que les revenus de leur mari. Il a constaté que le taux d'activité chez les femmes mariées réagissait de façon positive à la hausse de leur propre salaire, et de façon négative à celle du salaire de leur mari, la réaction à leur propre salaire ayant l'effet le plus puissant. Mincer a tenté de démontrer qu'une proportion aussi importante de 75 p. cent de la hausse de l'activité chez les femmes mariées durant la période 1889-1959 peut s'expliquer par l'application de son équation aux données de séries temporelles.(1)

Glen Cain a estimé de nouveau les équations de Mincer à l'aide des données du recensement de 1950 et, bien que ces résultats aient confirmé la principale conclusion selon laquelle l'effet de substitution était beaucoup plus important que l'effet de revenu, il a également observé

(1) Jacob Mincer, "Labor Force Participation of Married Women", dans Aspects of Labor Economics, National Bureau of Economic Research (Princeton University Press, 1963), pp. 63 à 105. Cette assertion est douteuse pour diverses raisons. D'abord, l'équation de Mincer ne pourrait prédire avec consistance les changements qui se produisent d'une décennie à l'autre. Pour les périodes de 1909-1919, 1919-1929, 1929-1939, 1939-1949 et 1949-1959, les changements prédits en pourcentage des changements réels ont été respectivement de 50, 119, 110, 77 et 68 p. cent. De plus, il est possible qu'il ait employé une mesure erronée du revenu d'emploi des hommes, mesure qui sous-estimait la croissance réelle dans cette variable. (A ce sujet, voir Bowen et Finegan, op. cit., pp. 209-210. Bowen et Finegan démontrent que l'utilisation d'une mesure plus exacte de l'accroissement du revenu d'emploi des hommes permet d'obtenir une proportion réduite du changement des taux d'activité chez les femmes mariées expliquée par l'équation de Mincer.) Egalement, l'équation de Mincer fait abstraction d'autres facteurs tels que la scolarité et la composition industrielle. Lorsqu'il est tenu compte de tels facteurs, la proportion du changement total qui se produit dans les taux d'activité chez les femmes et qui s'explique par la hausse des salaires versés à la main-d'oeuvre féminine, est réduite. Voir Bowen and Finegan, op. cit., p. 173, pour une discussion de l'effet sur le coefficient estimé des salaires de l'inclusion d'une variable pour saisir les effets de la composition industrielle sur l'activité des femmes.

que les estimations des coefficients étaient dans une certaine mesure différentes.(1) Il a également examiné les données intervilles des recensements de 1940 et de 1960. Il a remarqué que, pour ces deux années, les coefficients des salaires étaient plus faibles que ceux des revenus. Les résultats de Cain indiquent d'abord qu'une proportion inférieure à celle trouvée par Mincer de l'augmentation avec le temps de l'activité chez les femmes mariées, peut s'expliquer en termes de hausse des salaires réels et des revenus et, deuxièmement, que les estimations des coefficients étaient quelque peu instables d'un recensement à l'autre.

Bowen et Finegan ont mené des études semblables utilisant les données intervilles des recensements de 1940, de 1950 et de 1960 et ils ont obtenu des résultats qualitatifs pareils, les estimations de paramètres étant de nouveau très variables d'un recensement à l'autre.(2) En appliquant leurs paramètres estimés en profil aux données des séries temporelles (à l'aide des estimations des paramètres de 1950 pour la période 1948-1955 et les estimations des paramètres de 1960 pour la période 1955-1965), ils ont observé qu'une portion importante du changement dans les taux d'activité chez les femmes mariées âgées de 14 à 54 ans, au cours de la période 1948-1965, était attribuable à des facteurs économiques. Parmi ces facteurs économiques on comptait la hausse des salaires et les revenus des maris.(3) Dans leur étude, l'incidence nette de la hausse globale des salaires sur l'activité des femmes mariées, bien que positive, était limitée, étant donné l'effet négatif de l'augmentation des revenus des maris qui neutralisait, dans une large mesure, l'augmentation de l'activité attribuée à la hausse des salaires réels des femmes.

Orley Ashenfelter et James Heckman ont réestimé les effets de revenu et de substitution pour les épouses à l'aide des données intervilles du recensement de 1960.(4) Leurs résultats ont été qualitativement semblables aux résultats obtenus antérieurement, à savoir que l'offre du travail chez les femmes réagissait plus fortement aux variations des salaires versés à ces dernières qu'aux changements dans le revenu familial.

Une étude plus récente menée par Allan King, d'après les données intervilles du recensement de 1970, démontre que, dans une certaine mesure, les relations entre les taux d'activité et les salaires réels et les revenus se sont affaiblies en 1970.(5) En ce qui concerne les femmes

(1) Cain a attribué les différences observées à des erreurs de calcul dans les travaux de Mincer. Il a également remarqué que les effets d'autres variables tels que la scolarité, le chômage et la présence de jeunes enfants étaient significatifs, contrairement aux conclusions tirées par Mincer. Voir Glen G. Cain, Married Women in the Labor Force, (University of Chicago Press, Chicago, 1966), pp. 23-24.

(2) Bowen et Finegan; op. cit.

(3) ibid., p. 266.

(4) Orley Ashenfelter et James Heckman, "The Estimation of Income and Substitution Effects in a Model of Family Labor Supply", Econometrica, Vol 42, n° 1 (janvier 1974), pp. 73 à 86.

(5) King, op. cit.

ayant des enfants de moins de 6 ans, les résultats, des points de vue qualitatifs et quantitatifs, sont similaires aux résultats obtenus par Bowen et Finegan avec les données du recensement de 1960. Les variables des revenus et des salaires dans l'équation de régression sont toutes deux statistiquement significatives, et l'importance estimative des coefficients est pareille dans toutes les spécifications de l'équation. Quant aux femmes ayant des enfants plus âgés, la variable du revenu des maris était, toutefois, toujours non significative et dans certaines spécifications de l'équation, elle portait même le mauvais signe. La variable qui représente les gains des femmes en traitements et salaires était non significative dans deux des trois spécifications utilisées. De plus, l'importance estimative du coefficient des gains réalisés par les femmes fluctue sur une gamme étendue de valeurs d'une spécification à l'autre. On peut interpréter ce phénomène de la façon suivante: pour les femmes sans la responsabilité de jeunes enfants, l'importance des salaires réels et des revenus dans la détermination de leur activité a été de beaucoup diminuée par rapport aux périodes antérieures. Selon une autre interprétation, la relation antérieure n'avait pas été en majeure partie essentiellement causale. Comme les salaires réels et les revenus ainsi que les taux d'activité se sont élevés de façon indépendante, l'ancienne relation statistique a graduellement perdu de sa rigueur.

Les études en profil basées sur les données intervilles agrégées ne sont pas disponibles au Canada. Toutefois, une étude basée sur les microdonnées en profil du recensement est accessible.(1) Selon un des résultats de cette étude (faite à partir de données du recensement de 1971), la probabilité qu'une femme mariée travaille s'accroît avec le salaire qui lui est offert, mais pour les épouses qui travaillent, une

(1) M. Nakamura, A. Nakamura et D. Cullen, "Job Opportunities, the Offered Wage, and the Labor Supply of Married Women", American Economic Review, Vol. 69, n° 5 (décembre 1979), pp. 787 à 805. Les microdonnées sont caractérisées par le fait que les observations portent sur des individus plutôt que sur des groupes d'individus. Une question importante liée à l'utilisation de ce type de données est la nécessité de vérifier les variations de l'activité attribuables à des facteurs tels que l'intelligence, la motivation, etc., qui ne peuvent généralement pas être mesurés directement. La vérification de ces caractéristiques personnelles est importante d'abord parce que celles-ci expliquent une partie importante des variations observées dans le comportement de la population active entre les individus, et deuxièmement parce qu'ils expliquent une partie importante des écarts de salaires entre individus. Comme ces caractéristiques personnelles déterminent une part importante des variations conjointes du comportement de la population active et des salaires entre les individus, la relation estimée entre l'activité et les salaires peut subir une distorsion, si les variables appropriées ne sont pas conçues en vue d'en contrôler leurs effets. Glen Cain et Harold Watts ont fourni une étude des caractéristiques des microdonnées et des divers problèmes liés aux statistiques et à la construction de modèles, soulevés par l'utilisation de telles données. Également, ils ont révisé diverses études américaines menées à partir de microdonnées. Voir Glen G. Cain et Harold W. Watts, "Toward A Synthesis and Summary of the Evidence" in Glen G. Cain et Harold W. Watts, eds., Income Maintenance and Labor Supply, (Rand McNally, Chicago, 1973).

hausse du salaire offert réduit le nombre d'heures de travail par année. L'effet net d'une hausse des salaires offerts sur l'offre de main-d'oeuvre globale chez les femmes s'est révélé négatif pour certains groupes d'âge, positif pour d'autres, et les coefficients estimés étaient pour la plupart non significatifs. Les résultats des études fondées sur les microdonnées sont très sensibles à la méthodologie particulière utilisée et, par conséquent, il serait prématuré de tirer de ces résultats des conclusions catégoriques. Néanmoins, il importe de remarquer que la faiblesse de la relation globale entre les salaires et l'offre de main-d'oeuvre dans la présente étude n'est pas incohérente avec la faiblesse de la même relation relevée dans l'étude de King.

Une seconde façon d'envisager l'étude des relations entre les taux d'activité, les salaires réels et les revenus, est l'application directe du modèle de travail-loisirs aux données des séries temporelles. Les résultats empiriques de ce type d'analyse ont également varié de façon significative. Ray Fair, à partir de données américaines, a observé que les effets des salaires réels sur l'activité pouvaient être à la fois positifs et négatifs, selon le groupe d'âge des femmes et la spécification de la distribution de retards échelonnés des salaires réels. En plus, dans le cas de 6 des 16 groupes d'âge et de sexe que Fair a étudiés, celui-ci a remarqué que le signe de l'effet du salaire réel changeait à mesure qu'il modifiait la distribution des retards échelonnés, bien que le pouvoir d'explication de la régression était presque le même d'une équation à l'autre.(1)

Une étude similaire menée par Michael Wachter a également donné des résultats non concluants, en ce qui concerne la relation existant entre les salaires réels et l'activité des femmes.(2) Wachter a observé qu'il pouvait insérer une variable de tendance temporelle au lieu du taux salarial sans porter atteinte à ces résultats globaux ou à la signification statistique des diverses variables indépendantes dans son équation. Il a été mené à tirer la conclusion suivante:

(1) Ray C. Fair, "Wage Rates and Labor Force Participation", The Review of Economics and Statistics, Vol. LIII, n° 2 (mai 1971), pp. 164 à 168. Fair n'a pas inclus de variables pour mesurer les effets du revenu dans ses équations. Il a considéré le coefficient de la variable des salaires, dans ses régressions, comme une mesure du résultat net des effets du revenu et de substitution. Également, ces équations ne comportent pas de variables destinées à contrôler les facteurs non économiques tels que la scolarité et la présence d'enfants, et d'autres facteurs économiques, telle la composition industrielle.

(2) Michael L. Wachter, "A Labor Supply Model for Secondary Workers", The Review of Economics and Statistics, Vol. LIV, n° 2 (mai 1972), pp. 141 à 151.

Bien qu'il soit souhaitable de vérifier si les variations de l'activité sont attribuables aux changements observés dans les salaires ou dans le climat sociologique, les données ne sont pas suffisamment étoffées pour permettre d'établir la distinction entre ces deux effets. Les difficultés sont causées par les problèmes pertinents de collinéarité statistique et de détermination conjointe en théorie entre l'effet de la tendance salariale et de la tendance sociologique. La variable des salaires peut donc être une approximation de l'effet de tendance. (traduction française du texte original, p. 147.)(1)

Lawrence Officer et Peter Andersen ont tenté d'utiliser une variable des salaires réels dans leur étude basée sur des données canadiennes sur les séries temporelles.(2) Ils ont toutefois écarté cette possibilité parce que l'inclusion simultanée d'une variable du taux salarial et d'une variable des revenus dans la même équation introduisait de graves problèmes de multicollinéarité. La variable des revenus a été laissée dans les régressions; son coefficient estimatif positif a été interprété comme un "effet du niveau de vie". Dans une autre étude canadienne sur les séries temporelles, Neil Swan a observé que les salaires étaient des déterminants non significatifs de l'activité chez les femmes.(3) Le signe du coefficient salarial s'est révélé négatif et non significatif dans toutes les provinces, sauf au Québec. Au Québec, ce signe était positif et non significatif. La variable explicative la plus puissante de Swan était celle d'une tendance temporelle.

(1) ibid., p. 147. On trouve un exemple intéressant des caractéristiques de tendance temporelle d'une variable du salaire réel dans Leonnall C. Andersen, "An Explanation of Movements in the Labor Force Participation Rate, 1957-76", Federal Reserve Bank of St. Louis Review, Vol. 60, n° 8 (août 1978), pp. 7 à 21. Andersen a tenté d'expliquer les changements du taux global d'activité aux Etats-Unis, de 1957 à 1976, au moyen d'une gamme de variables économiques, y compris les mesures du taux réel de salaire (permanent et transitoire). Le taux d'activité aux Etats-Unis a décliné de 1956 à 1964, avant de s'élever à un taux relativement constant par la suite. Le coefficient du taux des salaires réels permanents, selon les estimations de Andersen, porte un signe négatif pour la sous-période 1957 à 1964 et un signe positif par la suite. Selon Andersen, la modification du signe du coefficient reflèterait un changement structurel dans la relation entre les salaires réels et l'activité. Selon une interprétation également plausible, la variable des salaires réels se comporterait comme celle d'une tendance temporelle dans l'équation, prenant un signe négatif durant la période au cours de laquelle cette même variable et le taux d'activité se déplaçaient en direction opposée, et un signe positif durant la période postérieure à 1964, lorsque tant les taux de salaires réels que les taux d'activité étaient, en majeure partie, à la hausse.

(2) Officer and Andersen, op. cit.

(3) Swan, op. cit.

Les études sur les séries temporelles examinées ont produit, pour la plupart, des résultats non concluants en ce qui concerne la relation entre les salaires réels et les taux d'activité des femmes.(1) En effet, selon l'une des hypothèses, les variables du salaire réel peuvent avoir agi comme de simples tendances temporelles dans les équations de régression. Cependant même cette propriété des variables du salaire réel s'est détériorée ces dernières années. Aux Etats-Unis, la moyenne des traitements et des salaires réels a fléchi de façon marginal de 1973 à 1979. Durant cette période, comme on l'a fait remarqué précédemment, il s'est produit une croissance très rapide des taux d'activité chez les femmes. Au Canada, la moyenne des traitements et des salaires réels s'est élevée de façon remarquable jusqu'à 1976; au cours de la période 1977-1979, ils ont fléchi à un taux annuel moyen de 1.7 p. cent. Durant cette période de trois années, le taux d'activité chez les femmes au Canada a augmenté considérablement.(2)

(1) Un exemple de l'utilisation d'un type différent d'analyse statistique figure dans John L. Goodman, Jr., "Spectral Analysis of the Dependence of Labor Force Participation on Unemployment and Wages", The Review of Economics and Statistics, Vol. LVI, n° 3 (août 1974), pp. 390-393. Selon la conclusion de Goodman, "l'activité ne varie pas systématiquement dans le temps soit avec le taux de chômage, soit avec le taux horaire des salaires réels, à court ou à long terme". (traduction française du texte anglais, p. 392.)

(2) Dans son étude majeure sur les tendances de la population active, Clarence Long a établi un rapprochement entre les tendances du rapport entre les gains des femmes et ceux des hommes et les tendances du rapport entre l'activité chez les femmes et celle chez les hommes, et ce, dans cinq pays. Il a conclu comme suit:

Aux Etats-Unis, le rapport entre les gains n'a pas réellement commencé à s'élever avant la période qui a suivi la Première Guerre mondiale, tandis que le rapport entre les populations actives est à la hausse depuis 1890. Au Canada, aucune augmentation relative des gains réalisés par les femmes ne s'est produite avant la période qui a suivi 1931, malgré le fait que l'activité chez les femmes par rapport à celle chez les hommes ait connu, depuis 1911, un essor rapide et constant. En Nouvelle-Zélande, le rapport des gains a été presque constant depuis la période qui a précédé la Première Guerre mondiale jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, mais le rapport des populations actives s'est élevé après 1926. En Grande-Bretagne, les deux rapports se sont déplacés depuis toujours de façon presque diamétralement opposée; et en Allemagne, ils ont évolué en sens contraire durant la période 1925-1939. A tout prendre, le rapport entre les gains des femmes et ceux des hommes dans le secteur manufacturier ne contribue pas à expliquer la tendance des femmes à entrer dans la population active plus rapidement que les hommes. (traduction française du texte original p. 133.)

Ces résultats portent à croire que, même au cours des périodes passées, les mouvements des taux d'activité chez les femmes peuvent ne pas avoir été reliés de façon significative aux fluctuations des salaires réels des femmes. Une analyse plus complète des comparaisons inter-pays d'époques reculées est contenue dans Clarence D. Long, The Labor Force Under Changing Income and Employment, National Bureau of Economic Research, (Princeton University Press, Princeton, 1958), chapitre 7.

L'un des problèmes avec les études qui lient la hausse des salaires réels et la croissance des taux d'activité chez les femmes provient du fait qu'il n'existe pas de données sous forme de séries temporelles au sujet des gains tirés de l'emploi de divers groupes d'âge et de sexe. Dans les équations de régression où une variable des salaires réels est utilisée pour expliquer les fluctuations du taux d'activité d'un groupe démographique particulier, un salaire réel global à l'échelle de l'économie sert de variable instrumentale à l'égard du salaire réel du groupe donné. Cela pourrait constituer une source d'erreur importante touchant les estimations de la relation entre les salaires réels et les taux d'activité. Le tableau 19 fait voir le degré suivant lequel le revenu moyen provenant du travail au Canada a varié d'une industrie à l'autre au cours de la période 1950-1979. Les industries dans lesquelles la part de l'emploi des femmes est la plus élevée sont les finances, les assurances et l'immobilier, le commerce de gros et de détail, les services commerciaux et les services non commerciaux. Dans trois de ces quatre industries, les taux d'accroissement du revenu moyen au cours de cette période étaient inférieurs aux moyennes établies pour l'ensemble de l'économie, et les traitements et salaires relatifs des personnes employées dans ces industries se sont détériorés. Au minimum, ces données laissent à entendre qu'au Canada, une mesure des salaires réels à l'échelle de l'économie peut être une piètre approximation des salaires réels gagnés par tout groupe démographique particulier.(1)

(1) L'analyse des taux d'inscription scolaire et d'activité chez les jeunes gens qui fait l'objet du chapitre 2 illustre combien il est important de relier les taux d'activité d'un groupe démographique donné aux salaires pertinents de ce groupe, par opposition aux salaires à l'échelle de l'ensemble de l'économie.

Tableau 19

Croissance du revenu du travail par travailleur
rémunéré, par secteur industriel, Canada, 1950-1979

	Taux moyens annuels de la croissance		
	1950-1959	1960-1969	1970-1979(1)
1. Agriculture	7.3	5.9	7.7
2. Forêt	5.9	6.5	11.4
3. Pêches	4.5	4.7	11.1
4. Mines	5.6	5.3	11.6
5. Fabrication	6.0	5.2	10.2
6. Construction	5.7	6.2	9.9
7. Energie électrique et distribution de gaz	6.3	6.3	8.1
8. Transports et communications	4.9	5.5	10.2
9. Commerce de gros et de détail	5.0	4.5	8.2
10. Finances, assurance et immobilier	4.7	4.7	9.3
11. Services commerciaux	4.7	4.1	7.9
12. Services non commerciaux	5.3	6.1	10.9
Total de l'économie	5.5	5.2	9.6

(1) Les données de 1979 sont des données préliminaires.

Source: Des renseignements non publiés obtenus de la Division des entrées-sorties de Statistique Canada.

On a démontré ci-dessus que la relation statistique entre les salaires réels et l'activité chez les femmes s'est affaiblie avec le temps aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis. Il est intéressant de remarquer également que la relation traditionnelle entre le revenu des maris et l'activité des épouses a subi une érosion analogue. Cette constatation découle de la faiblesse de la relation statistique entre les revenus des maris et l'activité des épouses des familles sans jeunes enfants dont font état les régressions de King basées sur les données de 1970, comparativement aux régressions identiques, faites par Bowen et Finegan, à partir des données de 1960. Une preuve plus récente en est fournie par les calculs par recoupement des données concernant l'activité et les revenus qui figurent dans le tableau 20. Ces données illustrent la portée du changement que cette relation a subi avec le temps aux Etats-Unis. En mars 1960, les taux d'activité tant chez les femmes âgées de moins de 35 ans que chez celles de 35 ans et plus affichaient une relation parfaitement négative aux revenus de leur époux (quatre catégories de revenu sont considérées). Dans le cas des épouses de 35 ans et plus, les hausses absolues et relatives des taux d'activité au cours des 17 années suivantes ont révélé une relation parfaitement positive aux revenus des maris: plus les revenus des maris étaient

élevés, plus importante était la croissance du taux d'activité chez les épouses. En mars 1977, les épouses de ce groupe d'âge qui, en raison même des revenus de leur mari, appartiennent aux deux catégories de revenus moyens, ont enregistré un taux d'activité plus élevé que chez les femmes dont le mari appartenait à la catégorie des salaires les plus faibles. Le même type de relation s'est établi au cours des 17 années dans le cas des épouses âgées de moins de 35 ans, bien que de façon moins rigoureuse que dans le cas des épouses du groupe plus âgé.

Tableau 20

Taux d'activité des épouses, classifiés par recoupement selon leur âge et le revenu de leur mari, Etats-Unis, mars 1960 et mars 1977(1)

	Revenu des maris				
	Total	Revenu inférieur	Revenu moyen	Revenu supérieur	
<u>Tous les âges</u>					
1960	33.7	40.5	38.8	32.9	25.0
1977	53.6	56.5	58.9	54.9	45.5
Changement absolu	19.9	16.1	20.1	22.0	20.5
Changement relatif (en pourcentage)	59.1	40.0	51.8	66.9	82.0
<u>Epouses de moins de 35 ans</u>					
1960	28.2	34.9	33.1	26.4	18.5
1977	54.1	58.0	59.1	53.2	43.2
Changement absolu	25.9	23.1	26.0	26.8	24.7
Changement relatif (en pourcentage)	91.8	66.2	78.5	101.5	133.5
<u>Epouses de 35 ans et plus</u>					
1960	37.7	44.5	44.2	38.4	28.5
1977	53.2	54.6	58.6	56.5	46.8
Changement absolu	15.5	10.1	14.4	18.1	18.3
Changement relatif (en pourcentage)	41.1	22.7	32.6	47.1	64.2

(1) Les femmes mariées (époux présent) âgées de 55 ans et plus et n'ayant pas d'enfants de moins de 18 ans son exclues de ces données. Source: Paul Ryscavage, "More Wives in the Labor Force Have Husbands with 'Above-Average' Incomes", Monthly Labor Review, Vol. 102, n° 6 (juin 1979) pp. 40 à 42.

Les données qui permettraient de faire une comparaison analogue de la relation entre les revenus des maris et les taux d'activité chez leur épouse au Canada au cours d'une période d'un certain nombre d'années ne sont pas disponibles actuellement. Le tableau 21 présente toutefois des estimations des taux d'activité chez les épouses en avril 1978, classés par recoupement par âge et le revenu des familles, en 1977,

moins le revenu en salaires et traitements des épouses. Ces données portent à croire que, s'il y a eu une corrélation négative également rigoureuse, il y a plusieurs années, entre l'activité des épouses et les revenus de leur mari au Canada, comme aux Etats-Unis, cette relation était considérablement affaiblie en 1977. Dans le cas de tous les groupes d'âge, les taux d'activité des épouses appartenant à la catégorie de revenu de \$4,000 à \$7,999 étaient inférieurs à ceux des épouses de la catégorie de revenu des \$4,000 et moins. Dans tous les cas, toutefois, les taux d'activité des épouses de la catégorie de \$8,000 à \$11,999 étaient beaucoup plus élevés que ceux des épouses de la catégorie de \$4,000 à \$7,999. Les comportements des épouses appartenant aux échelles de revenu supérieures étaient moins définis: dans les groupes des 15 à 24 ans et des 25 à 34 ans, les taux d'activité des épouses étaient plus faibles si la catégorie des revenus était plus élevée, tandis que pour les groupes plus âgés, cette relation uniformément négative n'existait pas. Pour toutes les épouses âgées de 15 à 64 ans, il n'existait pas de relation négative évidente entre les taux d'activité des épouses et les revenus familiaux moins les gains des épouses.

Tableau 21

Taux d'activité des épouses, classifiés par recoupement selon leur âge et le revenu familial, moins le revenu en traitements et salaires des épouses, Canada, 1977(1)

	Age de l'épouse				Total, 15-64
	15-24	25-34	35-44	45-64	
Revenu familial moins revenu en traitements et salaires des épouses	Taux d'activité				
\$4,000 et moins	61	60	49	34	46
4,000-7,999	55	52	46	29	41
8,000-11,999	66	58	56	34	52
12,000-15,999	61	56	55	37	52
16,000-19,999	54	54	51	42	50
20,000 et plus	44	47	53	39	45
Toutes les catégories	58	53	53	37	48

(1) Les taux d'activité sont ceux de la semaine de référence de l'enquête du mois d'avril 1978, classés selon les revenus enregistrés en 1977. La définition de la famille utilisée est celle du recensement (c.-à-d., famille du recensement).

Source: Données non publiées tirées de l'enquête sur les finances des consommateurs de 1978, Division du revenu et des dépenses des consommateurs, Statistique Canada.

Le fait que la relation entre l'activité des épouses et les revenus des époux soit devenu moins négative aux Etats-Unis (et presque certainement au Canada également) incite à penser que la croissance de l'activité chez les femmes, qui découle d'une gamme de forces mentionnées dans le

chapitre 2, a influé sur les catégories de revenu et surpassé largement la relation négative initiale. Il y a eu davantage de possibilités de croissance des taux d'activité chez les femmes dont le mari gagnait un revenu relativement élevé; des augmentations importantes se sont produites dans les taux d'activité de ces groupes.

En résumé, on peut donc en toute logique penser que la relation positive observée entre la croissance des taux d'activité chez les femmes et la hausse globale du salaire réel n'a pas été une relation causale ou si elle le fut, cette relation s'est considérablement affaiblie avec le temps. En outre, la relation négative entre les revenus des maris et les taux d'activité des épouses qu'on était habitué à voir ressortir clairement a beaucoup diminué ces dernières années. Par conséquent, à tout prendre, le modèle travail-loisirs qui sous-tend une grande part de l'analyse économique des changements enregistrés dans les taux d'activité semble se révéler d'une utilité restreinte lorsqu'il s'agit d'expliquer la croissance des taux globaux d'activité chez les femmes dans le temps.

doc#1721417

cop#1737357